

1816
1820

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT Communal d

COMMUNE d

Oubervilliers

DOUBLE REGISTRE

des Actes de Naissance de l'an 1816

BALLARD, Imprimeur du Roi et de la Préfecture du Département de la Seine,
rue J.-J. Rousseau, N° 8.

N^o 3
Poisson
Christophe Laurent

L'an mil huit cent seize le
quinze Janvier, pardevant nous
Maire d'Auberwilliers faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil et
Compara le sieur Jean Marie Laurent
Poison cultivateur en cette commune qui nous
a presente un enfant de Sexe Masculin né
aujourd'hui ce lui et ce Marie Therese
Boudier son épouse, et auquel il a donne
le prénom de Christophe Laurent,
en présence des sieurs Claude Cristophe
Poison oncle de l'enfant, et Mathieu
Antoine Deneux représentant a cause de son
papa Marie Laurent Boudier femme
Marie tante de l'enfant, lesdits témoins
majeurs et domiciliés en cette commune
ont signé, le pere de l'enfant ont déclaré
ne le savoir après lecture faite.

Deneux
Poison
Poison adjoint

N^o 4
Leboue
Marie Catherine

L'an mil huit cent seize le dix huit Janvier
pardevant nous Maire d'Auberwilliers faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil et compara
le sieur Pierre Jacob Leboue cultivateur en cette
Commune qui nous a présente un enfant de Sexe
Femelle né aujourd'hui de lui et de Marie
Catherine Leboue son épouse, et auquel il a
donné le prénom de Marie Catherine
en présence des sieurs Christophe Leboue oncle de
l'enfant et Mathieu Antoine Deneux représentant
a cause de son papa Marie Michelle Leboue
tante de l'enfant, lesdits témoins majeurs et
domiciliés en cette commune ont signé ainsi
que le pere de l'enfant après lecture faite.

Poison adjoint
Deneux
Leboue

N^o 5
Demars
Genevieve Adelaide

L'an mil huit cent seize le
dix huit Janvier pardevant nous
Maire d'Auberwilliers faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil et
Compara le sieur Jean Baptiste Demars cultivateur
en cette commune qui nous a présente un enfant
de Sexe féminin né avant hier de lui et de
Marie Claude Forchel son épouse, et auquel
il a donne le prénom de Genevieve Adelaide
en présence des sieurs Paul Christophe Demars oncle
de l'enfant et Mathieu Antoine Deneux représentant
a cause de son papa Marie Genevieve Nozé
lesdits témoins majeurs et domiciliés en cette
Commune ont signé ainsi que le pere de l'enfant
après lecture faite.



Deneux
Demars
Poison adjoint

N^o 6
Soudet
Philippe Joseph

L'an mil huit cent seize le vingt trois Janvier, pardevant
nous Maire d'Auberwilliers faisant fonctions d'officier public
de l'Etat civil, et compara le sieur Jacques Soudet Marchand
ferrant en cette Commune, qui nous a présente un enfant
de Sexe Masculin, né hier de lui et de Marie Genevieve
Bouneau son épouse, et auquel il a donne le prénom de
Philippe Joseph en présence des sieurs Philippe Lazare
Bouneau oncle de l'enfant, et Mathieu Antoine Deneux
représentant a cause de son papa Marie Joseph Soudet tante de
l'enfant, lesdits témoins majeurs et domiciliés en cette
Commune, le second témoin a signé le premier témoin
et le pere de l'enfant ont déclaré ne le savoir
après lecture faite.

Deneux
Poison adjoint

96. 7.
Gillet
Jacques Souin

L'an mil huit cent seize le trente
un janvier, pardevant vous Maire
d'Auberville faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil est comparu le sieur
Pierre François Pascal Gillet tailleur d'habits en cette
Commune qui vous a présenté un enfant du sexe
Masculin né aujourd'hui de lui et de Marie Anne
Françoise fortis son épouse, et auquel il a donné
le prénom de Jacques Souin en présence de
Monsieur Jacques Mezier, et Mathieu Antoine Deneux
représentant a cause de son père Marie
Louis Fleury femme Bonneuve héritière témoin
majeur et domicilié en cette commune, ou
signé ainsi que le père de l'enfant après
lecture faite.

Loison, adjoint
Demeuré à Mors Marc Louis
Gillet Fleury

96. 8.
Pasperat
Theophile

L'an mil huit cent seize le premier février
pardevant vous Maire d'Auberville faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil est
comparu le sieur Jean François Pasperat
Amoureux en cette commune qui vous a présenté
un enfant du sexe féminin né le vingt huit du
mois dernier de lui et de Marguerite Baudouin
son épouse, et auquel il a donné le prénom
de Theophile en présence de sieur Jean Nicolas
Pasperat Domicilié à Paris oncle de l'enfant, et
Mathieu Antoine Deneux Justicier en cette
Commune tous deux Majeurs lesquels ont
signé ainsi que le père de l'enfant après lecture
faite.

Demeuré à Mors Marc Louis
Loison, adjoint

96. 9.
Demars
Antoine Claude

L'an mil huit cent seize le trois
quatre février pardevant vous Maire
d'Auberville faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil est comparu le sieur
Antoine Demars cultivateur en cette commune qui
vous a présenté un enfant du sexe masculin
né hier de lui et de Marie Claude Bordier
son épouse, et auquel il a donné le prénom
de Antoine Claude en présence de sieur
Antoine Pingard cultivateur, et Mathieu Antoine
Deneux représentant a cause de son père Marie
Marguerite Bordier tante de l'enfant lesdits témoins
majeurs et domiciliés en cette commune, ont signé
ainsi que le père de l'enfant après lecture faite.

Demeuré à Mors Marc Louis
Loison, adjoint

96. 10.
Fleury
Esperance Désirée

L'an mil huit cent seize le cinq février
pardevant vous Maire d'Auberville faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil est
comparu le sieur Nicolas Fleury cultivateur en cette
Commune qui vous a présenté un enfant du
sexe féminin né hier de lui et de Marie Paule
Dorison son épouse, et auquel il a donné le
prénom de Esperance Désirée en présence de
sieur Nicolas Fleury grand père de l'enfant et
Mathieu Antoine Deneux représentant a cause de
son père Marie Catherine Cousin femme Dorison
belle mère de l'enfant, lesdits témoins majeurs et
domiciliés en cette commune lesquels ont signé ainsi
que le père de l'enfant après lecture faite.

Demeuré à Mors Marc Louis
Loison, adjoint



N^o 11
Guay
Jules Antoine

L'AN mil huit cent seize le quinze
pardevant nous Maire d'Auberville
fonction d'officier public de l'Etat civil est comparu le sieur
Francis Julien Guay marié en cette commune
qui nous a présenté un enfant de sexe masculin
né hier de lui et de Marie Emérie sa femme
son épouse en auquel il a donné les
prénoms de Jules Antoine en présence
des sieurs Antoine Theron Jardinier à Belleville et
Mathieu Antoine Deneux Justiciable en cette commune
représentant à cause de son père Marguerite
Julie le Renard de la Villotte, ledit témoin majeur
qui a signé ainsi que le père de l'enfant
après lecture faite.

Deneux B Magrite Renard Guay
Theron Poisson adjoint

N^o 12
Frichot
Louis Marie

L'AN mil huit cent seize le dix huit
pardevant nous Maire d'Auberville faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil est
comparu le sieur Louis Michel Frichot marié
en cette commune qui nous a présenté un enfant
de sexe masculin né hier de lui et de Therese
Francis Victor Goulet son épouse en auquel
il a donné les prénoms de Louis Marie en
présence des sieurs Louis Victor Sime Frichot
Domicilié à Paris rue des grands dégrés et
Mathieu Antoine Deneux Justiciable en cette
Commune représentant à cause de son père
Marie Therese Bonneau femme heurt ledit
témoin majeur, qui a signé ainsi que le père
de l'enfant après lecture faite.

Deneux B Frichot
Poisson adjoint L M Frichot

N^o 13
Chierry
Louis Christophe
Enfant Naturel

L'AN mil huit cent seize le quatre
pardevant nous Maire d'Auberville
fonction d'officier public de l'Etat
Comparu Claude Françoise Chierry âgée de soixante
trois ans Journalière en cette commune lequel nous a
déclaré que le jour d'hier d'aujourd'hui du matin
il est né un enfant de sexe masculin qu'il nous
présente en auquel il déclare donner les prénoms
de Louis Christophe se remémorant pour être
le père de cet enfant, et la voir en de Marie Angélique
Victoire Renard Journalière en cette commune
agée de trente sept ans lequel enfant est né au
Domicile de Louis Chierry, les présentes de l'acte et
présentation faite en présence des sieurs Christophe
Fochel Cultivateur et Mathieu Antoine Deneux
Justiciable tous deux Majeurs et Domiciliés en cette
Commune et que le père et témoin a signé avec
nous après lecture faite. Bouchet

Deneux B Theron Poisson adjoint



N^o 14
Demars
Marguerite Rose

L'AN mil huit cent seize le quatre Mars
pardevant nous Maire d'Auberville faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil est comparu
le sieur Nicolas Michel Demars Cultivateur en cette
Commune qui nous a présenté un enfant de sexe
féminin né hier de lui et de Rose Françoise
Ervet son épouse en auquel il a donné les prénoms
de Marguerite Rose, en présence des sieurs
Christophe Seboué et Mathieu Antoine Deneux
représentant à cause de son père
Marguerite Rose Ervet femme Poisson
tante de l'enfant, ledit témoin majeur et
Domicilié en cette commune qui a signé ainsi que
le père de l'enfant après lecture faite.

Deneux B Cris top he le Boce
Poisson adjoint N M Demars

96. 15.
Boucher
Desirée Armandine

L'an mil huit cent soixante six
Mars pardevant nous Maire
d'Auberville faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil est comparu le
Sieur Jean Baptiste Boucher Charbon et Proprietaire
de cette commune qui nous a presente un enfant
de sexe féminin ne aujourd'hui de lui et de
Ceile Perpetue femme de son frere et
auquel il a donne les prenomms de Desirée
Armandine, en presence des Sieurs Jean
Baptiste Chevenot representant a cause de
sa minorite Bazille huissier de justice et de
l'enfant, et Mathieu Antoine Deneux representant
a cause de son frere Joseph Denis Boucher
frere de l'enfant, ledits temoins majeurs et
Domicilies en cette Commune ont signe ainsi
que le pere de l'enfant apres lecture faite.

Deneux
Chevenot
Boucher
Poisson adjoint

96. 16.
Meriere
Adelaide Nicolle

L'an mil huit cent soixante six
Mars pardevant nous Maire
d'Auberville faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat Civil est compare le Sieur Pierre
Lemyer Marchand de vin en cette commune qui nous a
dclare que aujourd'hui est ne un enfant de sexe féminin
en son Domicile, qu'il nous presente, et auquel il a declare
donner les prenomms d'Adelaide Nicolle lequel enfant
est ne de la Maie Anne Nicolle Lemyer sa femme residente
en cette commune, epouse de Sieur Jacques Pistophe
Majore employe dans le port de la Roche de la Roche
ladite declaration faite en presence de Sieur Nicolas
Majore oncle de l'enfant et Mathieu Antoine
Deneux representant a cause de son frere Adelaide
Catherine Lemyer femme fontaine tante de l'enfant
ledits temoins majeurs et Domicilies en cette
Commune ont signe ainsi que le declarant apres
lecture faite.

Deneux
Meriere
Lemyer
Poisson adjoint

96. 17.
Marescot
Francois Marie

L'an mil huit cent soixante six
Mars pardevant nous Maire
d'Auberville faisant les fonctions d'officier public de l'Etat
Civil est compare le Sieur Francois Marescot Nourissier
de Paris a Paris rue de la Harpe n. 1. qui
nous a presente un enfant de sexe féminin ne
aujourd'hui au Domicile du Sieur Claude Bordier
Cultivateur en cette Commune chez lequel il reside
momentanement de lui et de Françoise Marie
Dubois son frere, et auquel il a declare donner
les prenomms de Françoise Marie en presence
des Sieurs Pierre Luc Dubois Nourissier de
Paris rue de Montreuil s. n. Antoine
et Mathieu Antoine Deneux Justitieux en cette
Commune representant a cause de son frere Marie Madeline
Ledit enfant femme Dubois grand mere de l'enfant, tous
deux majeurs, le second temoin et le pere ont signe, le
premier adairant ne le savoir apres lecture faite.

Deneux
Marescot
Poisson adjoint



96. 18.
Bordier
Adelaide Pauline

L'an mil huit cent soixante six
Mars pardevant nous Maire
d'Auberville faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil, est compare le Sieur Paul Charles
Bordier Cultivateur en cette commune qui nous a presente
un enfant de sexe féminin ne hier de lui et de
Marie Ceile Durand son frere, et auquel il a
donne les prenomms de Adelaide Pauline
en presence des Sieurs Paul Antoine Bordier grand pere
de l'enfant et Mathieu Antoine Deneux representant
a cause de son frere Marie Marguerite Durand
femme Bailly tante de l'enfant ledits temoins
majeurs et Domicilies en cette commune ont signe
ainsi que le pere de l'enfant apres lecture faite.

P. Bordier
Deneux
Bordier
Poisson adjoint

N^o 19^o
Poquet
Nicolas Alexandre

L'an mil huit cent seize le Vingt
quatre Mars, pardevant nous Maire
d'Auberville faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil est comparu le sieur
Paul Alexandre Poquet Maire de cette commune
qui nous a présenté un enfant du sexe masculin
né hier ce lui est Marie Genevieve Deschermun
son frere et auquel il a donné les prénoms
de Nicolas Alexandre, en présence de
sieurs Nicolas Philippe Gadanne et Mathieu
Antoine Deneux représentant a cause de son
père Marie Catherine Petit ledit témoin majeur
et Domicile en cette commune, le second
témoin a signé le premier témoin a déclaré
le savoir ainsi que le père de l'enfant après
lecture faite.

Demeuré

Poisson adjoint

N^o 20
Levasseur
Pierre Nicolas

L'an mil huit cent seize le Vingt six Mars
pardevant nous Maire d'Auberville faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil est
comparu le sieur Jean Philippe Levasseur Journalier
en cette commune qui nous a présenté un enfant
du sexe masculin né aujourd'hui de lui et de
Françoise Dénette Bernard son épouse, et auquel
il a donné les prénoms de Pierre Nicolas
en présence de sœurs Nicolas Degraeve cultivateur
en cette commune et Jean Nicolas Loubat
jardinier a Paris quartier St. Jacques du haut
par représentant a cause de son père Dénette
Bernard son épouse grand tante de l'enfant
ledit témoin majeur ont signé le père de
l'enfant a déclaré ne le savoir après lecture faite.

J. N. Loubat

Poisson adjoint

N^o 21^o
Dupuis
Pierre Louis

L'an mil huit cent seize le Sept
Avril pardevant nous Maire d'Auberville
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil est comparu le sieur Pierre Dominique
Dupuis Journalier en cette commune qui nous a
présenté un enfant du sexe masculin né hier de
lui et de Marie Catherine Dupuis son épouse, et auquel
il a donné les prénoms de Pierre Louis, en
présence de sœurs Pierre Dominique Dupuis oncle de
l'enfant, Domicile a Breneleur commune de la commune
et Mathieu Antoine Deneux instituteur en cette commune
représentant a cause de son père Marie Louise
Curry tante de l'enfant ledit témoin majeur, le
second témoin a signé, le premier témoin a déclaré
de l'enfant ou déclaré ne le savoir après lecture
faite.

Demeuré

Poisson adjoint



N^o 22^o
Loiselet
Jean Alexandre

L'an mil huit cent seize le Sept avril pardevant
nous Maire d'Auberville faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil est comparu le sieur Jean
honore Loiselet Journalier en cette commune qui nous
a présenté un enfant du sexe masculin né hier de
lui et de Françoise Hamet son épouse, et auquel
il a donné les prénoms de Jean Alexandre, en
présence de sœurs Jean Antoine Ehier oncle de
l'enfant et Mathieu Antoine Deneux représentant
a cause de son père, Louise Alexandrine Joré
ledit témoin majeur et Domicile en cette
commune, le second témoin a signé, le premier
témoin a déclaré ne le savoir après lecture
faite.

Demeuré

Poisson adjoint

N^o. 23³
Bage
Marie Virginie

L'an mil huit cent seize le vingt six
a veit devant nous Maire d'Aubervilliers
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil
est comparu le sieur Michel Bage cultivateur en cette
Commune qui nous a presente un enfant de sexe
feminin ne hier de lui et de Marie Catherine
Davin son épouse et auquel il a donne le
premier nom de Marie Virginie en presence de
Messieurs Henry Solit Marchand fruitier a Paris ou le
l'enfant en ~~Mathieu~~ ~~Da~~ representant
a cause de son sexe Marie et Nicolas Deneuf degenere
femme Boudier le dit temoin majeur ou signifié
par ce l'enfant a dit ainsi ne le savoir par
lecture faite / et autours ~~frédéric~~ Sellier cultivateur
en cette Commune
attorne Sellier ~~approuve~~ le raté, et le renvoy
galle
Maire

N^o. 24.
Boquet
Louis Joseph.

L'an mil huit cent seize le deux may
devant nous Maire d'Aubervilliers faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil est
comparu le sieur Jean Paul Boquet Marchand
ce kin en cette Commune qui nous a
presente un enfant de sexe masculin ne
aujourd'hui de lui et de Marie Louise Boudier
son épouse et auquel il a donne le premier nom
de Louis Joseph en presence de sieurs
Claude Boudier cultivateur, et Mathieu Antoin
Deneuf Jartiteur representant a cause de
son sexe Marie Joseph Gefe femme degran
le dit temoin majeur et domicilié en
cette Commune ont signifié avec nous ainsi que
le pere de l'enfant après lecture faite /
C. Boudier. Deneuf ~~ll~~ Boquet
galle
Maire

N^o. 25.
Legendre Antoine

L'an mil huit cent seize le cinq May Sept 13
devant nous Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions
publie de l'Etat civil et comparu le sieur Pierre Nicolas fondeur
Marchal en cette Commune qui nous a presente un enfant
du sexe masculin ne hier de lui et de Marie Elisabeth
Bonneau son épouse auquel il a donne le premier nom de
Antoine en presence de sieurs Antoine Legendre sergent du
quatrième Regiment de la garde Royale et Louis Serue Marchand
Bouche representant a cause de son sexe Marie Laurence
Solmon, Le dit temoin majeur et domicilié en cette
Commune ont signifié avec nous ainsi que le pere de l'enfant
après lecture faite.
Soudy Legendre Le Duc
galle
Maire



N^o. 26.
Marchal
Stanislas Victoire

L'an mil huit cent seize le onze du mois de May
devant nous Maire d'Aubervilliers faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil, est comparu
la demoiselle Marie Genevieve felicité de lehel sage femme
en cette Commune laquelle nous a presente un enfant
du sexe feminin ne aujourd'hui de Pierre Thomas
Marchal Cordonnier en cette Commune et de Marie
Louise Sophie Soudet, et auquel enfant il a été donne
le premier nom de Stanislas Victoire, En presence de Louis
Honoré Boisson se presentant a cause de sa minorité
Stanislas Boisson et Louis le Duc second temoin representant
a cause de son sexe Victoire Sophie Elisabeth Goulet
Lequel temoin majeur et domicilié en cette Commune
ont signifié avec nous ainsi que la declarante
son épouse ~~ll~~ G. felicité de lehel, Boisson
approuve le raté / Le Duc
galle
Maire

N^o. 27.
Grignon Antoine
Christophe Desiré

L'an mil huit cent seize le deux May
sardisant pour Maire d'Hubervilliers faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, Et
Compara le sieur Jean Marie Grignon garde
Champêtre en cette Commune qui nous a présenté
un enfant du Sexe Masculin né ce jour d'huy de
lui et de Michelle Ebriery son épouse et auquel il a
donné les prénoms de Antoine Christophe Desiré
En présence des sieurs Jean Antoine Ebriery oncle
de l'enfant et Antoine Christophe Jellier
Cultivateur ledits témoins majeurs et domiciliés
en cette Commune, ledits Jellier et le père ont
signé quand au dit Ebriery il a déclaré ne savoir
signer le tout après lecture faite.

Grignon *Jallier*
mair

N^o. 28.
Demars Desiré
Christophe

L'an mil huit cent seize le deux May sardisant pour
Maire de la Commune d'Hubervilliers faisant les fonctions de
l'officier public de l'état civil, Et Compara le sieur
Demars honore Claude Cultivateur en cette Commune
qui nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, né
aujourd'hui de lui et de Rosalie Banne son épouse,
et auquel il a donné les prénoms de Desiré Christophe
En présence de Steuue Julien Lingard Cultivateur
le représentant à cause de sa minorité Christophe Steuue
Demars et de Louis Le Duc Marchand Boucher second
témoin le représentant à cause de son Sexe Marie
Marquerite femme. Ledits témoins majeurs
et domiciliés en cette Commune ont signé avec
nous, ainsi que le père de l'enfant après lecture
faite. Lingard Le Duc

Le Duc
Poisson *Jallier*
mair

N^o. 29.
Jean Bte. Constant
Scholastique
Adelaide

L'an mil huit cent seize le dix neuf May sardisant
pour Maire de la Commune d'Hubervilliers faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, Et Compara le sieur
Lontian Joseph Janest Charron en cette Commune qui nous a
présenté un enfant du Sexe féminin né ce jour d'huy à quatre heures
du matin de lui et de Louise Scholastique Durand son épouse
et auquel il a donné les prénoms de Scholastique Adelaide
En présence des sieurs Paul Christophe Demars Cultivateur et de
Louis Le Duc Marchand Boucher second témoin le représentant
à cause de son Sexe Madeleine Adelaide Durand, ledits
témoins majeurs et domiciliés en cette Commune ont
signé avec nous, quand au sieur il a déclaré ne savoir
signer le tout après lecture faite.

Le Duc *Jc Demars*
Jallier
mair

N^o. 30.
Poisson Louis
Jean Bte. Constant

L'an mil huit cent seize le dix neuf May sardisant
pour Maire de la Commune d'Hubervilliers faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil, Et Compara le sieur
Louis Pierre Simon Poisson, Maçon en cette Commune qui nous
a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jour d'huy à
huit heures du matin, de lui et de Marie Catherine
Bonneau son épouse, et auquel il a donné les prénoms
de Louis Jean Baptiste Constant En présence des sieurs Louis
Nicolas Poisson Maçon Grand père de l'enfant, le représentant
à cause de sa minorité Jean Baptiste Poisson, Maçon oncle
de l'enfant, et de Louis Le Duc Marchand Boucher, second
témoin le représentant à cause de son Sexe Constance
Veuve Cartier Ledits témoins majeurs et domiciliés
en cette Commune ont signé avec nous ainsi que
le père de l'enfant après lecture faite. Poisson

Le Duc *Poisson*
Jallier
mair

N^o 31
Cocq Genevieve
Genevieve

L'an mil huit cent seize le dix neuf
Du mois de May l'ardent nous Maire
de la Commune d'Aubervilliers faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil, Et comparu le
sieur Alexandre Christophe Cocq journalier en cette Commune
qui nous a presente un enfant du Sexe feminin ne ce
jour d'uy à cinq heures du matin, de lui et de Felice
Mejere son épouse, auquel il a donne les prenom
de ~~Blaise~~ Josephine En presence de Christophe
Poubeau Cultivateur et de Louis Leduc Marchand
Boucher second témoin representant à cause de son
sœur Marie Genevieve Josephine Marcelle,
Ledits témoins majeurs et domiciliés en cette
Commune, Le second témoin a signé avec nous
ainsi que le père et le premier témoin a déclaré
ne savoir signer le tout après lecture faite.

Le Duc
Cocq
gallu
mair

N^o 32
David Nicolas
Louis Desire

L'an mil huit cent seize le vingt un du mois de
May l'ardent nous Maire de la Commune d'Aubervilliers
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil, Et
comparu le sieur Louis Simon David marchand de
vin en cette Commune qui nous a presente un enfant
du Sexe masculin, né ce jour d'uy à sept heures
du matin, de lui et de Marie Anne Gaillandier
son épouse, auquel il a donne les prenom
de Nicolas Louis Desire En presence des sieurs
Nicolas Gadault facteur d'orgue demeurant
à Paris au faubourg de Saint Denis et Louis Leduc Marchand
Boucher representant à cause de son sœur Marie David
tante de l'enfant. Ledits témoins majeurs et domiciliés
Le premier à Paris et le second en cette Commune ont signé
avec nous et le père de l'enfant ont après lecture faite.
L. S. David
gallu
mair

M David Le Duc
gallu
mair

N^o 33
Miklosky Louise
Josephine Henriette

L'an mil huit cent seize le vingt Neuf
quatre May l'ardent nous Maire de la Commune
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil,
Et comparu le sieur Joseph Miklosky Jardinier en cette
Commune qui nous a presente un enfant du Sexe feminin,
né d'hier à six heures du matin de lui et de Marie
Céclaire Chequet son épouse auquel il a donne les
prenom de Louise Josephine Henriette En presence de Henry
Dubuis Menuisier demeurant à Paris rue de Saint Germain
Et de Louis Leduc Marchand Boucher en cette Commune
representant à cause de son sœur Marie Louise Dubuis
grand mère de l'enfant Ledits témoins majeurs
ont signé avec nous et le père de l'enfant après lecture
faite.

Le Duc
Dubuis
gallu
mair

N^o 36
Goulet
Jean Baptiste

L'an mil huit cent seize le vingt sept May
l'ardent nous Maire de la Commune d'Aubervilliers
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil, Et
comparu le sieur Louis Charles Goulet Charron en cette
Commune qui nous a presente un enfant du Sexe
Masculin né d'hier à sept heures du matin, de lui et
de Elisabeth Boisson son épouse auquel il a donne les
prenom de Jean Baptiste En presence
de Louis Nicolas Boisson Maçon en cette Commune grand
père de l'enfant representant à cause de sa minorité Jean
Baptiste Boisson oncle de l'enfant et Charles Nicolas
Goulet Charron en cette Commune oncle de l'enfant
representant à cause de son sœur Victoire Sophie Elisabeth
Goulet Ledits témoins majeurs domiciliés en cette Commune
ont signé avec nous et le père de l'enfant après lecture faite.

Goulet
Boisson
gallu
mair



N^o. 35.
Lasquet
Vincent Couvain.

L'an mil huit cent seize le vingt sept
May, l'ordonnant nous Maire de la Commune
d'Huberville faisant les fonctions d'officier
Public de l'état civil s'est présenté le sieur Vincent
Lasquet marchand de vin en cette Commune
lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de
Vincent Couvain. Son fils, auquel a donné le
jour Catherine Guyot son épouse avant hier à six
heures du soir. Il nous a en conséquence représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
témoins de cet acte les sieurs Jean Couvain Guyot
Marchand de vin à Crévicourt Commune de la Commune
oncle de l'enfant et Louis Fleury Cultivateur en
cette Commune. Sur quoi nous officier de l'état civil
ci dessus après avoir, en présence d'icelux témoins examinés
cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe Masculin et
avons dressé le présent acte qui a été signé sur les
deux registres par le père, les témoins majeurs et
nous après qu'il en a été donné lecture.

Lasquet
Louis Fleury Guyot
Gallez
Maire

N^o. 36.
Bonneau
Philippe Desire

L'an mil huit cent seize le huit juin l'ordonnant nous Maire de la
Commune d'Huberville faisant les fonctions d'officier Public de l'état civil,
s'est présenté le sieur Louis Guillaume Bonneau pour marié en cette
Commune, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance
de Philippe Desire. Son fils, auquel a donné le jour Therise
Esperance Boudier son épouse ce jour d'aujourd'hui à cinq heures du matin,
il nous a en conséquence représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Philippe Lazare
Bonnaud Cultivateur oncle de l'enfant et Louis Ledue Marchand
Bouvier représentant à cause de son sexe la Marie Michelle
Boudier tante de l'enfant. Lesdits témoins majeurs et demeurant
en cette Commune. Sur quoi nous officier de l'état civil ci
dessus après avoir en présence d'icelux témoins examinés cet
enfant avons reconnu qu'il est du sexe Masculin et avons
dressé le présent acte qui a été signé sur les deux registres
par le second témoin et nous quand aux père et premier témoin ils
ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Le Duc
Gallez
Maire

N^o. 37
Noyer Louis
Pierre

L'an mil huit cent seize le
May le dix du mois de juin
huit heures de relevé l'ordonnant
Maire de la Commune d'Huberville
d'officier Public de l'état civil, s'est présenté le sieur Pierre Victor
Noyer nourrisseur demeurant en cette Commune lequel nous a requis
de dresser l'acte de naissance de Louis Victor. Son fils
auquel a donné le jour Josephine Douet son épouse ce jour d'aujourd'hui
à dix heures du matin. Il nous a en conséquence représenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs
Nicolas Noyé Plâtrier demeurant Commune de Montmarais
oncle de l'enfant et Louis Ledue Marchand Boucher en cette
Commune représentant à cause de son sexe Marie Louis Boudier
Lesdits témoins majeurs. Sur quoi nous officier de
l'état civil ci dessus après avoir, en présence d'icelux témoins examinés
cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe Masculin et avons
dressé le présent acte qui a été signé sur les deux registres par le
second témoin et nous, quand au premier témoin et le père
ils ont déclaré ne savoir signer, après qu'il en a été donné
lecture. /.

Le Duc
Gallez
Maire

N^o. 38
Gueret Jean
Victor Nicolas

L'an mil huit cent seize le quinze juin l'ordonnant nous Maire
de la Commune d'Huberville faisant les fonctions d'officier de
l'état civil s'est présenté le sieur Jacques Nicolas Gueret l'ordonnant
en cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance
de Jean Victor Nicolas son fils auquel a donné le jour
Marie Denise Déchant son épouse hier à neuf heures du soir;
Il nous a en conséquence représenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs
Jean Jacques Boucheau Cultivateur et Louis Ledue Marchand
Bouvier et encore de Marie Victor Meziere Lesdits
témoins majeurs et domiciliés en cette Commune.
Sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus après avoir
examinés en présence d'icelux témoins cet enfant avons
reconnu qu'il est du sexe Masculin et avons dressé le présent acte
qui a été signé par le second témoin, le père de l'enfant et nous
quand au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après qu'il
en a été donné lecture. Gueret

Le Duc
Meziere
Gallez
Maire



N^o 39
Bordier Jean
Baptiste Joseph.

L'an mil huit cent seize le dix sept
juin l'ardisant nous Maire de la Commune
d'Hubervilliers faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, s'est présenté le Sieur Coupain
Bordier Cultivateur demeurant en cette Commune lequel
nous a requis de dresser l'acte de naissance de Jean Baptiste
Joseph son fils auquel a donné le jour Maria Louis
Hardy son épouse hier à quatre heures de relevée. Il nous
a en conséquence représenté cet enfant en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs Jean
Baptiste Bordier oncle de l'enfant et Jacques Demars
Cultivateurs et encore Angelique Joseph Caron, Lesdits
Témoins majeurs demeurant en cette Commune
fut quoy nous officier de l'état civil ci dessus après
avoir en présence desdits témoins examiné cet enfant
avoir reconnu qu'il est du Sexe Masculin et avons dressé
le présent acte qui a été signé sur les deux registres par
les témoins le père de l'enfant et nous après qu'il en a
été donné lecture. J. Bordier A y Caron.
Demars t Bordier

N^o 40 naturel
Gouère François
Marie.

L'an mil huit cent seize le vingt cinq juin l'ardisant
nous Maire de la Commune d'Hubervilliers faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil, s'est présenté le Sieur Nicolas
Gouère Bourrelier demeurant en cette Commune lequel en
présence des Sieurs François - Coade Menuisier
demeurant à Paris département de la Seine et Louis
le Duc Marchand Boucher en cette Commune nous a déclaré
que Cécile Genault veuve Gerard Doux est accouchée hier
à dix heures du matin d'un enfant dont il se reconnaît
pour être le père, et auquel enfant il a été donné
les prénoms de Jean François Marie.
fut quoy nous officier de l'état civil ci dessus
dénommié après avoir en présence desdits témoins majeurs
Examiné cet enfant avons reconnu qu'il est du Sexe
Masculin et avons dressé le présent acte qui a été transcrit
et signé sur les deux registres par le déclarant, les témoins
et nous après qu'il en a été donné lecture. Lesdits jours
et an...
Gouère le Duc Gouère
Gouère le Duc Gouère

N^o 41
Leboue
Christophe N^o 41

L'an mil huit cent seize le dix sept
juin l'ardisant nous Maire de la Commune
d'Hubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
s'est présenté le Sieur Christophe Leboue Cultivateur demeurant
en cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de
naissance de Christophe Nicolas son fils auquel a
donné le jour Jeannette Singard son épouse hier à trois heures
du matin. Il nous a en conséquence représenté cet enfant en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs
Nicolas Michel - Demars Cultivateur et Louis le Duc
marchand Boucher et encore demoiselle Elisabeth Singard, les
dits témoins majeurs et domiciliés en cette Commune.
fut quoy nous officier de l'état civil ci dessus après avoir
en présence desdits témoins examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe Masculin et avons dressé le présent acte qui
a été signé sur les deux registres par les témoins, le père
de l'enfant et nous après qu'il en a été donné lecture.
Singard N. Demars Gouère
Leboue le Duc Gouère

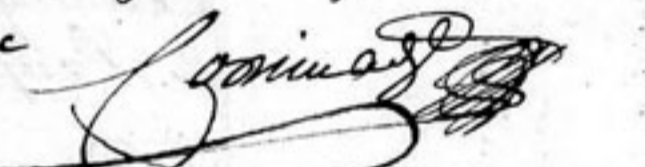


N^o 42
Lévesque Jean
Louis

L'an mil huit cent seize à six heures du matin le vingt
un du mois de juillet l'ardisant nous Maire de la Commune
d'Hubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
s'est présenté le Sieur Louis Ange Lévesque journalier en cette
Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance
de Jean Louis son fils auquel a donné le jour
Maria Rose Catherine David son épouse hier à six heures
de relevée. Il nous a en conséquence représenté cet enfant en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs
Nicolas Gouère Bourrelier et Louis le Duc Marchand Boucher
demeurant en cette Commune témoins majeurs et encore
en présence de Jean Victor Doux et Marie Louise Bonneau.
fut quoy nous officier de l'état civil ci dessus après avoir examiné
en présence desdits témoins cet enfant, avons reconnu qu'il est du
Sexe Masculin et avons dressé le présent acte qui a été signé sur
les deux registres par les deux témoins et nous quand au lieu
il a été donné lecture après lecture faite
Gouère le Duc Gouère


N^o. 43.
Gorin Marie
Elisabeth

L'an mil huit cent seize le vingt un du mois
de juillet à huit heures du matin l'ordonnant nous
Maire de la Commune d'Huberville faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil, sont présents le
sieur Jean Antoine Gorin Cultivateur en cette Commune lequel
nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marie Elisabeth
sa fille à laquelle a donné le jour Elisabeth Nouveau son épouse
hier à huit heures du matin, il nous a en conséquence représenté
cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
cet acte les sieurs Alexandre Gorin journalier oncle de
l'enfant et Louis le Duc Marchand Boucher représentant à
cause de son sexe la demoiselle Marie Lebon. —
Lesdits témoins majors et domiciliés en cette Commune.

Sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus après avoir,
en présence desdits témoins examiné cet enfant avons reconnu
qu'il est du sexe féminin et avons dressé le présent acte qui
a été signé par le second témoin et nous quand au premier
témoin et au père il ont déclaré ne le savoir après qu'il en
a été donné lecture. — Le Duc 

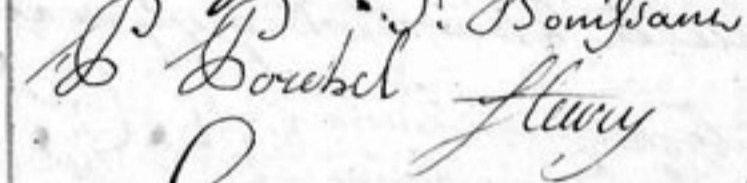
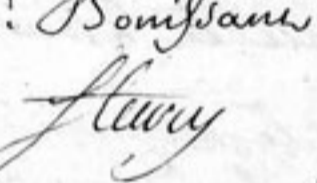
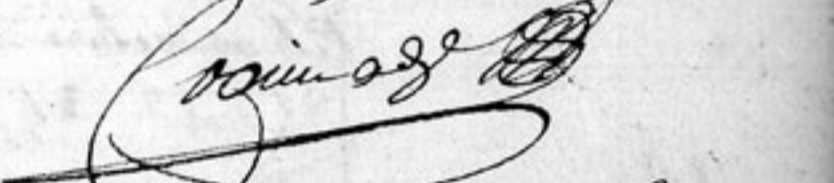
N^o. 44
Durand Pierre
Dolphe

L'an mil huit cent seize le vingt trois du mois de juillet
à huit heures de relevé l'ordonnant nous Maire de la Commune
d'Huberville faisant les fonctions d'officier public de l'état civil,
sont présents le sieur Dominique Alphonse Durand maçon en cette
Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance
de Pierre Adolphe son fils auquel a donné le jour
Marguerite Victoire Rose Baye son épouse aujourd'hui à
deux heures du matin, il nous a en conséquence représenté
cet enfant en nous déclarant qu'il nous produit pour
témoin de cet acte les sieurs Pierre Baillet
Jardinier demeurant à Paris rue de Babilonne Numéro
seize — oncle de l'enfant et Louis le Duc Marchand
Boucher en cette Commune et encore Genesien Baye
tante de l'enfant Lesdits témoins majors. —
Sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus après avoir,
en présence desdits témoins examiné cet enfant avons reconnu
qu'il est du sexe masculin, et avons dressé le présent acte qui
a été signé sur les deux registres par les témoins et nous quand
au père il a déclaré ne le savoir après lecture faite.

Baillet Le Duc 

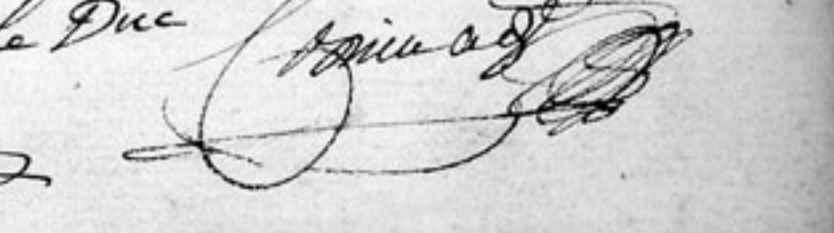
N^o. 45
Mozier Marie
Sophie

L'an mil huit cent seize le vingt six juillet ²³
à huit heures du matin l'ordonnant nous  Maire de la Commune d'Huberville faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, sont présents le sieur Jean
simon Mozier cultivateur en cette Commune, lequel nous a requis
de dresser l'acte de naissance de Marie Sophie
sa fille à laquelle a donné le jour Marie Claude Grandon son
épouse hier à deux heures après midi, il nous a en conséquence
représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin
de cet acte, les sieurs Simon Bonissant journalier et Jean
Fleury Cultivateur et encore Pierrette Sobel, Lesdits témoins
majors et domiciliés en cette Commune; sur quoi nous
officier de l'état civil ci dessus, après avoir en présence des
dits témoins examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
est du sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui a
été signé sur les deux registres par les témoins et nous
quand au père il a déclaré ne le savoir, après lecture faite.

 Bonissant
 Fleury
Le Duc 

N^o. 46
Lery Jean Joseph

L'an mil huit cent seize le vingt trois juillet l'ordonnant
nous Maire de la Commune d'Huberville faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil, sont présents le sieur Michel Lery
journalier en cette Commune lequel nous a requis de dresser
l'acte de naissance de Jean Joseph son fils
auquel a donné le jour Marie Anne Cousin son épouse hier
à sept heures de relevé, il nous a en conséquence représenté cet
enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
cet acte les sieurs Jean Nagot Epicier demeurant à
Paris rue de la Ferronnerie Numéro treize et Louis le Duc Marchand
Boucher demeurant en cette Commune représentant à cause de son
sexes Marie Joseph demars femme Caron Lesdits témoins
majors, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus après
avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons dressé
le présent acte, qui a été transcrit et signé sur les deux
registres par les témoins et nous quand au père il a
déclaré ne le savoir après lecture faite.

Joseph Demars Le Duc 
Nagot

N^o 47

Secuyer marchand
Claude Berrette.

L'an mil huit cent seize le treize en juillet
 Pardevant nous Maire de la Commune
 d'Huberville faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil, s'est présentée le sieur Nicolas Ange
 Déchamps journalier en cette Commune lequel nous a
 requis de dresser l'acte de naissance de Marie Claude Berrette
 sa fille à laquelle a donné le jour Marie Louise Eugène
 son épouse hier à trois heures de relevée, Il nous a
 en conséquence représenté cet enfant en nous déclarant
 qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Pierre
 Louis Boudier cultivateur et Jacques Demars cultivateur
 ledits témoins majeurs et domiciliés en cette Commune
 et encore en présence de Marie Claude Demars, sur
 quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé,
 après avoir en présence d'edit témoins, examiné cet
 enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et
 avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les
 registres et signé par les témoins et nous, quant au père
 il a déclaré ne le savoir après qu'il en a été donné lecture.

Second. Et le premier témoin M. C. Demars
 approuvé les deux renvois.

J. Demars Comissaire

N^o 48

Mangot François
Antoine.

L'an mil huit cent seize le premier du mois d'août
 Pardevant nous Maire de la Commune d'Huberville faisant les
 fonctions d'officier public de l'état civil, s'est présentée le sieur
 Antoine Mangot Emouleur demeurant en cette Commune
 lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de François Antoine
 son fils auquel a donné le jour Geneviève Landry son épouse
 hier à trois heures après midi, Il nous a en conséquence représenté
 cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
 acte les sieurs François Nicolas Gagnage charcutier et
 le sieur Louis le Duc marchand Boucher se présentant à cause
 de son sexe la demoiselle Michelle Fontaine, ledits témoins
 majeurs et domiciliés en cette Commune. sur quoi nous
 officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
 présence d'edit témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
 qu'il est du sexe masculin et avons dressé le présent acte
 qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le
 père, les témoins et nous après lecture faite.

Fontaine Gagnage Mangot, le Duc

Commissaire

N^o 49

Secuyer marchand
Justine.

L'an mil huit cent seize le sept en août
 Pardevant nous Maire de la Commune
 d'Huberville faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil, s'est présentée le sieur Pierre
 Secuyer marchand de vin traiteur en cette Commune lequel
 nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marie
 Justine sa fille à laquelle a donné le jour Marie Denise
 Demars son épouse hier à dix heures du soir, Il nous a
 en conséquence représenté cet enfant en nous déclarant qu'il
 produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Louis
 Bernet cultivateur et Dominique Secuyer garçon Boucher
 oncle de l'enfant, tous deux majeurs et domiciliés en cette
 Commune et en présence de Marie Cluzel épouse du
 sieur Pierre Landelle Boucher demeurant à la rue Buffon
 Robert grand tante de l'enfant, sur quoi nous officier de
 l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
 d'edit témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
 est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui
 a été transcrit et signé sur les deux registres par le père,
 les témoins et nous après lecture faite.

Pierre Marie Cluzel D. Secuyer

P. E. Secuyer

Commissaire

N^o 50

Porcière Marie
Louise.

L'an mil huit cent seize le vingt en août Pardevant nous Maire
 de la Commune d'Huberville faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, s'est présentée le sieur Claude Étienne Pascal Bercine
 Charcutier en cette Commune lequel en présence des sieurs
 Louis Sordiere journalier et Louis Seduc Marchand
 Boucher tous deux majeurs et domiciliés en cette
 Commune nous a déclaré que demoiselle Marie
 Stienne Sordiere est accouchée aujourd'hui à minuit
 en son domicile d'un enfant dont il se reconnaît pour
 être le père, sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus
 dénommé, après avoir, en présence d'edit témoins, examiné
 cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin et
 auquel enfant il a été donné le prénom de Marie Louise
 et avons dressé le présent acte qui a été transcrit et signé sur les
 deux registres par le sieur témoin et nous, quant au père
 il a déclaré ne le savoir après lecture faite.

Le Duc Commissaire



N^o. 31.
Basquet
Paul Alexandre

L'an mil huit cent seize le vingt deux eout
Sardesant nous Maire de la commune d'Hubervilliers
faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil,
est presenté le Sieur Jean Louis Abraham Basquet
Cultivateur en cette Commune lequel nous a legu de dresser
l'acte de Naissance de Paul Alexandre Son fils auquel
a donne le jour Françoise Mezure Son épouse hier à minuit.
Il nous a en consequence representé cet enfant en nous
declarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Paul Mezure Sieutehan oncle de l'enfant et Louis le Due
Marchand Boucher tous deux majeurs et domiciliés en cette
Commune et encore en presence de Elisabeth Basquet
épouse du Sieur Jean Baptiste Senoble Marchand de pommage
demeurant à Saint Denis tante de l'enfant, sur quoi
nous officier de l'etat civil ci dessus denommé, après avoir
en presence des dits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte,
qui a été transcrit et signé sur les deux registres par les témoins
et nous; quant au père il a déclaré ne le savoir après
lecture faite. f. Mezure Le Due

N^o. 32.
Naturel
Claude Sidore

L'an mil huit cent seize le vingt deux eout Sardesant nous
Maire de la Commune d'Hubervilliers faisant les fonctions d'officier
public de l'etat civil, est presenté la Demoiselle Marie
Genevieve feticite de lebel sage femme demeurant en cette Commune
qui nous a déclaré en presence des sieurs Louis Sidore Cochard
journalier et Louis le Due Marchand Boucher tous deux Majeurs
et domiciliés en cette Commune que Demoiselle Marie
Elenore Louis agée de vingt cinq ans, fille de défunt
Jean Louis et de Marie Boipeau ses père et mère, demeurante
en cette Commune est accouchée au domicile de Marie
Louis la sœur femme Marechal aussi en cette Commune
d'un enfant hier à sept heures de relevé; sur quoi,
nous officier de l'etat civil ci dessus denommé, après avoir,
en presence des dits témoins examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe Masculin et auquel il a été donné les prénoms
de Claude Sidore - et avons dressé le présent acte,
qui a été transcrit et signé sur les deux registres par les
désignés, les témoins et nous après lecture faite
Cochard Le Due
Delehelz

N^o. 33.
Davin Louis
Charles Hildesort.

L'an mil huit cent seize le vingt quatre
sept eout Sardesant nous Maire de la Commune d'Hubervilliers
faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil, est presenté le sieur
Claude Simon Davin Cultivateur en cette Commune lequel
nous a legu de dresser l'acte de Naissance de Louis
Charles Hildesort Son fils auquel a donné le jour Marie
Alexandrine Boudier Son épouse hier à sept heures Du Matin,
Il nous a en consequence representé cet enfant, en nous
declarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Louis Charles Mezure Cultivateur chez son père et Louis
le Due Marchand Boucher tous deux Majeurs et domiciliés
en cette Commune et encore en presence de Elisabeth
Boudier tante de l'enfant, sur quoi, nous officier de l'etat
civil ci dessus denommé, après avoir, en presence des dits
témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit et signé sur les deux registres par le père,
les témoins et nous après lecture faite. f. Mezure
Davin Mezure Le Due



N^o. 34.
Desnoyer alphonse
François.

L'an mil huit cent seize le trois septembre Sardesant
nous Maire de la Commune d'Hubervilliers faisant les
fonctions d'officier public de l'etat civil, est presenté le
sieur François Desnoyer Compagnon Charron demeurant
en cette Commune lequel nous a legu de dresser l'acte de
Naissance de Alphonse François Son fils, auquel
a donné le jour Marie Marguerite Barbier Son épouse
hier à six heures après midi; Il nous a en consequence
representé cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
témoin de cet acte les sieurs Pierre Nicolas Daumain
Compagnon Charron demeurant à Paris boulevard de la Madeleine et
Louis le Due Marchand Boucher en cette Commune, le dits
témoins Majeurs et encore en presence de Marie Marguerite
Mezure sœur grigant grand tante de l'enfant, sur quoi, nous
officier de l'etat civil ci dessus denommé, après avoir, en presence
des dits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
Masculin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit et signé
sur les deux registres par le père, les témoins et nous après
lecture faite. f. Daumain Desnoyer
me meyer Le Due

N^o 35.
Cousin
Pierre Nicolas

L'an mil huit cent seize le sept septembre
Pardevant nous Maire de la Commune d'Huberville
remplissant les fonctions d'officier public de l'état
Civil, s'est présentée le sieur Jean Louis Cousin
journalier demeurant en cette Commune, lequel nous a requis
de dresser l'acte de naissance de Pierre Nicolas son
fils, auquel a donné le jour Marguerite Angélique Guignon
son épouse aujourd'hui à trois heures du matin; Il nous a
en conséquence représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
produit pour témoin de cet acte les sieurs Marcite Alexis
Cuber Bourgeois et Louis le Duc Marchand Bouchet tous
deux majeurs et domiciliés en cette Commune sur quoi
nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du sexe Masculin, et avons
dresé le présent acte qui a été transcrit et signé
sur les deux registres par les témoins et nous, quant
aupère il a déclaré ne le savoir, après lecture faite.

Le Duc
Cuber
Cousin

N^o 36.
Sandry alexandre
Nicolas

L'an mil huit cent seize le onze septembre Pardevant nous
Maire de la Commune d'Huberville remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil, s'est présentée le sieur Alexandre
Sandry Cultivateur en cette Commune, lequel nous a requis de
dreser l'acte de naissance de Alexandre Nicolas son fils,
auquel a donné le jour Marie Thérèse Bouchet son épouse
hier à trois heures du matin; Il nous a en conséquence
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte les sieurs Nicolas Sandry
Cultivateur et Louis le Duc Marchand Bouchet tous deux
Majeurs et domiciliés en cette Commune et encore en
présence de Marie Thérèse Baye épouse du sieur Jean
Julien Humeau Lingard Cultivateur en cette Commune;
sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dresé le
présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres
par le père, le second témoin et nous, quant au premier
témoin il a déclaré ne le savoir après lecture faite.

A Sandry le Duc
Cousin

N^o 37
Bonneau Louis
Victor

L'an mil huit cent seize le dix huit quinze
septembre Pardevant nous
la Commune d'Huberville
fonctions d'officier public de
le sieur Jean Louis Bonneau journalier en cette Commune lequel nous
a requis de dresser l'acte de naissance de Louis
Victor son fils, auquel a donné le jour Marie Victoire
Hebert son épouse hier à dix heures du soir; Il nous a
en conséquence représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
produit pour témoin de cet acte les sieurs Guillaume Victor
Hebert oncle de l'enfant, Mesurier de Charbon demeurant à Paris
rue de la Coutellerie Numéro vingt un et Louis le Duc Marchand
Bouchet en cette Commune tous deux majeurs.
sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du sexe Masculin, et avons dresé le
présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres
par le père, les témoins et nous après lecture faite.

Hebert Bonneau
Le Duc
Cousin



N^o 38
Bordier Marie
Louise Genevieve

L'an mil huit cent seize le vingt septembre Pardevant
nous Maire de la Commune d'Huberville faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil, s'est présentée le sieur Jean Baptiste Bordier
Macon en cette Commune, lequel nous a requis de dresser l'acte
de naissance de Marie Louise Genevieve sa fille à laquelle
a donné le jour Anne Genevieve Guies son épouse hier à neuf
heures du soir; Il nous a en conséquence représenté cet enfant,
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
sieurs Louis le Duc Marchand Bouchet et Augustin
Epiery, Maçon tous deux majeurs et domiciliés en
cette Commune, sur quoi nous, officier de l'état civil ci
dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins,
examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
féminin, et avons dresé le présent acte qui a été transcrit
et signé sur les deux registres par le père, les témoins
et nous après lecture faite.

Bordier
Le Duc
Cousin

N^o 19
enfant Naturelle
Marie Madeleine

L'an mil huit cent seize le vingt sept septembre
Pardevant nous Maire de la commune d'Huberville
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil,
sont présente Mademoiselle Marie Genevieve
Delobel sage femme en cette commune qui nous
a déclaré que Demoiselle Madeleine Blanche Merieres fille
mineure en cette commune de Louis Merieres journalier
et de Madeleine Boucher son épouse sa mère et mere
demourant en cette commune est accouchée hier à six
heures de relevé d'un enfant du sexe féminin, quelle
nous présente et auquel enfant il a été donné le
premier de Marie Madeleine en présence des sieurs
Paul Meriere Lieutenant et Louis le Duc Marchand
Boucher tous deux majeurs et domiciliés en cette commune
qui ont signé avec la déclarant et nous après lecture faite

Delobel Marievy
Le Duc

N^o 62
Soisson, Pierre Jules

L'an mil huit cent seize le trente septembre Pardevant
nous Maire de la commune d'Huberville faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil, sont présente le
sieur Jacques Christophe Soisson Cultivateur en cette commune
lequel nous a reçu de desuper l'acte de naissance de
Pierre Jules - son fils auquel a donné le jour
Marie Sophie Boninprant son épouse hier à onze heures
du matin. Il nous a en conséquence représenté cet enfant, en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
les sieurs Jean Pierre Chemin Curgist demourant à Paris
rue Saint Magloire Numéro deux beau père de l'enfant
et Louis le Duc Marchand Boucher en cette commune
tous deux majeurs, et encore en présence de Catherine
demourant femme de Claude Christophe Soisson, sur
quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence dedit témoins, Examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons dressé
le présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux
registres par le père, les témoins et nous après qu'il
en a été donné lecture.

Chemins
Soisson le Duc

N^o 61
Goret Marie
Josephine Françoise

L'an mil huit cent seize le deux octobre Pardevant
nous Maire de la commune d'Huberville faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, sont présente
le sieur Jean Bonnet Goret journalier en cette commune
lequel nous a reçu de desuper l'acte de naissance de Marie
Josephine Françoise sa fille à laquelle a donné le jour Marie
Josephine Duchesne son épouse aujourd'hui à cinq heures
du matin. Il nous a en conséquence représenté cet enfant, en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Christophe Françoise Goret oncle de l'enfant et Louis le
Duc Marchand Boucher tous majeurs et domiciliés en
cette commune et encore en présence de Angelique Joseph Caron
épouse du sieur Jacques demourant aussi de cette commune, sur quoi, nous,
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence dedit
témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin,
et avons dressé le présent acte qui a été transcrit et signé sur les
deux registres par le père, le second témoin et nous, quant au
premier témoin il a déclaré de le savoir après lecture faite.

Le Duc Goret A J Caron

N^o 62
Borchet Marie
Madeleine

L'an mil huit cent seize le trois octobre Pardevant nous Maire de
la commune d'Huberville faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil, sont présente le sieur Nicolas Christophe Borchet Cultivateur
en cette commune, lequel nous a reçu de desuper l'acte de
naissance de Marie Madeleine sa fille à laquelle
a donné le jour Marie Marguerite Duvry son épouse hier
à quatre heures du matin. Il nous a en conséquence représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
cet acte les sieurs Jacques Degraze Cultivateur oncle de
l'enfant et Louis le Duc Marchand Boucher tous deux
majeurs et domiciliés en cette commune, sur quoi, nous,
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence dedit témoins, Examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent
acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le
père, les témoins et nous après qu'il en a été donné lecture

Le Duc Borchet Degraze

N^o. 63.

Descoins
Cyprien Hilair

L'an mil huit cent seize le huit octobre
 Pardevant nous Adjoint de la Commune
 d'Hubervilliers faisant les fonctions d'officier
 de l'état civil, Est présente le Sieur Cyprien Hilair
 Descoins propriétaire demeurant en cette Commune
 lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance
 de Cyprien Hilair son fils auquel a donné le jour
 Marie Madeleine Joly son épouse hier à quatre
 heures de relevé; Il nous a en conséquence représenté
 cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
 témoin de cet acte les sieurs Etienne Meziers
 Marchand de Vin et Louis le Duc Marchand Poucher
 tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune;
 sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
 dénommé, après avoir, en présence des dits témoins,
 Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe
 Masculin; Et avons dressé le présent acte qui a
 été transcrit et signé sur les deux registres par le
 père, les témoins et nous après qu'il en a été donné lecture.

Descoins Meziers Le Duc

[Signature]

N^o. 64.

Leroy Marie
Esther.

L'an mil huit cent seize le neuf octobre Pardevant
 nous Adjoint de la Commune d'Hubervilliers faisant les
 fonctions d'officier public de l'état civil, Est présente le Sieur
 Pierre François Leroy Vitrier demeurant en cette Commune,
 lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
 Marie Esther - sa fille à laquelle a donné le jour
 Marie Marguerite suot son épouse hier à neuf heures
 du soir; Il nous a en conséquence représenté cet enfant
 en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte
 les sieurs Julien Dubin *[Signature]* Louis le Duc Marchand
 Poucher et Augustin Eburey Maçon tous deux Majeurs
 et domiciliés en cette Commune; sur quoi nous
 officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir
 en présence des dits témoins Examiné cet enfant, avons
 reconnu qu'il est du sexe féminin; Et avons dressé le présent
 acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le
 père, les témoins et nous après lecture faite.

Leroy Le Duc

[Signature]

N^o. 65.

Fleury Jean Louis

L'an mil huit cent seize le treize octobre d^e J^e Sept
 Pardevant Sieur Nicolas Codieu Maire de la
 Commune d'Hubervilliers faisant les fonctions
 d'officier public de l'état civil, Est présente le Sieur
 Jean Fleury Cultivateur demeurant en cette Commune lequel
 nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Jean Louis
 son fils auquel a donné le jour Marie Renette Borchel son épouse
 hier à quatre heures du matin; Il nous a en conséquence
 représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
 témoin de cet acte les sieurs Jean Louis Borchel Cultivateur
 oncle de l'enfant et Louis le Duc Marchand Poucher tous deux
 majeurs et domiciliés en cette Commune et encore en
 présence de Marie Catherine Fleury tante de l'enfant.

sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus
 dénommé, après avoir, en présence des dits témoins,
 Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
 sexe masculin; et avons dressé le présent acte qui
 a été transcrit et signé sur les deux registres par
 le père, un témoin et nous, le premier témoin au clair et
 savoir après lecture faite

J Fleury Fleury Le Duc

[Signature]

N^o. 66.

Noussellet Marie
Marguerite.

L'an mil huit cent seize le quatorze octobre Pardevant nous
 Sieur Nicolas Codieu, Maire de la Commune d'Hubervilliers faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil; Est présente le Sieur
 Jean Baptiste Noussellet journalier demeurant en cette Commune,
 lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Marguerite
 sa fille à laquelle a donné le jour Marie Marguerite Boninprant son
 épouse hier à Minuit; Il nous a en conséquence représenté cet
 enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet
 acte les sieurs Martin François Noussellet Cordonnier grand
 père de l'enfant et Louis le Duc Marchand Poucher tous deux
 Majeurs et domiciliés en cette Commune et encore en présence
 de Marie Louise Cousin d. Boninprant grand mère de l'enfant
 sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir
 en présence des dits témoins Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
 sexe féminin et avons dressé le présent acte qui a été transcrit et signé
 sur les deux registres par le père, les témoins et nous après lecture faite.

Noussellet Rousselet Le Duc

[Signature]

N^o. 67
David Marie
Louis Apoline

L'an mil huit cent seize le deux Novembre
L'ardent nous Maire de la Commune d'Huberville
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil s'est présenté le Sieur Charles Christophe David
maçon demeurant en cette Commune lequel nous a
requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Louise Apoline
sa fille à laquelle a donné le jour Marie Marguerite
Meunier son épouse hier à deux heures du matin;
Il nous a en conséquence représenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Louis Simon David marchand de Vin et Louis le Duc
marchand Boucher tous deux majeurs et domiciliés
dans cette Commune et encore en présence de Marie
Marguerite Meunier tante de l'enfant.

Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du Sexe féminin et avons dressé
le présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux
registres par le père les témoins et nous après lecture
faite. — L. N. David
Le Duc

N^o. 69
Bonneau

L'an mil huit cent seize le quatre Novembre à dix huit
heures du matin l'ardent nous Maire de
la Commune d'Huberville faisant les fonctions
public de l'état civil, s'est présenté le Sieur Philippe
Lazare Bonneau cultivateur en cette Commune lequel nous
a déclaré que Anne Justine femme de son épouse est
accouchée aujourd'hui d'un enfant, à deux heures du matin
et que ledit enfant na veu qu'environ une heure, qu'il nous
l'a présenté sans vie en présence des sieurs Jean Baptiste
Neullet chirurgien et Louis le Duc marchand Boucher tous
deux majeurs et domiciliés en cette Commune, et après
avoir examiné ledit enfant, en présence desdits témoins, avons
reconnu qu'il était du Sexe masculin et avons dressé le
présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres
par les témoins et nous, quant au père il a déclaré ne le
savoir après lecture faite. —

Le Duc
Reullot

N^o. 68
Coupneau Marie

L'an mil huit cent seize le deux Novembre l'ardent
nous Maire de la Commune d'Huberville faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil, s'est présenté le Sieur Nicolas
Coupneau cultivateur demeurant en cette Commune lequel
nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
Louis Marie son fils auquel a donné le jour Marie Claude
Nicolle Hermet son épouse hier à midi; Il nous a en conséquence
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin
de cet acte les sieurs Guillaume Hermet journalier oncle de
l'enfant et Louis le Duc marchand Boucher tous deux
majeurs et domiciliés en cette Commune et encore en présence
de Marie Marguerite Loignon aussi de cette Commune sur
quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe masculin et avons dressé le présent acte qui a
été transcrit et signé sur les deux registres par le second témoin et
nous quant au père et le premier témoin il ont déclaré ne le
savoir après lecture faite. — Le Duc

N^o. 70
Hebert Louis

L'an mil huit cent seize le six Novembre l'ardent
nous Maire de la Commune d'Huberville faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil, s'est présenté le Sieur Guillaume
Coupneau Hebert journalier demeurant en cette Commune
lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
Louis son fils auquel a donné le jour
Marie Anastasie Cousin son épouse hier à cinq heures du
matin; Il nous a en conséquence représenté cet enfant, en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
sieurs Louis Hebert journalier grand père de l'enfant et
Louis le Duc marchand Boucher tous deux majeurs et domiciliés
en cette Commune, et encore en présence de Marie Anne
Cousin tante de l'enfant aussi de cette Commune.
Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du Sexe masculin et avons dressé le
présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres
par le second témoin et nous, quant au père et le premier
témoin ils ont déclaré ne le savoir après lecture faite. —
Le Duc

N^o 71
Blancheteau
Denis Louis

L'an mil huit cent seize le sept Novembre
Par devant nous Maire de la Commune d'Huberville
faisant la fonction d'officier public de l'état
Civil, s'est présentée le Sieur Blancheteau (Louis) journalier
demeurant en cette Commune lequel nous a requis de
dresser l'acte de naissance de Denis Louis son fils
auquel a donné le jour Marie Catherine Demars son
épouse hier à deux heures de relevée; Il nous
a en conséquence représenté cet enfant en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Claude
Denis Moulu Nourrisseur demeurant à Cruvecoeur Commune
de la Courneuve oncle de l'enfant et Louis le Duc marchand
Boucher en cette Commune tous deux majeurs et encore en présence de
Claude Demars tante de l'enfant; sur quoi nous officier de l'état civil
ci dessus dénommé après avoir en présence desdits témoins examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé
le présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le
père, le second témoin et nous quant au premier témoin il a déclaré ne le savoir après
lecture faite.

Le Duc Moulu
Louis

N^o 72
Frichot
Philippe Pierre

L'an mil huit cent seize le huit Novembre
Par devant nous Maire de la Commune d'Huberville
faisant la fonction d'officier public de l'état civil, s'est présentée le Sieur Pierre Nicolas Frichot
maçon demeurant en cette Commune lequel nous a requis de
dresser l'acte de naissance de Philippe Pierre son fils
auquel a donné le jour Marie Marguerite Bonneau son épouse
hier à onze heures du soir; Il nous a en conséquence représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
acte les sieurs Philippe Sazare Bonneau Cultivateur oncle de
l'enfant et Louis le Duc marchand Boucher, tous deux majeurs
et domiciliés en cette Commune, et encore de Marie Anne
Boucher; sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé
après avoir en présence desdits témoins examiné cet enfant
avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le
présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le
père, le second témoin et nous, quant au premier témoin il
a déclaré ne le savoir après lecture faite.

Frichot Le Duc Louis

N^o 73
Marin Laurence
Reine

L'an mil huit cent seize le neuf Novembre
Par devant nous Maire de la Commune d'Huberville
faisant la fonction d'officier public de l'état civil, s'est présentée
le Sieur Jean François Christophe Marin cultivateur demeurant
en cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance
de Laurence Reine sa fille à laquelle a donné le jour
Marie Laurence Boudier son épouse hier à dix heures du matin;
Il nous a en conséquence représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Marie
Laurent Poisson cultivateur oncle de l'enfant et Louis le Duc
marchand Boucher, tous deux majeurs et domiciliés en cette
Commune et encore en présence de Reine Gasse
épouse du sieur Christophe Marin cultivateur de cette Commune
sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé
après avoir en présence desdits témoins examiné cet enfant
avons reconnu qu'il est du Sexe féminin et avons dressé le
présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres
par le père, le second témoin et nous quant au premier
témoin il a déclaré ne le savoir après lecture faite.

Le Duc Poisson

N^o 76
Bordier Marie
Jean Baptiste

L'an mil huit cent seize le seize Novembre
Par devant nous Maire de la Commune d'Huberville
faisant la fonction d'officier public de l'état civil, s'est présentée le Sieur Jean Baptiste Bordier
Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a requis de dresser
l'acte de naissance de Marie Jean Baptiste son fils auquel a
donné le jour Catherine Bordier son épouse hier à une heure
du matin; Il nous a en conséquence représenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Jean Baptiste Poisson Cultivateur et Louis le Duc marchand
Boucher tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune et encore
en présence de demoiselle Marie Anne Bonneau aumônier de cette Commune.
Sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé après avoir
en présence desdits témoins examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
du Sexe masculin et avons dressé le présent acte qui a été transcrit
et signé sur les deux registres par le père, le second témoin et nous
après lecture faite.

Bordier Le Duc Poisson

N^o. 75.
Cousin Louis
Marie

L'an mil huit cent seize le vingt trois du mois de
Novembre l'ardvant nous Maire de la Commune d'Huberville
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, foy
présente le Sieur Jacques Christophe Cousin Cordonnier
demeurant en cette Commune, lequel nous a requis de dresser
l'acte de naissance de Louis Marie son fils
auquel a donné le jour Marie Françoise Chretien son épouse
hier à huit heures du matin. Il nous a en conséquence représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin
de cet acte les Sieurs Louis Nicolas Chretien journalier
oncle de l'enfant et Louis le Duc Marchand Boucher, tous
deux majeurs et domiciliés en cette Commune et encore en
présence de Demoiselle Marie Elisabeth Bonneau.
Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé
après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant
avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé
le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par le père, les témoins et nous après lecture faite

Cousin Louis Chretien
M. E. Bonneau Le Duc Louis

N^o. 76.
David
Joseph Benjamin

L'an mil huit cent seize le vingt huit novembre
l'ardvant nous Maire de la Commune d'Huberville faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, foy présente le
Sieur Jean Antoine Nicolas David Cultivateur demeurant en
cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de
naissance de Joseph Benjamin son fils, auquel a donné
le jour Marie Anne Vatteau son épouse aujourd'hui à quatre
heures du matin. Il nous a en conséquence représenté cet
enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
acte les Sieurs Guillaume Vatteau Cultivateur et Louis le
Duc Marchand Boucher tous deux majeurs et domiciliés
en cette Commune, sur quoi, nous, officier de l'état
civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père, les
témoins et nous après lecture faite.
J'a n David Le Duc Louis

N^o. 77
Monnot
Marie Genevieve

L'an mil huit cent seize le trois décembre
l'ardvant nous Maire de la Commune d'Huberville
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de
ladite Commune, foy présente le Sieur Antoine Monnot
Marchand demeurant en cette Commune, lequel nous a requis de
dresser l'acte de naissance de Marie Genevieve sa fille à
laquelle a donné le jour Genevieve Elisabeth Morand son épouse
hier à onze heures du soir. Il nous a en conséquence représenté cet
enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
Sieurs Pierre Marie Antoine Botron journalier demeurant à Paris
tous deux oncles de l'enfant et Louis le Duc Marchand Boucher
en cette Commune, tous deux témoins majeurs, et encore en présence de
Marie Genevieve Simone Thierry femme du Sieur Antoine foyot
Cultivateur demeurant à Crveleur Commune de la Furneure; sur quoi
nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
féminin et avons dressé le présent acte qui a été de suite transcrit
sur les deux registres et signé par les témoins et nous, quand
aupère il a déclaré ne le savoir après lecture faite.

Botron M G Thierry
Le Duc Louis

N^o. 78
Baye Louis
Augustin

L'an mil huit cent seize le quatre décembre l'ardvant nous
Maire de la Commune d'Huberville remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil de ladite Commune, foy présente le Sieur Augustin
Michel Baye Cultivateur demeurant en cette Commune, lequel nous
a requis de dresser l'acte de naissance de Louis Augustin
son fils auquel a donné le jour Louise Espérance Coudin son
épouse hier à onze heures du soir; Il nous a en conséquence représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
les Sieurs Louis Cousin Cultivateur demeurant à Crveleur Commune
de la Furneure grand père de l'enfant et Louis le Duc Marchand Boucher
en cette Commune, tous deux témoins majeurs et encore en présence
de Marie Madeleine Hardy femme du Sieur Michel Baye grand
mère de l'enfant demeurante en cette Commune; sur quoi, nous, officier
de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins,
examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et
avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par le père, les témoins et nous après lecture faite.
Hardy Cousin Le Duc Louis

N^o 79
Serapeur
Marie Charlotte

L'an mil huit cent seize le six décembre lardavant
nous Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les
fonctions d'officier de l'état civil, j'est présente le Sieur
Nicolas Serapeur journalier demeurant en cette Commune
lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marie Charlotte
la fille à laquelle a donné le jour Marie Françoise Dural son épouse
aujourd'hui à sept heures du matin; Et nous a en conséquence
présenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour
témoins de cet acte les Sieurs Jean Antoine Nicolas David
Cultivateur et Louis le Duc Marchand Boucher tous deux
majeurs et domiciliés en cette Commune, et encore en présence
de Charlotte Doublet femme du Sieur Pierre Dural grand-
mère de l'enfant demeurant en cette Commune. Sur quoi
nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent
acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
les témoins et nous, quant au père il a déclaré ne
savoir signer après lecture faite.

J. A. N. David Le Duc

N^o 80
Boisson
Jean Jacques

L'an mil huit cent seize le huit décembre lardavant nous
Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil, j'est présente le Sieur Jacques Antoine Boisson
tailleur d'habits demeurant en cette Commune, lequel nous a requis de
dresser l'acte de naissance de Jean Jacques son fils auquel a
donné le jour Marie Jeanne Madeleine Louvatière son épouse à
midi; Et nous a en conséquence présenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoins de cet acte les Sieurs Jean Boudet
Counelier oncle de l'enfant et Louis le Duc Marchand Boucher tous
deux majeurs domiciliés en cette Commune, et encore en présence
de demoiselle Madeleine Louise Louvatière institutrice en
cette Commune tante de l'enfant; Sur quoi nous, officier de
l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe
masculin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par le père, les témoins et nous, après
qu'il en a été donné lecture. Jean Boudet Le Duc

Louvatière
ja Boisson

N^o 81
Fleury
Cécile Marguerite

L'an mil huit cent seize le douze décembre lardavant
quatre heures de relevé lardavant nous Maire de
la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil, j'est présente
le Sieur Nicolas Fleury Cultivateur demeurant en cette Commune,
lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Cécile Marguerite
la fille à laquelle a donné le jour Marie Cécile Boisson son épouse
aujourd'hui à une heure de relevé; Et nous a en conséquence
présenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoins de
cet acte les Sieurs Edrien Boisson Cultivateur grand père
de l'enfant et Louis le Duc marchand Boucher tous deux
majeurs et domiciliés en cette Commune et encore en présence
de Marie Marguerite Bordier épouse du Sieur Nicolas Fleury
grand mère de l'enfant aussi de cette Commune.

Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du sexe féminin et avons dressé le
présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé
par le père, le second témoin et nous, quant au premier
témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Nicolas Fleury Le Duc

N^o 82
Degrave
Louise Sophie

L'an mil huit cent seize le quinze décembre lardavant
nous Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil, j'est présente le Sieur Jean Louis
Christophe Degrave Cultivateur demeurant en cette Commune, lequel
nous a requis de dresser l'acte de naissance de Louise Sophie
la fille à laquelle a donné le jour Marie Josephette Osse son épouse
à quatre heures du matin; Et nous a en conséquence présenté cet
enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les Sieurs
Pierre Paul Durand, maçon, et Louis le Duc Marchand Boucher
tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune et encore en
présence de Marie Louise Degrave tante de l'enfant épouse
du Sieur Pierre Richard Bordier Cultivateur en cette Commune.

Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir,
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père, les témoins
et nous, après lecture faite.

Degrave Louise Sophie Le Duc

N^o 83.
Doux
Paul Simon

L'an mil huit cent seize le dix neuf decembre
Sardenant nous Maire de la Commune d'Hubervilleux
Remplissant les fonctions d'officier public de l'etat civil,
S'est presenté le Sieur Simon Doux Cultivateur demeurant
en cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte
de Naissance de Paul Simon son fils
auquel a donne le jour Marie Catherine Landry son
epouse hier à trois heures du matin; Il nous a en
conséquence présente cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Paul
Meziers Cultivateur et Louis le Duc Marchand Bouche
tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune
et encore en présence de Genevieve Lamoreche épouse
du Sieur Louis Guillaume Boudier Cultivateur en cette Commune
fut quoi, nous, officier de l'etat civil ci dessus
denomme après avoir, en présence dedit témoin
examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe
masculin; et avons dressé le présent acte qui a
été transcrit sur les deux registres et signé par
le père, le second témoin et nous après lecture
faite quant au premier témoin et a déclaré par avoir signé
Le Duc

Simon Doux
Le Duc

N^o 84.
Bouche
Pierre Laurent

L'an mil huit cent seize le vingt decembre Sardenant
nous Maire de la Commune d'Hubervilleux Remplissant les fonctions
d'officier public de l'etat civil S'est presenté le Sieur Pierre Laurent
forgeron demeurant en cette Commune lequel nous a requis de
dresser l'acte de naissance de Pierre Laurent son fils
auquel a donne le jour Marie Louise Lebon son épouse hier
à cinq heures de relevée; Il nous a en conséquence présente cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
sieurs Pierre Laurent Bouche Cultivateur et Louis le Duc Marchand
Bouche tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune et
encore en présence de la Demoiselle Marie Claude Caron aussi de
cette Commune. - fut quoi, nous, officier de l'etat civil
ci dessus denomme après avoir, en présence dedit témoin
examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe
masculin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par le père, les témoins
et nous après lecture faite.
M. C. Caron Bouche Bordes
Le Duc

Pierre Laurent
Le Duc

N^o 85.
Antoine Jean Baptiste
NATUREL

L'an mil huit cent seize le vingt deux Nuyf Dec
decembre Sardenant nous Maire d'Hubervilleux
faisant les fonctions d'officier public de l'etat
Civil Est comparu la Demoiselle Marie Genevieve
scliette de Lehel sage femme en cette Commune que nous
déclare que le jour d'aujourd'hui à une heure du matin la Damselle
Marie Madeleine Trouet fille majeure en cette Commune
de Antoine Trouet et de Marie Madeleine Boison ses
père et mère aussi de cette Commune est accouchée
d'un enfant du sexe masculin auquel il a été donné
les prénoms de Antoine Jean Baptiste en présence
de Sieurs Augustin Chiroy maçon et Louis le Duc
Marchand Bouche tous deux majeurs et domiciliés
en cette Commune. Lesquels témoins ont signé avec
nous ainsi que la déclarante après lecture faite.
thierry Delehel Le Duc

Antoine Jean Baptiste
Le Duc

N^o 86.
Bouche
Louis Denis

L'an mil huit cent seize le vingt six decembre Sardenant
nous Maire de la Commune d'Hubervilleux Remplissant les fonctions
d'officier public de l'etat civil, S'est presenté le Sieur Pierre Laurent
Bouche Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a
requis de dresser l'acte de naissance de Louis Denis
son fils auquel a donne le jour Marie Marguerite Meriere son
épouse hier à sept heures du soir; Il nous a en conséquence présente
cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
les sieurs Pierre Louis Caron Gaton d'Ecure demeurant à Paris
rue du Bonceau Numero vingt cinq et Pierre Etienne Secuyer
Marchand de Vin en cette Commune, tous deux majeurs,
Et encore en présence de Marie Denise Demar. épouse dudit
sieur Secuyer; - fut quoi, nous, officier de l'etat civil ci
dessus denomme après avoir, en présence dedit témoin
examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin,
et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par le père les témoins et nous après
lecture faite.

Pierre Laurent Bouche
Le Duc
P. E. Secuyer

96° 87

Demars
Sieur Christophe Claude

L'an mil huit cent seize le vingt sept décembre l'ordinaire
 nous Maire de la commune d'Huberville, remplissant les
 fonctions d'officier public de l'état civil, l'est présentée le Sieur
 Paul Christophe Demars Cultivateur demurant en cette commune
 lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
 Sieur Christophe Claude son fils auquel a donné le jour
 Pierrette Antoinette Boisson son épouse hier à huit heures
 du matin; Il nous a en conséquence le présente cet enfant
 en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
 les Sieurs Louis Pierre Bordier Cultivateur et Louis le Duc
 marchand Boucher tous deux majeurs et domiciliés en cette
 Commune et encore en présence de Marie Claude Bordier
 épouse du Sieur Nicolas Antoinette Demars Cultivateur au près
 de cette Commune. — Sur quoi, nous, officier de l'état
 Civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins
 Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe Masculin
 et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux
 registres et signé par le père les témoins et nous, après
 lecture faite.

Louis Pierre Bordier
 Marie Claude Bordier Le Duc
 Jc Demars

96° 88

Sandry
Sieur Jacques Alexandre

L'an mil huit cent seize le vingt huit décembre l'ordinaire
 nous Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil
 de la commune d'Huberville, l'est présentée le Sieur Louis Jacques
 Sandry Cultivateur en cette commune, lequel nous a requis de
 dresser l'acte de Naissance de Louis Jacques Alexandre son fils
 auquel a donné le jour Marie Genevieve Coupraint Honnête
 son épouse hier à une heure de relevée; Il nous a en conséquence
 le présente cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
 témoin de cet acte les Sieurs Alexandre Sandry Cultivateur
 oncle de l'enfant et Louis le Duc Marchand Boucher tous deux
 majeurs et domiciliés en cette commune et encore en présence
 de Marie Joseph Lezier aussi de cette commune,
 sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé,
 après avoir, en présence desdits témoins, Examiné cet
 enfant, avons reconnu qu'il est du sexe Masculin et avons
 dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres
 et signé par les témoins et nous, quant
 au père il a déclaré ne savoir signer après lecture
 faite.

Alexandre Sandry
 Le Duc

Clot et curé le présent Registre.
 par nous Maire Jousigne, à Huberville
 Ce premier Janvier mil huit cent dix Sept.

(Signature)

TABLE.

Nom	Prénoms	N ^o	Nom	Prénoms
1. Got	Augustin	33	Mikovsky	Louise Josephine Henriette
2. Loison	Louise Marie	34	Goulet	Jean Baptiste
3. Loison	Christophe Laurent	35	Lasquet	Vincent Toussaint
4. Sebou	Marie Catherine	36	Bonneau	Philippe Désiré
5. Demars	Genevieve Adèle	37	Boyer	Louis Pierre
6. Soudet	Philippe Joseph	38	Gueret	Jean Victor Nicolas
7. Giffet	Jacques Louis	39	Bordier	Jean Baptiste Joseph
8. Laperot	Théophile	40	Gouere Naturel	Jean François Marie
9. Demars	Antoine Claude	41	Sebou	Christophe Nicolas
10. Fleury	Esperance Désirée	42	Pétrus	Jean Louis
11. Guay	Jules Antoine	43	Gorin	Marie Elisabeth
12. Feilhot	Louise Marie	44	Durand	Pierre Adolphe
13. Naturel	Louis Christophe	45	Meriere	Marie Sophie
14. Demars	Marquise Rose	46	Sery	Jean Joseph
15. Pouchet	Désirée Armantine	47	Déchamps	Marie Claude Victoire
16. Meriere	Adèle Nicole	48	Mangot	François Antoine
17. Marescot	Françoise Marie	49	Seruyes	Marie Justine
18. Porrier	Adèle Pauline	50	Burdere enfant	Marie Louise
19. Loquet	Nicolas Alexandre	51	Naturel	Saint Alexandre
20. Serapeur	Pierre Nicolas	52	enfant Naturel	Claude Sidore
21. Dupuis	Pierre Louis	53	Davin	Louis Charles Hildevard
22. Soiselet	Jean Alexandre	54	Desnoyer	Alphonse François
23. Boyer	Marie Virginie	55	Coubin	Pierre Nicolas
24. Loquet	Louis Joseph	56	Sauvry	Alexandre Nicolas
25. Legendre	Antoine	57	Bonneau	Louis Victor
26. Marchal	Manitha Victoire	58	Bordier	Marie Louise Genevieve
27. Grignon	Antoine Christophe Désiré	59	enfant Naturel	Marie Madeleine
28. Demars	Désiré Christophe	60	Loison	Pierre Jules
29. Najest	Scholastique Adèle	61	Gueret	Marie Josephine François
30. Loison	Louis J ^m M ^{re} Constant	62	Porchet	Marie Madeleine
31. Coq	Helene Genevieve	63	Descoins	Cyprien Bilaire
32. Davin	Nicolas Louis Désiré	64	Seroy	Marie Esther

TABLE.

Numero	Noms	Prénoms
65	Flury	Jean Louis
66	Bouquet	Marie Marguerite
67	David	Marie Louise Apoline
68	Bouveau	Louisa Marie
69	Bouveau	"
70	Lebert	Louis
71	Blancheteau	Denis Louis
72	Fischer	Philippe Pierre
73	Marin	Laurence Reine
74	Bordier	Marie Jean Baptiste
75	Cousin	Louis Marie
76	David	Joseph Benjamin
77	Mcconnor	Marie Genevieve
78	Maye	Louis Augustin
79	Lechapleur	Marie Charlotte
80	Boisson	Jean Jacques
81	Flury	Cécile Marguerite
82	Degrave	Louise Sophie
83	Doux	Paul Simon
84	Borde	Pierre Laurent
85	enfant Naturel	Antoine Jean Baptiste
86	Bouche	Louis Denis
87	Demard	Pierre Christophe Claude
88	Landry	Louis Jacques Alexandre

Fin de la
table.

DÉPARTEMENT

DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT Communal d

COMMUNE d

Clubervilliers

DOUBLE REGISTRE

des Actes de Naissance pour l'an 1817



BALLARD, Imprimeur du Roi et de la Préfecture du Département de la Seine,
rue Plâtrière, N° 8.

Le présent Registre contenant treize feuillets, servira pendant l'an 1817 à inscrire les Actes de Naissance de la Commune d' Aubervilliers Arrondissement communal de Saint Denis à l'effet de quoi il a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du Code Civil, par moi soussigné Jacques Manguin Juge Suppléant du Tribunal de première instance du Département de la Seine.

A Paris, le quinze novembre mil un huit cent seize

Manguin



quinze feuillets à l. 2
Audrey

N^o 1^{er}
Bordier
Nicolas Laurent



René Joubert
Manguin

Le un mil huit cent dix sept le seize jour de juin l'an seize nous Maire de la Commune d' Aubervilliers faisant les fonctions d' Officier Public de l'état civil, s'est présenté le Sieur Louis Michel Benjamin Bordier Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Nicolas Laurent son fils auquel a donné le jour Marie Anne Gausserie s'et son épouse hier à Cinq heures du soir; En conséquence il nous a présenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs Nicolas Fleury Cultivateur et Nicolas Corchel aussi Cultivateur tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune Et encore en présence de Sauvage Demars épouse Duval Sieur Nicolas Corchel sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence d' édits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte qui a été de suite transcrit sur les deux registres et signé par le père, les témoins et nous après lecture faite.

Nicolas Fleury Corchel
Demars
Louis Michel Benjamin Bordier
Maire

N^o 2^o
Singard
Alexandre Etienne
Enfant Naturel

Acte de naissance de Alexandre Etienne enfant naturel
Le un mil huit cent dix sept le deux jour de juin l'an seize nous Maire de la Commune d' Aubervilliers faisant les fonctions d' Officier Public de l'état civil, s'est présenté le Sieur Christophe Alexandre Singard Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Alexandre Etienne son fils lequel nous a déclaré qu'il est du Sexe Masculin, et nous a présenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs Jacques Rousseau Cultivateur père de l'accouchée ci après et Julien Etienne Singard Cultivateur demeurant en cette Commune, nous a déclaré que la demoiselle Marie Thérèse Rousseau fille majeure de Sieur Jacques Rousseau et de Catherine Bonneau son épouse est accouchée ce jour d' aujourd'hui en la demeure de ses père et mère en cette Commune à Cinq heures du matin d'un enfant dont il se reconnaît pour être le père, et auquel enfant il a été donné le prénom de Alexandre Etienne.

Le un mil huit cent dix sept le deux jour de juin l'an seize nous Maire de la Commune d' Aubervilliers faisant les fonctions d' Officier Public de l'état civil, s'est présenté le Sieur Christophe Alexandre Singard Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Alexandre Etienne son fils lequel nous a déclaré qu'il est du Sexe Masculin, et nous a présenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs Jacques Rousseau Cultivateur père de l'accouchée ci après et Julien Etienne Singard Cultivateur demeurant en cette Commune, nous a déclaré que la demoiselle Marie Thérèse Rousseau fille majeure de Sieur Jacques Rousseau et de Catherine Bonneau son épouse est accouchée ce jour d' aujourd'hui en la demeure de ses père et mère en cette Commune à Cinq heures du matin d'un enfant dont il se reconnaît pour être le père, et auquel enfant il a été donné le prénom de Alexandre Etienne.

sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence d' édits témoins majeurs, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin et avons dressé le présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le déclarant, le second témoin et nous, quand a été fait par Jacques Rousseau il a été signé par moi après lecture faite.

A Singard Singard
Maire

92
Sérieux Charlotte
Alexandrine

L'an mil huit cent dix sept
le dix huit janvier à trois heures
de relevée
Pardevant nous Maire
de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil, s'est présentée le Sieur
françois Alexandre Sérieux Cultivateur demeurant
cette Commune, lequel nous a requis de dresser l'acte
de Naissance de Charlotte Alexandrine sa fille
laquelle a donné le jour Marguerite Charlotte
Morand son épouse hier à Sept heures du matin
Il nous a en conséquence représenté cet enfant en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
acte le sieur Charles Nicolas Mille Patten demeurant
à la villette, et Louis le Duc Marchand Boucher demeurant
en cette Commune tous deux majeurs et encore en présence
françoise Demare épouse du Sieur Alexandre Poirson
Cultivateur demeurant à Cresveaux Commune de la Courvaie
Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus nommé
après avoir, en présence dudit témoin examiné cet enfant
avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé
le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par le second témoin et nous quant au père et le premier
témoin ils ont déclaré au savoir signés après lecture faite

96
Dupain
Cécile Louise

Le Duc
L'an mil huit cent dix sept le quatre février à quatre
heures de relevée Pardevant nous Maire de la Commune
d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier public
de l'état civil, s'est présentée le sieur Jean françois Mich
Dupain Marchand Boucher demeurant en cette Commune
lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de
Cécile Louise sa fille, laquelle a donné
le jour Louise Antoinette Marier son épouse hier à
trois heures du matin. Il nous a en conséquence
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoins de cet acte les sieurs Nicolas Christophe
Borchel Cultivateur et Jean Baptiste Boucher Charbon
tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune
et encore en présence de Cécile Berpetau veuve du Sieur
épouse du dit sieur Jean Baptiste Boucher Charbon
Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus nommé
après avoir, en présence dudit témoin, examiné cet enfant
avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé
le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres
et signé par le père, les témoins et nous après lecture
faite. M. C. Borchel Dupain
Marchand Boucher

96
Maille
Jean Pierre Felix

L'an mil huit cent dix sept
le huit février à quatre heures de relevée
Pardevant nous Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil, s'est présentée le sieur françois
Clement Maille journalier demeurant en cette Commune
lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance
de Jean Pierre Felix son fils lequel a donné
le jour Marie Louise Edme son épouse hier à six
heures de relevée; En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins
de cet acte les sieurs Augustin Chierry maçon et
Louis Le Duc Marchand Boucher tous deux témoins
majeurs et domiciliés en cette Commune; Et encore en
présence de Jean Pierre Boudier et Marie Louise Felixe
Marin tous deux aussi de cette Commune



96
Le boue
Jean Jacques

Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus nommé,
après avoir, en présence dudit témoin, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé
le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par les témoins et nous, quant au père et la
mère elle Marie ils ont déclaré au savoir signés après
lecture faite. J. C. Borchier
à Thierry
L'an mil huit cent dix sept le dix février à deux heures de relevée
Pardevant nous Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil, s'est présentée le
sieur Pierre Jacques Le boue Cultivateur demeurant en cette Commune
lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de
Jacques son fils lequel a donné le jour Marie
Catherine Le boue son épouse hier à quatre heures de relevée;
En conséquence il nous a représenté cet enfant en nous
déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs
Jean Jacques Bouveau Cultivateur et Louis Le Duc Marchand
Boucher tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune,
et encore en présence de Genevieve Le boue épouse du Sieur
Jean Louis Boudier Cultivateur demeurant à Cresveaux, tante
de l'enfant. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus
nommé, après avoir, en présence dudit témoin, examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et
avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres
et signé par le père, le second témoin, Genevieve Le boue et
nous, quant audit Bouveau il a déclaré au savoir signés après
lecture faite. G. Le boue Le Duc
P. J. Le boue

N^o 7
Marie Henriette
et
Marie Paul
Enfants Naturels

L'an mil huit cent dix sept le quatorze
février à l'heure de Midy l'adversant nous
Maire de la commune d'Aubervilliers
Remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil
S'est présentée la demoiselle Marie Genevieve Felicité Delahaye
jeune femme en cette commune laquelle en présence de
Messieurs Augustin Thierry maçon, et Louis le Duc Marchand
Boucher tous deux majeurs et domiciliés en cette commune
qu'elle produit comme témoin, nous a déclaré que
Marie Joseph Serier, fille de Jean Serier et de défunte
Marie Jeanne Blancheteau ses père et mère, est accouchée
ce jour d'huy en la demeure de Marie Sepine veuve
Cochu demeurante en cette commune de deux
enfants qu'elle nous représente, l'un féminin né
à dix heures du matin et l'autre du Sexe Masculin
né à dix heures du soir, et desirant aussi du matin, et
aux quels elle a donné les prénoms à l'un Marie
Henriette et à l'autre Marie Paul
Sur quoi nous, officier de l'état civil cidessus dénommé, avons
dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par la déclarante, les témoins et
nous après lecture faite. Le Duc
Thierry Delahaye

age de trente
un ans demeurant
en cette commune
Le Duc
Delahaye

N^o 8
Coquerel
Marie Heine

L'an mil huit cent dix sept le quatorze février à
quatre heures de relevée l'adversant nous Maire de la commune
d'Aubervilliers Remplissant les fonctions d'officier public
de l'état civil, S'est présentée le sieur Pierre Coquerel
Cultivateur demeurant en cette commune lequel nous a
requis de dresser l'acte de naissance de Marie
Heine sa fille à laquelle a donné le jour Marie
Catherine d'aise son épouse avant hier à onze heures
du soir; En conséquence il nous a représenté cet enfant en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte, les sieurs
Pierre Marie Charles Alexandre Journalier et Louis
le Duc Marchand Boucher tous deux majeurs et domiciliés
en cette commune et encore en présence de Heine Rose
Coquerel Sœur de l'enfant aïeule de cette commune.
Sur quoi nous, officier de l'état civil cidessus dénommé,
après avoir, en présence de dits témoins, examiné cet
enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin et avons
dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres
et signé par le père, le second témoin et nous, quant au dit
Alexandre il a déclaré ne savoir signer après lecture faite
D. Coquerel Le Duc

N^o 9
Buon Marie
Louise Christine

L'an mil huit cent dix sept le quatorze
février à six heures de relevée l'adversant nous
Maire de la commune d'Aubervilliers
Remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, S'est
présenté le sieur Pierre Jacques Buon cultivateur et marchand
demeurant en cette commune, lequel nous a requis de dresser
l'acte de naissance de Marie Louise Christine sa fille à
laquelle a donné le jour Marie Louise Michelle Cog, son
épouse hier à huit heures du matin; En conséquence il nous
a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte, les sieurs Jacques Christophe
Cog cultivateur oncle de l'enfant et Louis le Duc Marchand
Boucher tous deux majeurs et domiciliés en cette commune,
Et encore en présence de Marie Jeanne Buon épouse du
sieur Pierre Claude Trouet cultivateur en cette commune
tante aussi de l'enfant; Sur quoi nous, officier de l'état
civil cidessus dénommé, après avoir, en présence de dits
témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
Sexe féminin et avons dressé le présent acte qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le second
témoin et nous, quant au père et le premier témoin il nous
a déclaré ne savoir signer après lecture faite.
Le Duc



53
dix sept

N^o 10
Demars
Jean Pierre

L'an mil huit cent dix sept le seize février à deux heures
de relevée l'adversant nous Maire de la commune d'Aubervilliers
Remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, S'est
présenté le sieur Pierre Laurent Demars cultivateur en
cette commune, lequel nous a requis de dresser l'acte de
naissance de Jean Pierre son enfant à qui a donné
le jour Marie Catherine Demars son épouse hier à
une heure du matin; En conséquence il nous a représenté cet
enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
cet acte, les sieurs Christophe Boisson cultivateur oncle de
l'enfant et de Nicolas Antoine Demars cultivateur oncle de
l'enfant tous deux majeurs et domiciliés en cette commune
Et encore en présence de Jean Boisson et de demoiselle
Marie Catherine Demars tous deux aussi de cette commune,
Sur quoi nous, officier de l'état civil cidessus dénommé,
après avoir, en présence de dits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du Sexe masculin et avons dressé le
présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé
par le témoin et nous, quant au père il a déclaré ne savoir
signer après lecture faite.
J. Boisson C. Boisson fils 10 a DEMARS

N^o. 11.
Bonneau
Marie Laurence

L'an mil huit cent dix sept le dix neuvième
février à quatre heures de relevé l'adversaire
nous Maire public de l'état civil de la commune d'Huberville
S'est présentée le sieur Nicolas Sureau Bonneau Cultivateur
demeurant en cette Commune, lequel nous a requis de
dresser l'acte de naissance de Marie Laurence
sa fille à laquelle a donné le jour Marie Genevieve Nicollet
Voisson son épouse hier à onze heures du matin.
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Antoine Alexandre Voisson Cultivateur oncle de l'enfant
et Antoine Trousseau aussi Cultivateur grand oncle de
l'enfant tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune
Et encore en présence de demoiselle Laurence Trousseau tante
de l'enfant, aussi de cette Commune, sur quoi, nous
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui
a été transcrit de suite sur le registre et signé par le père,
témoin et nous après lecture faite.

N. L. Bonneau
Voisset
Voisset

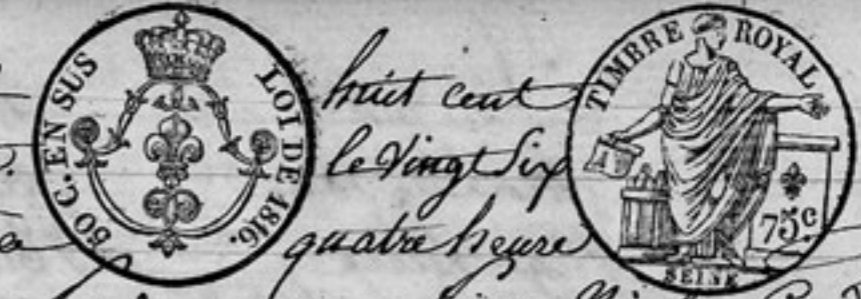
N^o. 12.
Serier, Henriette
Josephine

L'an mil huit cent dix sept le vingt quatre février à quatre
heures de relevé l'adversaire nous sieur Nicolas Codieu Maire de la
Commune d'Huberville remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, s'est présentée le
sieur Jacques Louis Serier Cultivateur âgé de vingt
neuf ans demeurant en cette Commune, lequel nous
a requis de dresser l'acte de naissance de Henriette Josephine
sa fille à laquelle a donné le jour Marie Genevieve Bordier
son épouse, âgée de trente ans, hier à quatre heures du matin.
En conséquence il nous a représenté cet enfant en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Jacques Meunier cousin germain du déclarant et Jean
Baptiste Bordier beau frère aussi du déclarant tous
deux Cultivateurs, témoins majeurs et domiciliés en
cette Commune, sur quoi, nous officier de l'état civil
ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins
Examiné cet enfant avons reconnu qu'il est du sexe féminin
et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur le registre
et signé par le père, les témoins et nous après lecture
faite. / - J. Bordier
Merier Serier

Merier Serier
Voisset

N^o. 13.
Bonneau
Anne Rose

L'an mil huit cent dix sept le vingt six
février à quatre heures de relevé l'adversaire nous sieur
Nicolas Codieu Maire de la Commune d'Huberville, remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil, s'est présentée le sieur Pierre Christophe
Bonneau Cultivateur âgé de vingt huit ans demeurant en cette
Commune, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance
de Anne Rose sa fille à laquelle a donné le jour
Marie Michelle Cog âgée de vingt trois ans son épouse, hier
à trois heures de relevé; En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
cet acte les sieurs Jean Baptiste Voisson et Philippe Leroy
Bonneau oncle de l'enfant tous deux Cultivateurs, témoins
majeurs demeurants en cette Commune, sur quoi, nous
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe
féminin, et avons dressé le présent acte qui a été signé par le
premier témoin et nous, quant au second témoin et le
déclarant ont dit ne savoir signer. après lecture
faite. / - J. B. Voisson



quatre
M

N^o. 14.
Voisson
Henriette

L'an mil huit cent dix sept le deux Mars à deux heures
de relevé l'adversaire nous sieur Nicolas Codieu Maire de la
Commune d'Huberville remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil, s'est présentée le sieur Jean Louis
Voisson Charretier âgé de trente cinq ans demeurant en cette
Commune, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance
de Henriette sa fille à laquelle a donné le jour
Marie Louise Gabrielle Chapon âgée de trente sept ans
son épouse, hier à quatre heures du matin. En conséquence
il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il
produit pour témoin de cet acte les sieurs Nicolas
Demars âgé de cinquante neuf ans et Louis
Charles Demars âgé de vingt trois ans tous deux
Cultivateurs et demeurants en cette Commune; sur quoi
nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir,
en présence desdits témoins examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du sexe féminin et avons dressé le présent acte qui
a été signé par le père les témoins et nous après lecture
faite. / - J. Demars L. Demars
Voisson

Voisson
Demars L. Demars

N^o. 15^o
Bordier
Louis

L'an mil huit cent dix sept le vingt
Moins de Mars à deux heures de relevé l'ardent
Nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la Commune
d'Hubervilliers, remplissant les fonctions d'officier public de l'état
Civil, s'est présenté le Sieur Jean Louis Bordier garçon
Boulangier âgé de vingt six ans demeurant en cette Commune
Lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
Louis son fils auquel a donné le jour Marie Elisabeth
Adelaide Villorin son épouse âgée de vingt six ans, fruitière
hier à cinq heures du matin. En conséquence il nous a présenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
acte les sieurs Jean Louis Bordier âgé de vingt quatre ans
demeurant à Paris Rue Bourbon Ville Neuf, Garçon Boulangier
oncle de l'enfant et Jean Nicolas Bordier âgé de cinquante
neuf ans Cultivateur ciuel de l'enfant demeurant en cette Commune
sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir
eu présence desdits témoins, examiné cet enfant avons reconnu
qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte
qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le
père, le second témoin et nous quant au dit sieur Jean
Louis Bordier il a déclaré ne le savoir signer après lecture faite.
P. Bordier

Bordier

Codieu

N^o. 16^o
Bonnard
Jacques alexis

L'an mil huit cent dix sept le vingt Mars à six
heures de relevé l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu
Maire de la Commune d'Hubervilliers, remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil, s'est présenté le sieur alexis
Bonnard journalier âgé de trente neuf ans demeurant en
cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte
de Naissance de Jacques alexis son fils
auquel a donné le jour Marie Marguerite Bonneau son
épouse âgée de trente cinq ans, hier à trois heures du
matin. En conséquence, il nous a représenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
les sieurs Jacques Degraux Cultivateur âgé de quarante
neuf ans et Jacques Michel Chevrexiere Cultivateur
âgé de cinquante un ans, tous deux Majors demeurant
en cette Commune. sur quoi nous, officier de l'état civil ci
dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins,
Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin
et avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins
et nous quant au père il a déclaré ne le savoir après lecture
faite. J. Degraux

Chevrexiere

Codieu

N^o. 17^o
Dufflog Louis
Adrien

Portrait

L'an mil huit cent dix sept le vingt Mars à
du matin. Pierre Nicolas Codieu Maire de la Commune
d'Hubervilliers, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, s'est présenté
le sieur François Nicolas Dufflog, Meunier, âgé de trente six
ans demeurant en cette Commune lequel nous a requis de
dresser l'acte de Naissance de Louis Adrien
son fils auquel a donné le jour Marie Felicité
Soubiel sa légitime épouse âgée de trente trois ans, en son
domicile hier à dix heures du matin. En conséquence il nous
a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
cet acte les sieurs Louis le Duc Marchand Boucher, âgé de cinquante
six ans et Jean Dalbon, Boulangier âgé de quarante ans tous
deux Majors et domiciliés en cette Commune.
sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte
qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le déclarant, les
témoins et nous après lecture faite.

Le Duc Dufflog Dalbon Louis

N^o. 18^o
Hardy Marie
Epoline

Hardy Marie
Epoline

Hardy
Soullet
Poisson

L'an mil huit cent dix sept le trente un Mars à deux heures
de relevé l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la Commune
d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, s'est
présenté le sieur Pierre François Hardy Marchand de Vin âgé de trente
quatre ans demeurant en cette Commune, lequel nous a requis de dresser
l'acte de Naissance de Marie Epoline sa fille à laquelle a
donné le jour Apoline Felicité Cartier sa légitime épouse âgée
de trente cinq ans, en son domicile aujourd'hui à sept heures
du matin. En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Pierre Nicolas Fouquet
Maréchal et Louis Nicolas Boisson, Maçon âgé de cinquante cinq ans
tous deux Majors et domiciliés en cette Commune.
sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte
qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père, les témoins
et nous après lecture faite.
Soullet Poisson Hardy

Codieu

N^o 19
Poisson Pierre
Christophe Baschal

L'an mil huit cent dix sept le cinq avril à trois heures de relevée l'après midi nous Pierre Nicolas Godieu Maire de la Commune d'Huberville remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, l'ont présentée le sieur Christophe Poisson Cultivateur âgé de quarante ans demeurant en cette commune. Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Pierre Christophe Baschal sou fils auquel a été donné le jour Marie Therese Demars son épouse âgée de quarante ans avant hier à neuf heures du matin en son dit domicile. En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Pierre Laurent Demars Cultivateur âgé de trente sept ans oncle de l'enfant et Fleury Louis Edme Cultivateur âgé de trente deux ans tour de Major et Domicilié en cette commune. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe Masculin. Et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur deux registres et signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous, quant au premier témoin il a déclaré au favori signifié après lecture faite.

Poisson
Fleury Louis Edme

N^o 20
Boudier Genesim
Marie Antoinette

L'an mil huit cent dix sept le dix avril à cinq heures de relevée l'après midi nous Pierre Nicolas Godieu Maire de la Commune d'Huberville remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, l'ont présentée le sieur Pierre Christophe Boudier journalier âgé de quarante neuf ans demeurant en cette commune. Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Genesim Marie Antoinette sa fille à laquelle a été donné le jour Marie Savat son épouse âgée de trente deux ans en son domicile hier à onze heures du soir. En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Antoine Guillaume Lelle de sieur de sieur âgé de vingt trois ans demeurant à Paris quai de la Harpe Numéro seize oncle de l'enfant et Alexandre Milliet propriétaire âgé de cinquante deux ans demeurant en cette commune tour de Major et Domicilié en cette commune. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous, après lecture faite.

Milliet
Boudier

N^o 21
Lasserat
Eugene Stanislas

L'an mil huit cent dix sept le six avril à huit heures du matin l'après midi nous Pierre Nicolas Godieu Maire de la Commune d'Huberville remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, l'ont présentée le sieur Jean Nicolas Lasserat Emouleur âgé de vingt six ans demeurant en cette commune. Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Eugene Stanislas auquel a été donné le jour Stenette Theophile Barbot son épouse âgée de vingt sept ans, hier à huit heures du matin en son domicile. En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Claude Nicolas Lasserat Emouleur âgé de vingt trois ans demeurant à Paris boulevard saint Denis Numéro dix sept et Jean François Lasserat aussi Emouleur âgé de trente un ans demeurant en cette commune tour oncle de l'enfant et témoin Major. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe Masculin. Et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père, le témoin et nous, après lecture faite.

Lasserat
Lasserat

N^o 22
Boudan
Marie Joseph
Catherine

L'an mil huit cent dix sept le vingt cinq avril à deux heures de relevée l'après midi nous Pierre Nicolas Godieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Huberville. Et comparu le sieur Pierre François Boudan, Menuisier, âgé de quarante cinq ans demeurant en cette commune rue du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marie Joseph Catherine sa fille à laquelle a été donné le jour Marie Anne Elisabeth Toulet son épouse âgée de trente neuf ans, hier à trois heures de relevée au domicile susnommé. En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Christophe Caroy Cultivateur âgé de vingt trois ans et Jacques Degrave aussi Cultivateur âgé de cinquante ans tour de Major et Domicilié en cette commune. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été signé par le père, le témoin, et nous, après lecture faite.

Degrave Boudan Caroy

N^o 73
Meunier
Marguerite Laurence

L'an mil huit cent dix sept le premier May
à six heures du matin pardevant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire de la Commune d'Huberville remplissant les fonctions d'Officier
Public de l'état Civil, s'est présentée le Sieur Edme Jean Meunier
journalier âgé de vingt neuf ans demeurant en cette Commune
lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marquerte
Laurence sa fille à laquelle a donné le jour Marie
Catherine Rosalie Morand journalière âgée de trente trois ans
son épouse, hier à sept heures de relevée, en son domicile
susdit; En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Nicolas Bonneau Cultivateur âgé de vingt huit ans et
le Duc Marchand Boucher âgé de cinquante six ans, tous deux
Majeurs et domiciliés en cette Commune; sur quoi, nous, Officier
de l'état Civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence d'édits
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe
féminin et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur
les deux registres et signé par le père les témoins, et nous après
lecture faite. — Le Duc L N Bonneau

Meunier.

L. N. Bonneau

N^o 74
Bregevin
Geneviève Constance

L'an mil huit cent dix sept le dix May à quatre heures
de relevée pardevant nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la Commune
d'Huberville remplissant les fonctions d'Officier public de l'état Civil, font
présent le Sieur Lucien Souin Bock Bregevin Maçon âgé de vingt
trois ans demeurant en cette Commune rue Des Noyers, lequel nous
a requis de dresser l'acte de naissance de Geneviève Constance
sa fille à laquelle a donné le jour Agnès Samare son épouse
Marchande âgée de vingt deux ans, hier à sept heures du matin
au domicile susnommé; En conséquence il nous a représenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
François Gagnage Charcutier âgé de quarante neuf ans et
Souin le Duc, Boucher âgé de cinquante six ans, tous deux
Majeurs et domiciliés en cette Commune; sur quoi, nous, Officier
de l'état Civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence d'édits
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe
féminin et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur
les deux registres et signé par le père et nous quant au père et deux
témoin ils ont déclaré de savoir signer après lecture faite.

Le Duc Souin

N^o 75
Pison
Antoine
Alexandre

L'an mil huit cent dix sept le dix May à six heures
de relevée pardevant nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la Commune
d'Huberville remplissant les fonctions d'Officier public de l'état Civil
font présente le Sieur Nicolas Dominique Pison Cultivateur âgé de
quarante quatre ans demeurant en cette Commune rue Des Noyers
lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Antoine
Alexandre son fils auquel a donné le jour Marie Rose
Thiennette Crovet son épouse âgée de quarante deux ans, hier
à midi au domicile susnommé; En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
les sieurs Antoine Alexandre Poisson Cultivateur âgé de vingt
sept ans et Nicolas Demars aussi cultivateur âgé de cinquante
sept ans, tous deux Majeurs et domiciliés en cette Commune; —
sur quoi, nous, Officier de l'état Civil ci dessus dénommé, après avoir,
en présence d'édits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
du sexe masculin; Et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur
les deux registres et signé par les témoins et nous quant au père il a
déclaré de savoir signer après lecture faite. —
a. a. Poisson N. D. M. Pison



N^o 76
Grignon
Christophe
Joseph.

L'an mil huit cent dix sept le seize May à huit heures du
matin pardevant nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la Commune d'Huberville
remplissant les fonctions d'Officier public de l'état Civil, s'est présentée le Sieur Jean
Marie Grignon garde Champêtre âgé de vingt quatre ans, demeurant
en cette Commune rue du Montier, lequel nous a requis de dresser
l'acte de naissance de Christophe Joseph, son fils auquel
a donné le jour Marie Michelle Chierry son épouse journalière
âgée de vingt cinq ans, hier à quatre heures de relevée au
domicile susnommé; En conséquence il nous a représenté cet
enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
François Christophe Caron Cultivateur âgé de quarante deux
ans oncle de l'enfant demeurant à Bastin département de la Seine
et Guillaume Caron Cultivateur âgé de cinquante deux ans
demeurant en cette Commune, tous deux Majeurs; sur quoi, nous,
Officier de l'état Civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence d'édits
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et
avons dressé le présent acte qui a été signé par le père, les témoins
et nous après lecture faite. —
L'ARCHE Grignon G. Caron

N^o 27
Legendre
Marie Anne

L'an mil huit cent dix sept le dix huit May à
une heure de relevée lardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
de la commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier
Public de l'état civil, Sont présents le sieur Louis Charles Legendre
Cultivateur demeurant en cette commune âgé de trente quatre ans
Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marie
Anne sa fille à laquelle a donné le jour Marie
Louise Demars son épouse âgée de trente trois ans, hier à sept
heures du matin en son domicile; En conséquence il nous a présenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
les sieurs Jean Julien Thimie Singard Cultivateur âgé de
quarante neuf ans et Louis Simon David Marchand de Vin
âgé de trente trois ans, tous deux majeurs et domiciliés
en cette commune, sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons
dressé le présent acte qui a été de suite transcrit sur les deux
registres et signé par le père, les témoins et nous après
lecture faite.

Le Legendre L. S. David
oncle de l'enfant
approuvé le crivoi

N^o 28
Gillet
Josephine Virginie

L'an mil huit cent dix sept le vingt quatre May à sept heures
de relevée lardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la commune
d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier Public de l'état civil, Sont
présents le sieur Jean François Varchal Gillet, tailleur d'habits demeurant
en cette commune âgé de trente sept ans, Lequel nous a requis de dresser
l'acte de naissance de Josephine Virginie sa fille
laquelle a donné le jour Marie Anne Jeançois Fortin son épouse,
âgée de trente quatre ans, hier à Midy au domicile susnommé.
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte, les sieurs Nicolas Gouère
Nouvrellet âgé de cinquante ans et Pierre François Boudon
Ménisier âgé de quarante cinq ans, tous deux majeurs et
domiciliés en cette commune, sur quoi, nous, officier de l'état civil
ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est de sexe féminin, et avons dressé le
présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le
père, les témoins et nous après lecture faite.

Gillet Gouère Boudon

N^o 29
Demars
Pierre Michel

L'an mil huit cent dix sept le dix huit May à une
heure de relevée lardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la commune
d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier Public de l'état civil, Sont
présents le sieur Nicolas Michel Demars
Cultivateur demeurant en cette commune Rue Charron âgé de
quarante deux ans, Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance
de Pierre Michel son fils auquel a donné le
jour Rose Blanche Trouat son épouse âgée de vingt cinq ans,
avant hier à sept heures du matin au domicile susnommé.
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
produit pour témoin de cet acte, les sieurs Pierre Trouat Cultivateur
âgé de vingt neuf ans demeurant à Crestecocot Commun de
la commune de département de la Seine et Louis Pierre Bordes Cultivateur
âgé de quarante cinq ans demeurant en cette commune, tous deux
Oncles de l'enfant et majeurs; sur quoi, nous, officier de l'état civil
ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons
dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par le père, les témoins et nous après lecture faite.

Louis B. Bordes P. Trouat
N. M. Demars

N^o 30
Legendre
Jean Louis

L'an mil huit cent dix sept le vingt huit May à deux
heures de relevée lardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la
Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier Public de
l'état civil, Sont présents le sieur Louis Laurent Legendre journalier, âgé
de vingt deux ans demeurant en cette commune Rue Chapon
Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Jean
Louis son fils auquel a donné le jour Pierre François Bernard
son épouse journalière âgée de vingt trois ans, hier à deux heures du
Matin au domicile susdit. En conséquence il nous a représenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Jacques Christophe Boisson Cultivateur âgé de quarante ans demeurant en
cette commune Rue Neuve et Louis Legendre journalier âgé de quarante
neuf ans père du déclarant demeurant aussi en cette commune, tous majeurs.
sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir,
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
de sexe masculin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur
les deux registres et signé par le premier témoin et nous, quant au père et
le second témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

J. Boisson

N^o 31.
Beautot Marie
Marguerite Denise

L'an mil huit cent dix sept le treize un May à dix heures de relevée l'ardent nous Sieur Nicolas Codieu Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, fut présent le sieur Beautot Cultivateur âgé de trente deux ans demeurant en cette Commune rue Chapou lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Marguerite Denise la fille à laquelle a donné le jour Marie Catherine Demars son épouse âgée de vingt sept ans, avant hier à deux heures de relevée au domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Denis Demars Cultivateur âgé de vingt six ans et Paul Hardy Cultivateur âgé de cinquante sept ans tous deux Majeurs et domiciliés en cette Commune oncle de l'enfant; sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le second témoin et nous, quant au premier et le premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Paul Hardy

N^o 32.
Meyer Julie

L'an mil huit cent dix sept le premier Juin à huit heures de relevée l'ardent nous Sieur Nicolas Codieu Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, fut présent le sieur Luder Meyer, Affineur, âgé de cinquante six ans, natif de Hothembourg en Bannovre demeurant en cette Commune lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Julie la fille à laquelle a donné le jour Anna Frederika Cornelia Steubon son épouse âgée de trente neuf ans native de Hambourg, ce jour d'hui à une heure du matin, en son domicile; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean George Meyner, Négociant âgé de quarante deux ans demeurant en cette Commune et Jean Rodolphe Koch, Négociant âgé de quarante trois ans demeurant à l'arid rue de la petite Courie N^o 13 tous Majeurs. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé après avoir, en présence desdits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été signé par le père le second témoin et nous, quant au premier et le premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Luder Meyer J. R. Koch Jean George Meyner

Illers
Meyer
Leymer
Noye le mot
Jacobsen Comme Nul
Meyer
Leymer
Lüder Meyer J. R. Koch Jean George Meyner

N^o 33
Loiselet
Augustin Laurent

L'an mil huit cent dix sept le dix sept Juin à deux heures de relevée l'ardent nous Sieur Nicolas Codieu Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Hubervilliers fut présent le sieur Jean Honoré Loiselet journalier âgé de vingt sept ans demeurant en cette Commune rue aux Reines, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance d'Augustin Laurent son fils auquel a donné le jour Geneviève Anna Cousin son épouse journalier âgé de vingt huit ans, hier à neuf heures du matin au domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Julien Etienne Dufard Cultivateur âgé de quarante neuf ans et Louis Charles Legendre aussi Cultivateur âgé de trente quatre ans, tous deux Majeurs et domiciliés en cette Commune rue aux Reines; sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe masculin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. — Legendre Dufard Loiselet

N^o 34
Dupuis
Marie Madeleine

L'an mil huit cent dix sept le dix sept Juin à deux heures après Midy l'ardent nous Sieur Nicolas Codieu Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Hubervilliers fut présent le sieur Louis Dominique Dupuis Cultivateur âgé de vingt sept ans demeurant en cette Commune à la grande Cour, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Madeleine la fille à laquelle a donné le jour Marie Catherine Duvry son épouse âgée de vingt cinq ans, avant hier à Minuit au domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Michel Dupuis Cultivateur âgé de trente trois ans demeurant en la Commune de la Courneuve Département de la Seine, oncle de l'enfant et le sieur Augustin Thierry Maçon âgé de cinquante sept ans demeurant en cette Commune tous deux témoins Majeurs; sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe féminin et avons dressé le présent acte qui a été signé par le père le second témoin et nous, quant au premier et le premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Dupuis Thierry

N^o. 35.
Hebert
Jean Louis

L'an mil huit cent dix sept le dix sept Juin à six heures
de l'après Midy lardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville
est présente le Sieur Jean Victor Hebert Journalier âgé de quarante
huit ans demeurant en cette commune Rue du Montier, lequel nous
a requis de dresser l'acte de naissance de Jean Louis
son fils auquel a donné le jour Marie Marguerite Bernet son épouse
âgée de quarante trois ans, hier à deux heures après Midy en
son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté l'enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les Sieurs
Louis Bernet Cultivateur âgé de quarante neuf ans demeurant
à Cœur Coeur Commune de la Courneuve, oncle de l'enfant. Et Louis
Le Duc Marchand Boucher âgé de cinquante six ans demeurant
en cette commune tous deux témoins Majeurs; fut quoi nous
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par les témoins et nous
quant au père il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Le Duc J. Lebonet Louis Bernet

N^o. 36.
Legendre Jean
Alexandre

L'an mil huit cent dix sept le vingt deux Juin à deux heures
après Midy lardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville, est présente
le Sieur Louis Joseph Legendre Journalier âgé de vingt deux ans demeurant
en cette commune lequel nous a requis de dresser l'acte
de naissance de Jean Alexandre son fils auquel
a donné le jour Madeline Sagi Journalière âgée de vingt
trois ans son épouse légitime, avant hier à deux heures
après Midy en son domicile susdit; En conséquence il nous a
représenté l'enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
témoins de cet acte les Sieurs Alexandre Landry Cultivateur
âgé de vingt deux ans et Louis Le Duc Marchand Boucher
âgé de cinquante six ans, tous deux témoins Majeurs et
domiciliés en cette commune fut quoi nous, officier de l'état
Civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins,
Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin
et avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et
nous, quant au père il a déclaré ne savoir signer après
lecture faite. A Landry Le Duc Legendre

A été en ces
présentes un mot
Comme nul
Le Duc

N^o. 37.
Bordes
Virginie Adèle Antoinette

L'an mil huit cent dix sept le dix sept Juin à six heures
de l'après Midy lardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville
est présente le Sieur Louis Nicolas Bordes Ferrurier
âgé de trente ans demeurant en cette commune Rue Charron, lequel nous a
requis de dresser l'acte de naissance de Virginie Adèle Antoinette
sa fille à laquelle a donné le jour Madeline Deléide Buet son épouse
âgée de vingt huit ans, hier à huit heures du matin en son domicile
susdit; En conséquence il nous a représenté l'enfant, en nous déclarant qu'il
produit pour témoins de cet acte les Sieurs Étienne Christophe Buet, âgé
de vingt trois ans, Boucher, oncle de l'enfant et Nicolas Lagnage
âgé de quarante neuf ans, Charcutier, aussi oncle de l'enfant, tous
deux témoins Majeurs et domiciliés en cette commune; fut quoi nous,
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin,
et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par le père de l'enfant, le premier témoin et nous, quant au
second témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

E. F. huot J. Bordes Louis Buet

N^o. 38.
Nouveau
Marie Catherine

L'an mil huit cent dix sept le huit Juillet à sept heures après
midi lardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les
fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville, est
présente le Sieur Louis Claude Nouveau Cultivateur âgé de vingt trois
ans demeurant en cette commune Rue Neuve, lequel nous a requis de
dresser l'acte de naissance de Marie Catherine sa fille
à laquelle a donné le jour Marie Catherine Moris son épouse âgée de
vingt quatre ans, aujourd'hui à six heures du matin en son
domicile susdit; En conséquence il nous a représenté l'enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte, les Sieurs Paul
Moris grand père de l'enfant, Cultivateur demeurant en cette
Commune âgé de cinquante ans et Louis Le Duc Marchand Boucher
demeurant en cette commune âgé de cinquante six ans; fut quoi
nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par le témoin et nous, quant au père il a déclaré
ne savoir signer après lecture faite.
Paul Moris Le Duc Nouveau

N^o. 39
Gendarme
Marie Victoire

L'an mil huit cent dix sept le Neuf Juillet à quatre heures
après midi lardant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Hubersvilliers
est présente le Sieur Nicolas Philippe Bouasse Gendarme, journalier
âge de vingt trois ans demurant en cette commune rue aux Beines
lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Louise
Victoire sa fille, à laquelle a donné le jour Louise Nicole
Bouasse son épouse âgée de vingt six ans journalière, hier à
Cinq heures du matin en son domicile susdit; En conséquence
il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte les sieurs Nicolas Claude Bouasse
Cultivateur âgé de soixante trois ans, aïeul maternel de l'enfant
et Jean François Gendarme Cultivateur âgé de quarante neuf ans
aïeul paternel de l'enfant tous deux majeurs et domiciliés en cette
Commune; sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus nommé, après
avoir, en présence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit et signé sur les deux registres par le second témoin et nous
quand au père et le premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer
après lecture faite. - J. Gendarme

L'age en ce présent
act. Mot Comone nul.
J. Gendarme

N^o. 40
Demart
Paul Etienne

L'an mil huit cent dix sept le Douze Juillet à quatre heures de
relevée lardant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire remplissant les fonctions
d'officier de l'état civil de la commune d'Hubersvilliers, est présente le
sieur Pierre Christophe Ploy demart, journalier, âgé de trente six
ans demurant en cette commune rue du Mouffier. Lequel nous a
requis de dresser l'acte de Naissance de Paul Etienne
son fils auquel a donné le jour Marie Louise Nicole Codieu
son épouse, âgée de trente huit ans, journalière, hier à huit
heures de relevée en son domicile susdit; En conséquence
il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte les sieurs Jean Pierre Meunier, journalier
âgé de vingt neuf ans et Louis Bonneau journalier âgé de
trente deux ans, tous deux Cousins Germain du déclarant,
Majeurs, demurant en cette commune; sur quoi, nous, officier
de l'état civil ci dessus nommé, après avoir, en présence dudit
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
Masculin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit et signé
sur les deux registres par le témoin et nous, quant au père il a
déclaré ne savoir signer après lecture faite. -

L'age un mot
Comone nul
Bonneau
Meunier

Bonneau Meunier

N^o. 41
Bordier
Marie Cecile

L'an mil huit cent dix sept le dix sept Juillet à six heures
après midi lardant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire
de la commune d'Hubersvilliers remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil, est présente le sieur Paul Charles
Bordier, Cultivateur, âgé de vingt trois ans demurant en cette
Commune rue de Flandre. Lequel nous a requis de dresser l'acte de
Naissance de Marie Cecile sa fille à laquelle a donné
le jour Marie Cecile Durand son épouse âgée de vingt ans, hier
à dix heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous
a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin
de cet acte les sieurs Pierre Paul Durand M^eson âgé de trente sept
ans, et Pierre Antoine Poisson Cultivateur âgé de trente quatre ans,
tous deux oncles de l'enfant, Majeurs et domiciliés en cette
Commune; sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus nommé,
après avoir, en présence dudit témoin, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a
été transcrit et signé sur les deux registres par le père de l'enfant, les
témoin et nous après lecture faite. -



P. C. Bordier
P. A. Poisson
Comme

N^o. 42
Poisson
Louis Antoine

L'an mil huit cent dix sept le Vingt neuf Juillet à six heures
de relevée lardant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire de la commune
d'Hubersvilliers remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil,
est présente le sieur Louis Honoré Poisson Cultivateur, âgé de quarante
trois ans, demurant en cette commune rue aux Beines; lequel nous
a requis de dresser l'acte de Naissance de Louis Antoine,
son fils auquel a donné le jour Marie Catherine Thierry son
épouse, âgée de trente neuf ans, hier à six heures de relevée en son
domicile susdit; En conséquence il nous a présenté cet enfant, en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Antoine
Poisson Cultivateur âgé de quarante quatre ans demurant à Brevecourt
Commune de la Courmeuve, oncle de l'enfant, et Jacques Christophe
Poisson aussi Cultivateur âgé de quarante cinq ans demurant en cette
Commune, oncle paternel de l'enfant, tous deux Majeurs, sur quoi,
nous, officier de l'état civil ci dessus nommé, après avoir, en présence dudit
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin,
et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres
et signé par le père, les témoin et nous après lecture faite. -

L. H. Poisson a. Sirey
Comme

96. 43.
Demars
Victoire Rosalie

L'an mil huit cent dix sept le premier a sept heures de relevée, l'ardvant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville. Est comparu le sieur Honoré Claude Demars, Cultivateur âgé de cinquante six ans demeurant en cette commune rue aux Noisiers lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Victoire Rosalie sa fille à laquelle a donné le jour Rosalie veuve son épouse, âgée de trente deux ans, au point de à trois heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Nicolas Michel Demars, Cultivateur âgé de quarante deux ans Messu du déclarant et Jean Baptiste Boucher, Charbon, âgé de quarante trois ans tous deux Majors et domiciliés en cette commune. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus nommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le père, les témoins et nous après lecture faite.

J. Boucher N. M. Demars
L. C. Demars

96. 44.
Poisson François
Claude

L'an mil huit cent dix sept le deux a quatre heures de relevée l'ardvant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville. Est comparu le sieur Louis Nicolas Poisson, Maçon, âgé de cinquante quatre ans demeurant en cette commune rue Charron lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de François Claude son fils, auquel a donné le jour Marie Louis Diot son épouse Couturière âgée de vingt quatre ans, hier à deux heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean François Maurice Diot, portier au château de Villiers La Garenne département de la Seine âgé de trente quatre ans, oncle Maternel de l'enfant et Louis Hieronime Poisson Maçon âgé de vingt quatre ans, père de l'enfant demeurant en cette commune, tous deux Majors. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus nommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe masculin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le père, les témoins et nous après lecture faite.

L. N. Poisson L. S. Poisson
L. C. Demars

96. 45
Bemis Jean
Baptiste Laurent

L'an mil huit cent dix sept le sept a quatre heures l'ardvant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire de la commune d'Huberville, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, Est comparu le sieur Clément Henry Bemis journalier âgé de trente trois ans demeurant en cette commune, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Jean Baptiste Laurent son fils, auquel a donné le jour Marie Anne Laurence Degasse son épouse âgée de trente sept ans, avant hier à quatre heures du matin en son domicile susdit; En conséquence, il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Baptiste Degasse Cultivateur âgé de quarante deux ans et Jacques Christophe Bemis journalier âgé de quarante sept ans oncle de l'enfant tous deux Majors et domiciliés en cette commune. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus nommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le premier témoin et nous, quant au père et le second témoin ils ont déclaré en avoir signé après lecture faite.

J. Bemis L. C. Demars

96. 46
Petit Marie
Anne Adélaïde

L'an mil huit cent dix sept le vingt un a quatre heures après midi l'ardvant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire de la commune d'Huberville, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil; Est comparu le sieur Saurat Joseph Petit Cultivateur âgé de vingt quatre ans demeurant en cette commune, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Anne Adélaïde sa fille à laquelle a donné le jour Marie Therese Elisabeth Grignon son épouse âgée de vingt cinq ans, hier à quatre heures après midi en son domicile susdit; En conséquence, il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Philibert Grignon journalier âgé de soixante sept ans et de Jean Marie Grignon garde Champêtre âgé de vingt quatre ans oncle de l'enfant tous deux Majors et domiciliés en cette commune. Sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus nommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le second témoin et nous, quant au père et le premier témoin ils ont déclaré en avoir signé après lecture faite.

J. Grignon L. C. Demars



N^o. 47
Bordier Louis
Joseph Frédéric

L'an mil huit cent dix sept le vingt deux croix
deux heures de relevée, l'ardisant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état
Civil de la Commune d'Huberville, Et comparu le sieur
sieur Richard Bordier Cultivateur âgé de trente sept ans
demeurant en cette Commune rue Charon, lequel nous a
requis de dresser l'acte de Naissance de Louis Joseph Frédéric
son fils, auquel a donné le jour Marie Louise Degrasse
épouse âgée de trente six ans, hier à cinq heures du matin
en son domicile susdit. En conséquence il nous a présenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin
de cet acte le sieur Jacques Serier cultivateur âgé de
trente ans oncle de l'enfant et Jean Louis Degrasse
Cultivateur âgé de vingt huit ans, aussi oncle de l'enfant
tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune, sur quoi
nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit
et signé sur les deux Registres par le témoin et nous, quant au père
il a déclaré le savoir signé après lecture faite.

Degrasse Louis

N^o. 48
Bonneau
Louis Victor

L'an mil huit cent dix sept le vingt quatre croix
à deux heures après midi l'ardisant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire de la Commune d'Huberville remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil, Et comparu le sieur Louis
Guillaume Bonneau Charretier âgé de vingt quatre ans demeurant
en cette Commune rue Saint Maurice, lequel nous a requis de dresser
l'acte de Naissance de Louis Victor son fils
auquel a donné le jour Chère Espérance Bordier son épouse
les andrude de légumes, âgée de vingt quatre ans, ayant hier
à quatre heures du matin en son domicile susdit. En conséquence
il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte les sieurs Guillaume Victor Hebert Maronnier
de charbon de terre demeurant à Paris rue des Andouilles N^o 10, âgé
de trente ans oncle de l'enfant et Nicolas Barat Trovret journalier
âgé de vingt deux ans demeurant en cette Commune aussi oncle de
l'enfant, sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte qui a été signé par
le premier témoin et nous, quant au père et le second témoin ils ont déclaré
le savoir signé après lecture faite.

Louis

N^o. 49
Sordiere, Marie
Victoire Antoinette

L'an mil huit cent dix sept le vingt sept croix
neuf septembre à cinq heures de relevée
l'ardisant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état
Civil de la Commune
d'Huberville, Et comparu le sieur Jean Sordiere journalier âgé de
trente deux ans demeurant en cette Commune, lequel nous a requis de
dresser l'acte de Naissance de Marie Victoire Antoinette la fille
à laquelle a donné le jour Marie Victoire Gorin son épouse âgée de vingt
six ans, hier à cinq heures après midi en son domicile susdit.
En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Antoine Gorin Cultivateur
âgé de trente neuf ans oncle de l'enfant et Claude Etienne
Paschal Porcierre Charretier âgé de vingt cinq ans aussi oncle de l'enfant
tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune, sur quoi
nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Féminin,
et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres
et signé par nous, quant au père et les deux témoins ils ont déclaré
le savoir signé après lecture faite.

Gorin

N^o. 50
Bousselet
Louise Adélaïde

L'an mil huit cent dix sept le dix huit septembre à
quatre heures de relevée l'ardisant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune d'Huberville, Et comparu le sieur Jean Baptiste
Bousselet journalier âgé de vingt quatre ans demeurant en
cette Commune, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance
de Louise Adélaïde la fille à laquelle a donné le jour
Marie Marguerite Bonnisant son épouse âgée de vingt
un ans, ayant hier à dix heures du soir en son domicile
susdit. En conséquence il nous a présenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
les sieurs Paul Boquet Marchand de vin âgé de trente
deux ans et Germain Bousselet journalier âgé de
quarante six ans oncle de l'enfant, tous deux majeurs et
domiciliés en cette Commune, sur quoi, nous, officier de l'état
civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins,
Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Féminin,
et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé
par le père Boquet et nous, le second témoin a déclaré le savoir
signé après lecture faite.

Boquet

N^o 31
Nayer Victoria
Marie Joseph

L'an mil huit cent dix sept le premier Octobre à quatre heures après midi, devant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville, est comparu le sieur Pierre Victor Nayer, d'acties âge de vingt neuf ans demeurant en cette commune rue aux Heines, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Victoire Marie Joseph. La fille à laquelle a donné le jour Marie Josephine Soust son épouse âgée de trente six ans, hier, à trois heures du matin en son domicile susdit. En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte, les sieurs Antoine Christophe Jellier Cultivateur âgé de trente neuf ans et Jean François Gendarme journalier âgé de quarante neuf ans tous deux majeurs et domiciliés en cette commune. Sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne l'avoir signé après lecture faite.

J. Gendarme
Antoine Jellier
Jean François

N^o 32
Lebou
Louis Desiré

L'an mil huit cent dix sept le huit Octobre à quatre heures après midi, devant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville, est comparu le sieur Christophe Lebou Cultivateur âgé de vingt neuf ans demeurant en cette commune rue de l'Église, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Louis Desiré son fils auquel a donné le jour Marie Jeanne Singard son épouse âgée de vingt huit ans, hier, à dix heures du matin en son domicile susdit. En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Christophe Singard Cultivateur âgé de cinquante cinq ans demeurant à Ceveleux commune de la paroisse civil de l'enfant, et Louis Pierre Bordier Cultivateur âgé de quarante six ans demeurant en cette commune tous deux majeurs. Sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons dressé le présent acte qui a été signé par le père, les témoins et nous après lecture faite. L. B. Bordier. C. Lebou
Singard

N^o 33
Enfant naturel
Charles Joseph

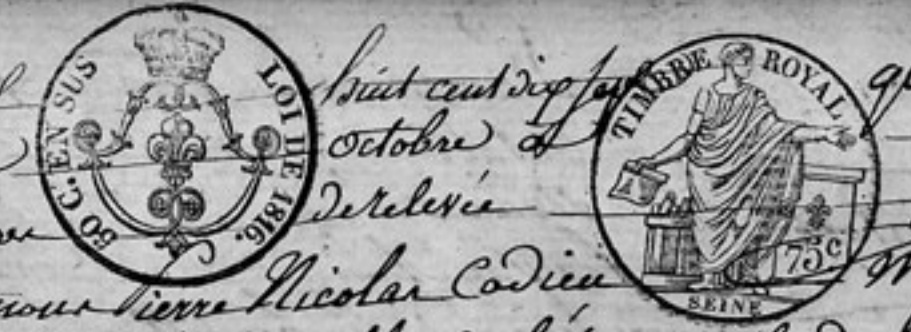
Le Duc
a Thierry
Delehel

N^o 34
Levasseur
Louis Nicole Bobalie

N^o 35
a Thierry

L'an mil huit cent dix sept le dix sept Octobre à quatre heures après midi, devant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville, est comparu la demoiselle Marie Geneviève Felicité Delehel sage femme âgée de vingt cinq ans domiciliée en cette commune laquelle en présence des sieurs Louis Le Duc, Marthaud Bouchet et Augustin Thierry, Maçon âgé de cinquante sept ans tous deux majeurs et domiciliés en cette commune, qu'elle produit comme témoin, nous a déclaré que Marie Catherine Fleury, fille journalière, âgée de vingt trois ans, native de cette commune et y demeurant, fille de Antoine Fleury Cultivateur domicilié en cette commune et de défunte Marie Catherine Bordier son épouse ses père et mère; Et accouchée aujourd'hui au domicile de Nicole Bonneau femme Duet en cette commune à dix heures du matin, d'un enfant qu'elle nous présente, que nous avons reconnu pour être du sexe masculin et auquel elle a donné le prénom de Charles Joseph. Sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par la déclarante, les témoins et nous après lecture faite. Thierry Le Duc Delehel

L'an mil huit cent dix sept le dix neuf Octobre à quatre heures après midi, devant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire de la commune d'Huberville remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil est comparu le sieur Jean Philippe Devos journalier âgé de vingt huit ans demeurant en cette commune lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Louis Nicole Bobalie la fille à laquelle a donné le jour Françoise Pierrette Bernard la légitime épouse, aussi journalier âgée de vingt huit ans, aujourd'hui en son domicile susdit à dix heures du matin; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Nicolas Fleury Cultivateur âgé de vingt trois ans et Augustin Thierry Maçon âgé de cinquante huit ans tous deux majeurs et domiciliés en cette commune. Sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les témoins et nous, quant au père il a déclaré ne l'avoir signé après lecture faite. N. Fleury a Thierry



N^o 86
Dudret
Alexis Christophe

L'an mil huit cent dix sept le vingt
sept octobre à quatre heures après midi l'ordonne
nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune d'Hubervilliers, est comparu le sieur Nicolas
Christophe Dudret marchand de légumes âgé de dix
neuf ans domicilié en cette commune Rue aux Heines
lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
Alexis Christophe son fils auquel a donné le jour
Elixise Heine descharmes sa légitime épouse âgée de
vingt un an, hier à huit heures du matin en son domicile
susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
sieurs Alexis Dudret marchand de légumes âgé de
soixante cinq ans père du déclarant et Antoine Christop
hellier cultivateur âgé de trente neuf ans tous deux
et domiciliés en cette commune; sur quoi nous, officier
de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
du Sexe Masculin et avons dressé le présent acte qui
a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de
l'enfant, le second témoin et nous, quand au sieur Alexis Dudret
il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

a C. Tellier Christophe Dudret
Maire

N^o 87
David
Jean Simon

L'an mil huit cent dix sept le vingt trois octobre à
une heure après midi l'ordonne nous Pierre Nicolas Codieu
Maire de la commune d'Hubervilliers faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, est comparu le sieur Jean Louis David
marchand Mercier âgé de vingt six ans demeurant en cette
Commune Rue du Montier, lequel nous a requis de dresser
l'acte de Naissance de Jean Simon son fils auquel
a donné le jour Marie Catherine Bordier sa légitime épouse
âgée de vingt ans, hier à midi en son domicile susdit;
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Jean Laurent Bordier propriétaire âgé de soixante trois
ans beau père du déclarant et Simon David Marchand
de vin âgé de soixante quatre ans père du déclarant
tous deux majeurs et domiciliés en cette commune; sur quoi
nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent
acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
le père, les témoins et nous après lecture faite.

J. Bordier & David s. David

N^o 89
Deschamps
Marie Genevieve

L'an mil huit cent dix sept le vingt
sept octobre à cinq heures de
le sieur Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil de la commune d'Hubervilliers, est comparu le sieur Nicolas Ange
Denis Deschamps journalier âgé de quarante ans demeurant
en cette commune Rue aux Heines, lequel nous a requis de dresser
l'acte de Naissance de Marie Genevieve sa fille à
laquelle a donné le jour Marie Louise Augay sa légitime épouse
âgée de trente un an, avant hier à huit heures du soir en
son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
sieurs Louis Honoré Boisson cultivateur âgé de quarante six ans
et Louis Auguste Bordier aussi cultivateur âgé de cinquante neuf
ans tous deux majeurs et domiciliés en cette commune; sur quoi
nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
Sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été de suite
transcrit sur les deux registres et signé par les témoins
et nous, quand au père il n'a pas su signer
après lecture faite. J. Bordier



N^o 98
Benault
Louis Joseph

L'an mil huit cent dix sept le trente octobre à six heures
de le sieur Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les
fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Hubervilliers,
est comparu le sieur Jean Baptiste Benault Cordonnier âgé de trente
six ans demeurant en cette commune Rue du Montier, lequel nous
a requis de dresser l'acte de Naissance de Louis Joseph
son fils auquel a donné le jour Reine Victoire Binette sa
légitime épouse âgée de trente quatre ans, avant hier à deux
heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous
a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
témoin de cet acte les sieurs Nicolas Gouere Bourrelles âgé
de cinquante deux ans et Louis Le Due marchand Bouche
âgé de cinquante sept ans tous deux majeurs et domiciliés en
cette commune; sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet
enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le
présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les
témoin et nous, quand au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer
après lecture faite. Gouere
Le Due

au
gouere

Le Due

N^o 59
Meyrie
Marie Claude

L'an mil huit cent dix sept le huit Novembre à
heure de relevée par devant nous Pierre Nicolas Godieu Maire
remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune
de Huberville, Est comparu le sieur Jean Simon Meyrie
Cultivateur âgé de quarante un ans Domicilié en cette
Commune Rue de Paris, Lequel nous a requis de dresser
l'acte de naissance de Marie Claude sa fille
à laquelle a donné le jour Marie Claude Girandon âgée de
trente deux ans la légitime épouse, avant hier, à quatre
du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
témoin de cet acte les sieurs Nicolas Gouere Bourrelon
âgé de cinquante deux ans et Simon Bonissans pour
âgé de quarante six ans, Prêtre du déclarant, tous deux
Majors et domiciliés en cette Commune; sur quoi, nous, officier
de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoin, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur
deux registres et signé par les témoin et nous grand
père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite

Heures
S. Bonissans

S. Bonissans Gouere

N^o 60
Deturmeine
Jean Henry

L'an mil huit cent dix sept le dix Novembre à trois heures
de relevée par devant nous Pierre Nicolas Godieu Maire remplissant les
fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Huberville, Est
comparu le sieur Louis Clement Deturmeine Marchand
Boucher âgé de trente un ans demeurant en cette Commune
Rue de Paris Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de
JEAN HENRY son fils auquel a donné le jour
Henriette Vautier la légitime épouse âgée de vingt
neuf ans, hier à deux heures du matin en son domicile susdit
En conséquence il nous a représenté cet enfant, et nous a
déclaré qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Louis Deturmeine Bourrelon Cultivateur âgé de vingt trois ans
demeurant à la Villette au second canton de Saint Denis département
de la Seine, Louis Germain du déclarant et Louis de Rue Marchand
Boucher âgé de cinquante sept ans demeurant en cette Commune
tous deux témoins Majors, sur quoi, nous, officier de l'état civil
ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, Examiné cet enfant
avons reconnu qu'il est du Sexe masculin, et avons dressé le présent acte, qui
a été transcrit et signé sur les deux registres par le père de l'enfant, les
témoin et nous après lecture faite.

Père
C. Deturmeine
Le Duc
Noyé en ces
présentes sept mots
Comme nul
Le Duc
Deturmeine

Le Duc

Deturmeine

N^o 61
Pasquet
Augustine Eugénie

L'an mil huit cent dix sept le dix Novembre à quatre heures
de relevée par devant nous Pierre Nicolas Godieu Maire remplissant les
fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Huberville, Est
comparu le sieur Jean François Paschal Pasquet, Maçon âgé de
trente sept ans demeurant en cette Commune Rue de Flandre, lequel
nous a requis de dresser l'acte de naissance d'Augustine Eugénie
sa fille à laquelle a donné le jour Augustine Pasquet sa légitime
épouse âgée de trente trois ans, avant hier, à quatre heures du
matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
cet acte les sieurs Vincent Bréne Pasquet Marchand de Vin, âgé
de trente un ans frère du déclarant et Jean Baptiste Demars
Cultivateur âgé de quarante quatre ans, tous deux Majors et
domiciliés en cette Commune; sur quoi, nous, officier de l'état
civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins,
Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et
avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et
nous après lecture faite.

Pasquet J. B. Demars

N^o 62
Fleury Marie
Nicole

L'an mil huit cent dix sept le treize Novembre à cinq
heures après midi par devant nous Pierre Nicolas Godieu Maire,
remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune
de Huberville, Est comparu le sieur Nicolas Fleury Cultivateur
âgé de vingt quatre ans demeurant en cette Commune Rue Meuse,
lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de
MARIE NICOLE sa fille à laquelle a donné le jour
Marie Cecile Voispon la légitime épouse âgée de vingt deux
ans, hier à cinq heures du matin en son domicile susdit
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Nicolas Fleury âgé
de vingt trois ans Cultivateur frère du déclarant et Antoine Fleury
Cultivateur âgé de cinquante trois ans oncle du déclarant, tous
deux Majors et domiciliés en cette Commune; sur quoi, nous,
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoin, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par le père de l'enfant, le second témoin
et nous grand père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer
après lecture faite.

N. Fleury

Louise

N^o. 63.
Soudet Marie
Genevieve Josephine

L'an mil huit cent dix sept le quatorze Novembre à
deux heures du matin lardant nous Pierre Nicolas Godieu Maire
remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune
de Habervilliers, Est comparu le sieur Pierre Nicolas Soudet
Marchand âgé de trente quatre ans demeurant en cette commune
rue Charron, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance
de Marie Genevieve Josephine sa fille à laquelle a donné le jour
Marie Elisabeth Bonneau sa légitime épouse âgée de trente
quatre ans, avant hier à huit heures du matin en son domicile
susdit. En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Jacques Demars Cultivateur âgé de trente ans et Louis
Michel Benjamin Bordier Cultivateur âgé de trente
ans, tous deux majeurs et domiciliés en cette commune, sur
quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé
le présent acte qui a été transcrit et signé sur les deux
registres par le père, l'enfant, les témoins et nous après
lecture faite.

L. M. Bordier & P. Soudet Soudet

N^o. 64.
Secuyer
Marie Adelaïde

L'an mil huit cent dix sept le quinze Novembre à
quatre heures de relevée lardant nous Pierre Nicolas Godieu Maire
remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la
Commune de Habervilliers, Est comparu le sieur Pierre
Secuyer Marchand de vin âgé de quarante six ans demeurant
en cette commune rue du Montier, lequel nous a requis de dresser
l'acte de naissance de Marie Adelaïde sa fille à
laquelle a donné le jour Marie Denise Secuyer sa légitime
épouse âgée de trente trois ans, avant hier à six heures
du soir en son domicile susdit. En conséquence il nous a
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte les sieurs Antoine Sivot Cultivateur
âgé de quarante quatre ans demeurant à Crevecoeur Commune de
La Courneuve département de la Seine et Antoine Christophe Sellier
Cultivateur âgé de trente neuf ans demeurant en cette commune, tous
deux majeurs sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le
présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Rayé en ce
présent an mot
comme nul
a. Sivot
a C. Sellier
P. L. Secuyer

P. L. Secuyer a. Sivot a C. Sellier

N^o. 65.
Nouveau
Claude Rosine

L'an mil huit cent dix sept le dix sept Novembre à
six heures de relevée lardant nous Pierre Nicolas Godieu Maire
remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune
de Habervilliers, Est comparu le sieur Pierre Nouveau Cultivateur
âgé de trente trois ans demeurant en cette commune rue aux Teintures
lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Claude
Rosine sa fille à laquelle a donné le jour Marie
Claude Nicolet sa légitime épouse âgée de vingt sept ans
aujourd'hui à deux heures du matin en son domicile susdit.
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Antoine Leguère
Brevand de léguère âgé de vingt sept ans son beau frère
et Christophe Alexandre Pingard Cultivateur âgé de vingt cinq
ans tous deux majeurs et domiciliés en cette commune, sur quoi
nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par les témoins et nous quant au père de
l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Bemet
A. Leguère
C. A. Pingard

A. Leguère C. A. Pingard

N^o. 66.
Bonnissant
Jean Baptiste

L'an mil huit cent dix sept le dix huit Novembre à cinq
heures de relevée lardant nous Pierre Nicolas Godieu Maire
remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune
de Habervilliers, Est comparu le sieur Jacques François Bonnissant
journalier âgé de vingt cinq ans demeurant en cette commune
rue du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de
naissance de Jean Baptiste son fils auquel a donné
le jour Marie Thiery sa légitime épouse âgée de vingt six
ans, avant hier à neuf heures du soir en son domicile
susdit. En conséquence il nous a représenté cet enfant, en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Simon Bonnissant journalier âgé de quarante six ans et
Jean Louis David Marchand de vin âgé de vingt six ans,
tous deux majeurs et domiciliés en cette commune, sur quoi
nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe masculin, et avons dressé le présent acte, qui
a été transcrit sur les deux registres et signé par les témoins
et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir
signer après lecture faite.

J. L. David J. Bonnissant

N^o. 67
David
Felicite

L'an mil huit cent dix sept le dix neuf Novembre a
heures. apres midy, l'ardent nous sieur Nicolas Codieu, Maire
templetant les fonctions d'officier de l'etat civil de la Commune
d'Huberville, Est comparu le sieur Francois Felix David
Marchand de vin age de vingt sept ans de cette Commune
et y demeurant rue de Paris, lequel nous a requi de
dresser l'acte de Naissance de **Felicite** sa fille
a laquelle a donne le jour Marie Marguerite Desvieux
Ebierry sa legitime epouse agee de trente deux ans, au
hier a neuf heures du Soir en son domicile susdit; En consequence
il nous a represente cet enfant, en nous declarant qu'il produit
pour temoins de cet acte les sieurs Augustin Ebierry Marchand
age de cinquante huit ans son beau pere et Simon David
Marchand de vin age de soixante quatre ans son pere, tous
deux Majors et domiciliés en cette Commune, sur quoi, nous
officier de l'etat civil ci dessus denomme, apres avoir, en presence
desdits temoins, Examine cet enfant, avons reconnu qu'il est
Sexe feminin, et avons dressé le present acte, qui a été transcrit
sur les deux Registres et signé par le pere de l'enfant et
temoins, et nous apres lecture faite. - S. David
a. thieroy & David

N^o. 68
Boudier
Louis Philippe

L'an mil huit cent dix sept le vingt un Novembre a quatre
apres midy l'ardent nous sieur Nicolas Codieu, Maire templetant
les fonctions d'officier de l'etat civil de la Commune d'Huberville,
Est comparu le sieur Louis Guillaume Boudier age de vingt deux
ans de cette Commune et y demeurant rue aux Rois
Cultivateur, lequel nous a requi de dresser l'acte de
Naissance de **Louis Philippe** son fils auquel a donne
le jour Esperance scolastique Rose Maye sa legitime epouse agee
de vingt deux ans, hier a neuf heures du matin en son domicile
susdit; En consequence il nous a represente cet enfant, en nous
declarant qu'il produit pour temoins de cet acte les sieurs Louis
Boudier Cultivateur age de vingt deux ans son frere et Louis
Guillaume Boudier aussi cultivateur age de cinquante quatre ans
son pere, tous deux Majors et domiciliés en cette Commune,
sur quoi, nous, officier de l'etat civil ci dessus denomme, apres avoir
en presence desdits temoins, Examine cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe masculin, et avons dressé le present acte, qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par le pere les temoins et nous
apres lecture faite. -
L. Boudier L. G. Boudier

N^o. 69
Poisson Marie
Cherese

L'an mil huit cent dix sept le vingt deux de ce Mois
Novembre a deux heures apres midy l'ardent nous
sieur Nicolas Codieu, Maire, templetant les
fonctions d'officier de l'etat civil de la Commune d'Huberville,
Est comparu le sieur Jean Marie Laurent Poisson Cultivateur
age de trente deux ans de cette Commune et y demeurant, rue
de Paris, lequel nous a requi de dresser l'acte de Naissance
de **Marie Cherese** sa fille a laquelle a donne le jour
Marie Therese Cécile Boudier sa legitime epouse agee de trente
trois ans, le dix neuf du present mois a trois heures apres
midy en son domicile susdit, En consequence il nous a represente
cet enfant, en nous declarant qu'il produit pour temoins de
cet acte les sieurs Jacques Antoine Poisson Tailleur d'habit,
age de trente ans, son frere et Claude Poisson Cultivateur age
de vingt sept ans aussi son frere, tous deux Majors et domiciliés
en cette Commune, sur quoi, nous, officier de l'etat civil ci dessus
denomme, apres avoir, en presence desdits temoins, Examine cet enfant,
avons reconnu qu'il est du Sexe feminin, et avons dressé le present
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les temoins
et nous, quant au pere de l'enfant il a déclaré ne savoir Signé apres
lecture faite. -
j. a. poisson
C. Poisson

N^o. 70
Grimprel
Marie Genevieve
Cestochette

L'an mil huit cent dix sept le vingt trois Novembre a
quatre heures apres midy, l'ardent nous sieur Nicolas Codieu,
Maire templetant les fonctions d'officier de l'etat civil de la Commune
d'Huberville, Est comparu le sieur Denis Marat Grimprel
journalier age de vingt trois ans, de cette Commune et y demeurant
rue de Paris, lequel nous a requi de dresser l'acte de
Naissance de **Marie Genevieve** sa fille a laquelle a donne
le jour Marie Genevieve Claude Lavaf sa legitime epouse
agee de trente un ans, hier a huit heures du matin en
son domicile susdit. En consequence il nous a represente cet enfant,
en nous declarant qu'il produit pour temoins de cet acte les sieurs
Pierre Christophe Boudier journalier age de quarante neuf ans,
son beau pere et Francois Martin Couffret Cultivateur age
de cinquante un ans son oncle, tous deux Majors et
domiciliés en cette Commune, sur quoi, nous, officier de l'etat
civil ci dessus denomme, apres avoir, en presence desdits
temoins, Examine cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
feminin, et avons dressé le present acte, qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par les temoins, et nous, quant
au pere de l'enfant il a déclaré ne savoir Signé apres lecture
faite. -
p. c. Boudier
ROUSSELET

L'age le mot Marie
Commune nul
p. c. Boudier
ROUSSELET

N^o. 71
Beciere
Etienne Meane

L'an mil huit cent dix sept le huit decembre à deux heures apres midi, l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier de l'etat civil de la Commune d'Huberville. Est comparu le Sieur Claude Etienne Paschal Beciere, Charretier, age de vingt cinq ans de cette Commune et y demeurant rue de Paris, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Etienne Marie son fils auquel a donne le jour Marie Etienne Sordiere sa legitime épouse agee de vingt quatre ans journaliere, ayant hier à six heures apres midi en son domicile surdit; En consequence il nous a represente cet enfant, en nous declarant qu'il produit pour temoin de cet acte les sieurs Jean Julien Etienne Vignard Cultivateur age de quarante ans et Jean Sordiere journalier age de trente deux ans son beau pere, tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune. Sur quoi, nous officier de l'etat civil ci dessus denomme, apres avoir eu presence desdits temoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons dressé le present acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le dit sieur Vignard et nous, quant au pere de l'enfant et le sieur Sordiere il ont déclaré ne savoir signer apres lecture faite. — Vignard

Codieu

N^o. 72
Got Louis
Alexandrine

L'an mil huit cent dix sept le treize decembre à cinq heures de l'apres midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier de l'etat civil de la Commune d'Huberville. Est comparu le Sieur Pierre Germain Got age de vingt quatre ans journalier de cette Commune et y demeurant rue de Paris. Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Louise Alexandrine, sa fille à laquelle a donne le jour Claude Alexandrine Vallet agee de vingt cinq ans journaliere sa legitime épouse, ayant hier à minuit en son domicile surdit. En consequence il nous a represente cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour temoin de cet acte, les sieurs Jean Sulpice Vautrin Cordonnier age de soixante un ans son oncle et Claude Marin garde Champetre age de cinquante son cousin tous deux majeurs et domiciliés en cette Commune. Sur quoi, nous officier de l'etat civil ci dessus denomme, apres avoir eu presence desdits temoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe feminin, et avons dressé le present acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le dit sieur Vautrin et nous, quant au pere de l'enfant et le dit Marin il ont déclaré ne savoir signer apres lecture faite.

Vautrin

N^o. 73
Blancheteau
Louis Etienne

L'an mil huit cent dix sept le huit decembre à deux heures de l'apres midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier de l'etat civil de la Commune d'Huberville. Est comparu le sieur Louis Blancheteau age de trente six ans journalier natif de cette Commune et y demeurant Rue de Chapon. Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Louis Etienne son fils auquel a donne le jour Marie Catherine Demars sa legitime épouse agee de trente sept ans journaliere, ayant hier à neuf heures du soir en son domicile surdit; En consequence il nous a represente cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour temoin de cet acte les sieurs Etienne Nicolas Gagnage Charcutier age de vingt un an demeurant à Paris rue de la Montagne Ste Genevieve et un sieur Louis et Jean Blancheteau Cultivateur age de trente huit ans demeurant en cette Commune tous deux temoins majeurs, sur quoi, nous officier de l'etat civil ci dessus denomme, apres avoir eu presence desdits temoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons dressé le present acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les temoins et nous, quant au pere de l'enfant apres lecture faite. — Louis Blancheteau

Gagnage

N^o. 74
Davin Louis
Simon

L'an mil huit cent dix sept le dix huit decembre à deux heures apres midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier de l'etat civil de la Commune d'Huberville. Est comparu le sieur Claude Simon Davin Cultivateur, age de vingt six ans natif de cette Commune et y demeurant rue aux Beaux, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Louis Simon son fils auquel a donne le jour Louise Alexandrine Sordiere sa legitime épouse agee de vingt sept ans, ayant hier à quatre heures du matin en son domicile surdit. En consequence il nous a represente cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour temoin de cet acte les sieurs Louis Sordiere Charretier age de cinquante deux ans demeurant à Crevecoeur Commune de la Courneuve son beau pere et Paul Merzier Cultivateur age de cinquante six ans son oncle domiciliés en cette Commune tous deux majeurs, sur quoi nous officier de l'etat civil ci dessus denomme, apres avoir eu presence desdits temoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons dressé le present acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le pere de l'enfant Louis Sordiere et nous, quant au dit Paul Merzier il a déclaré ne savoir signer apres lecture faite.

Sordiere

Vingt
M

N. 7. L.
Lasquet
Charlotte Cathorin

L'an mil huit cent dix sept le vingt sept Decembre
à deux heures après midi l'adversant nous Pierre Nicol
Codicu Maire remplissant les fonctions d'officier public
l'état civil de la commune d'Huberswillier, est comparu
fius Vincent Srene Lasquet Marchand de vin âgé de
deux ans demeurant en cette commune rue de l'André
Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de
Catherin ~~Guyot~~ La fille à laquelle a donné le jour
Catherin ~~Guyot~~ sa légitime épouse âgée de trente
ans avant hier à quatre heures après midi en son domicile
juridit; En conséquence il nous a présenté cet enfant, et
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
fius Jean Pierre Lemoine Marchand de vin traicte
âgé de quarante deux ans demeurant à la Villotte
Département de la Seine et Jean Francois Laschal
Lasquet, Maçon, âgé de trente sept ans, demeurant
en cette commune frère du déclarant tous deux majeurs
sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé
après avoir, en présence desdits témoins, Examiné cet enfant
avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons

Nous le mot
Guyot commu

inséré le présent acte qui a été transcrit et signé sur les
registres par le père de l'enfant, le second témoin et nous
quant à ludit Sieur Lemoine premier témoin il a déclaré ne
savoir signer après lecture faite.

(Signature)
Lasquet
Charlotte
Lasquet
Lemoine

Cet acte est arrêté le présent registre par nous
Maire soussigné de la commune d'Huberswillier
le premier Janvier mil huit cent dix huit.

(Signature)
Lemoine

1817

TABLE.

Nom	Prénoms	Numéro	Noms.	Prénoms.	
1	Bordier	Nicolas Laurent	28	Gillet	Josephine Virginie
2	Singard	Alexandre Etienne	29	Demars	Pierre Michel
3	Sexier	Charlotte alexandrine	30	Legendre	Jean Louis
4	Dupain	Cécile Louise	31	Heattot.	Marie Marguerite Denise
5	Maille	Jean Pierre Felix	32	Meyer	Julie.
6	Seboue	Jean Jacques	33	Loiselet.	Augustin Laurent
7	Naturelle	Marie Henriette	34	Dupuis	Marie Madeleine
8	Naturel	Marie Laup	35	Hebers	Jean Louis
9	Coguerel	Marie Reine	36	Legendre	Jean Alexandre
10	Huon	Marie Louise Christine	36	Bordez	Virginie Odile Crotinette
11	Demars	Jean Pierre.	37	Nousseau	Marie Catherine.
12	Bonneau	Marie Laurence.	38	Gendarme	Marie Louise Victoire
13	Sexier	Henriette Josephine	39	Demars	Paul Etienne
14	Bonneau	Anne Rose	40	Bordier	Marie Cécile.
15	Boisson	Reine Henriette	41	Boisson	Louis Antoine
16	Bordier	Louis C.	42	Demars	Victoire Rosalie
17	Bonnaud	Jacques Alexis	43	Boisson	François Claude
18	Dufflocq	Louis Adrien	44	Bemet	Jean Baptiste Laurent
19	Hardy	Marie Expoline	45	Petit	Marie Anne Adélaïde
20	Boisson	Siméon Christophe Paschal	46	Bordier	Louis Joseph Frédéric
21	Boudier	Genesim Marie Constante	47	Bonneau	Louis Victor
22	Laperat	Eugene Stanislas.	48	Sordiere	Marie Victoire Crotinette
23	Boudan	Marie Joseph Catherine	49	Bouillet	Louise Adélaïde
24	Meunier	Marguerite Laurence	50	Naves	Victoire Marie Joseph.
25	Bregevin	Genesim Constante	51	Seboue	Louis Désiré
26	Pisvin	Antoine Alexandre	52	Enfant Naturel	Charles Joseph.
27	Grignon	Christophe Joseph.	53	Sexapur	Louis Nicole Rosalie
28	Legendre	Marie Anne.	54		

TABLE.

Numero	Noms	Prénoms	Numero	Noms	Prénoms
55	Duret	Alexis Christophe			
56	David	Jean Simon			
57	Deschamps	Marie Genevieve			
58	Benault	Sieur Joseph			
59	Meziere	Marie Claude			
60	Deturmenie	Jean Henry			
61	Vasquet	Augustine Eugenie			
62	Stury	Marie Nicole			
63	Joudet	Genevieve Josephine			
64	Secuyer	Marie Adelaide			
65	Mouveau	Claude Rosine			
66	Bonissant	Jean Baptiste			
67	David	Felicite			
68	Boudier	Sieur Philippe			
69	Loison	Marie Therese			
70	Grimpret	Marie Genevieve Antoinette			
71	Berciere	Etienne Marie			
72	Got	Sainte Alexandrine			
73	Blancheteau	Sieur Etienne			
74	Daxin	Couprain Simon			
75	Vasquet	Charlotte Catherine			
Total 76					
fin de la table					

DÉPARTEMENT

DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT Communal de *St. Denis*

COMMUNE d' *Aubervilliers*

DOUBLE REGISTRE

des Actes de Naissance pour l'an 1818

BALLARD, Imprimeur du Roi et de la Préfecture du Département de la Seine,
rue J.-J. Rousseau, N^o. 8.

88
19
45

LE présent Registre contenant deux feuillets, servira pendant l'an 1818 à inscrire les Actes de Naissance de la Commune d'Hubervilliers Arrondissement communal de Saint-Denis à l'effet de quoi il a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du Code Civil, par moi soussigné Etienne Leprêtre Procureur Général, faisant pour l'empêchement de M. le Président du Tribunal de première instance du Département de la Seine.

A Paris, le quatre novembre an 1817 Gobat



N^o. 1er
Boucher
Geneviève Esperance

L'an mil huit cent dix huit le six pausier à deux heures après midi par devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de cette commune Et comparu le Sieur Nicolas François Boucher journalier âgé de vingt huit ans natif de cette commune et y demeurant avec aux mêmes lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Geneviève Esperance sa fille à laquelle a donné le jour Marie Louise Michel Empereur sa légitime épouse âgée de vingt sept ans hier à six heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les Sieurs Jean Claude Boucher garde champêtre âgé de trente deux ans demeurant à Saint Denis son frère et Alexandre Sandry Cultivateur âgé de vingt trois ans demeurant en cette commune son beau frère tous deux majeurs. sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer. après lecture faite.

Le Boucher A. Sandry Michel

N^o. 2^e
Crouet Sidore
Henry.

L'an mil huit cent dix huit le six pausier à deux heures après midi par devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Hubervilliers, Et comparu le Sieur Michel Charles Crouet Macor âgé de trente un ans natif de la Courneuve demeurant en cette commune avec aux mêmes lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Sidore Henry son fils, auquel a donné le jour Marie Jeanne Merier

La légitime épouse âgée de trente deux ans journalière
 avant hier à deux heures du soir en son domicile juré
 En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
 déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
 Charles Douhet Maître Maçon âgé de quarante
 ans demeurant à la Chapelle N. 115. Département de
 Seine et Louis Étienne Meziers Marchand de Vin âgé de
 quarante ans demeurant en cette commune beaufrère du
 déclarant, tous deux majeurs, susquoy, nous, officiers de l'état
 civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins
 examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin
 avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux
 registres et signé par le père de l'enfant, les témoins
 et nous après lecture faite.

Tout Douhet Meziers
 Louis

L'an mil huit cent dix huit le vingt un
 mois de Janvier à cinq heures après Midy pardevant nous
 Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier
 public de l'état civil de la commune d' Aubervilliers, et
 comparu le sieur Étienne Lagarde Sauteur âgé de
 vingt six ans natif de la commune de Domicile en cette
 commune de Chapon, lequel nous a requis de
 dresser l'acte de Naissance de Étienne Louis Joseph
 son fils auquel a donné le jour Marie Anne Couderc
 sa légitime épouse âgée de vingt huit ans Mère de
 cette commune, avant hier à deux heures du soir en son
 domicile surdit; En conséquence il nous a représenté cet
 enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin
 de cet acte les sieurs Anne François Joseph Jourdain
 fabricant de Crin et papementier âgé de quarante ans
 demeurant à Paris rue et sous de la Corderie N. 84. et
 ou déclarant et Pierre Cousin journalier âgé de cinquante
 un ans demeurant en cette commune beaufrère du déclarant
 susquoy nous, officiers de l'état civil ci dessus dénommé, après
 avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
 reconnu qu'il est du Sexe Masculin et avons dressé le
 présent acte, qui a été transcrit et signé sur les deux registres par le
 père et nous, garant au père de l'enfant et le dit Cousin
 ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

N. 3.
 Lagarde
 Étienne Louis Joseph

Témoin
 Jourdain

Jourdain



Deuxième

N. 4.
 Monnot
 Antoine Nicolas

L'an mil huit cent dix huit le vingt sept Janvier à deux
 heures après Midy pardevant nous Pierre Nicolas Codieu Maire,
 remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
 Commune d'Aubervilliers, Et comparu le sieur Antoine
 Monnot, Maréchal, âgé de quarante ans natif de cette
 commune et y demeurant rue du Montier, lequel nous
 a requis de dresser l'acte de Naissance de Antoine Nicolas
 son fils auquel a donné le jour Geneviève Elisabeth Morand
 sa légitime épouse âgée de vingt neuf ans couturière Mère de cette
 commune, hier à deux heures du matin en son domicile
 surdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en
 nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
 sieurs Pierre Nicolas Jourdain Maréchal ferrand âgé de
 trente quatre ans et Louis Étienne Meziers Marchand
 de Vin âgé de quarante ans et tous deux domiciliés
 en cette commune, Majeurs, susquoy, nous, officiers de l'état
 civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
 témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
 Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été
 transcrit sur les deux registres et signé par les témoins,
 le père de l'enfant et nous après lecture faite.

Epouse
 Jourdain
 a Monnot
 Meziers
 Louis

Jourdain
 Monnot
 Louis

N. 5.
 Didier
 Simon Giller

L'an mil huit cent dix huit le deux Janvier à
 cinq heures après Midy pardevant nous Pierre
 Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier
 public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Et
 comparu le sieur Jean Nicolas Didier journalier
 âgé de quarante ans natif de cette commune et y demeurant
 rue saint Maur, lequel nous a requis de dresser
 l'acte de Naissance de Simon Giller son
 fils auquel a donné le jour Marie Madeleine Legendre
 sa légitime épouse âgée de trente sept ans journalière

Notaire aussi de cette Commune, hier à huit heures du
Matin en son Domicile susdit; En conséquence il nous
a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte, les sieurs Simon Gilles demeurant
Bourgeois âgé de cinquante quatre ans
du Déclarant et Pierre Coquerel cultivateur âgé de
Cinquante six ans ~~son~~ cousin du déclarant tous deux
Majeurs et domiciliés en cette Commune sur quoi nous
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir
eu la présence d'ordres témoins, Examiné cet enfant, et
qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte
qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le
père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite
didier

Gille le Maître
P. Coquerel. Simon

N^o 6
Boucher
Elisabeth Flore

L'an mil huit cent dix huit le huit février à
Midy l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire de
la Commune d'Abervilliers remplissant les fonctions d'officier
Public de l'état civil, Et Comparu le sieur Jean Baptiste
Boucher Charbon âgé de quarante trois ans demeurant
en cette Commune rue du Montier, lequel nous a requis
de dresser l'acte de naissance de Elisabeth Flore
la fille à laquelle a donné le jour Cecile Perpétue
Beau Du Peuc sa légitime épouse âgée de vingt six
ans, hier à sept heures du Matin en son Domicile
susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
acte les sieurs Pierre Requierot ancien Boulanger âgé
de soixante huit ans demeurant à Paris rue sainte Marguerite
N^o 9 faubourg saint Germain et Jean Dalbon Boulanger
âgé de trente six ans demeurant en cette Commune tous
deux amis du déclarant; sur quoi, nous officier de l'état
civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence d'ordres témoins,
Examiné cet enfant, et avons reconnu qu'il est du Sexe Féminin,
Et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et
nous après lecture faite. — Requierot

Boucher Dalbon Simon

N^o 7
Magnan
Louis Laurent



93
Notaire

L'an mil huit cent dix huit le huit février à une heure après Midy
l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier
Public de l'état civil de la Commune d'Abervilliers; Et Comparu le
sieur Guillaume Sébastien Magnan Cultivateur âgé de quarante
deux ans demeurant en cette Commune rue aux Neiges, lequel nous
a requis de dresser l'acte de naissance de Louis Laurent
son fils, auquel a donné le jour Marie Lucie Bonneau sa légitime épouse
âgée de vingt huit ans, hier à huit heures après Midy, en son
Domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte, les sieurs
Louis Guillaume Bonneau Cultivateur âgé de cinquante deux
ans son Beau Père et Guillaume Bonneau Cultivateur âgé
de cinquante cinq ans son beau frère tous deux domiciliés
en cette Commune sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence d'ordres témoins, Examiné
cet enfant, et avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons
dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par le père de l'enfant, le premier témoin et nous,
quant au second témoin il a déclaré ne savoir signer après
lecture faite. —
gs magnan Louis J. Bonneau

N^o 8
Frichot
Pierre Victor.

Commune
hebert.

Frichot

Thibault

Simon

L'an mil huit cent dix huit le vingt sept février à
une heure après Midy l'ordonnant nous Pierre Nicolas
Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier Public de l'état
civil de la Commune d'Abervilliers; Et Comparu le sieur
Pierre Nicolas Frichot, Maçon, âgé de vingt sept ans
demeurant en cette rue du Montier, lequel nous a requis
de dresser l'acte de naissance de Pierre Victor
son fils, auquel a donné le jour Marie Marguerite
Bonneau sa légitime épouse âgée de vingt six ans,
hier, à sept heures du Matin, en son Domicile susdit;
En conséquence, il nous a représenté cet enfant, et nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les

age de trente
un an
habite.

Frichot
Chibault
Lomieu

Le sieur Guillaume Victor Lebert Mesurier de Chabot
de terre demeurant à Paris rue de la Mortellerie N° 147
Beaupere du declarant et Francois Louis Chabot
Chibault, horloger, age de cinquante deux ans
demeurant en cette Commune Oncle du declarant
fus quoi, Nous officiers de l'Etat civil ci dessus nomme
apres avoir, en presence desdits temoins, Examine
cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin
et avons dressé le present acte, qui a été transcrit
sur les deux registres et signe par le pere de l'enfant
les temoins et nous apres lecture faite.

Lebert
Chibault Frichot
Lomieu

N° 9.
Demars
Louis Marie

L'an mil huit cent dix huit le huit Mars
à deux heures apres Midy l'ardisant nous Pierre Nicolas
Cadiou Maire de la Commune d'Aubervilliers, remplissant
la fonction d'officier public de l'Etat civil de la dite
Commune, Est compare le sieur Louis Charles Demars
Cultivateur age de vingt cinq ans demeurant en
cette Commune rue Charron, lequel nous a requis
de dresser l'acte de Naissance de Louis Marie
son fils auquel a donne le jour Marie Therese Herminie
sa legitime épouse age de vingt deux ans, avant huit
à dix heures apres Midy en son domicile surdit; En
conséquence il nous a representé cet enfant, en nous
declarant qu'il y produit pour temoins de cet acte
les sieurs Jean Louis Hermet proprietaire Cultivateur age
de soixante quatre ans son Beau pere et Nicolas Dominique
proprietaire, Cultivateur et Capitaine de la garde Nationale
d'Aubervilliers age de soixante ans son pere, tous
deux domiciliés en cette Commune; fus quoi, nous
officiers de l'Etat civil ci dessus nomme apres avoir, en
presence desdits temoins, Examine cet enfant avons
reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le present
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signe par
le pere de l'enfant, les temoins et nous apres lecture faite.

L. Demars
Hermet
Lomieu

N° 10
L'ancien
Louis Desire



quatrième

L'an mil huit cent dix huit le dix huit Mars
à dix heures du matin l'ardisant nous Pierre Nicolas
Cadiou Maire de la Commune d'Aubervilliers
remplissant la fonction d'officier public de l'Etat civil de cette Commune
Est compare le sieur Francois Alexandre Serier, Cultivateur
age de trente deux ans demeurant en cette Commune rue de Paris,
lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
Louis Desire son fils, auquel a donne le jour
Marguerite Charlotte Morand age de vingt cinq ans
sa legitime épouse, avant hier, à huit heures de relevée
en son domicile surdit. En conséquence, il nous a representé
cet enfant, en nous declarant qu'il y produit, pour temoins
de cet acte les sieurs Edme Jean Meunier, journalier,
age de trente ans son beau pere et Jean Louis Morand,
journalier, age de trente un an aussi son beau pere,
demeurant tous deux en cette Commune. fus quoi, nous
officiers de l'Etat civil ci dessus nomme apres avoir, en
presence desdits temoins, Examine cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le present
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signe
par les sieurs Edme Jean Meunier et nous quant au
pere de l'enfant et le sieur Jean Louis Morand ils
ont declare ne savoir signer apres lecture faite.

E. J. Meunier
Lomieu

N° 11
Gueret Marie
Catherine

L'an mil huit cent dix huit le dix neuf Mars à onze
heures du matin l'ardisant nous Pierre Nicolas Cadiou, Maire de
la Commune d'Aubervilliers, remplissant la fonction d'officier public
de l'Etat civil de la dite Commune, Est compare le sieur Honoré
Jean Gueret jardinier, age de trente ans demeurant en cette
Commune rue de Paris, lequel nous a requis de dresser l'acte
de Naissance de Marie Catherine sa fille à laquelle
a donne le jour Marie Catherine Putin age de vingt
neuf ans sa legitime épouse, avant hier à six heures du
Matin en son domicile surdit; En conséquence il nous a

Représente cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
 sous témoins de cet acte les sieurs Jean Delange Marchand
 de vin âgé de quarante neuf ans demeurant à la petite ville
 département de la Seine Son beau-père et Louis Lemeilleur
 heraudier de légumes âgé de trente six ans demeurant en
 cette commune ami du déclarant, sur quoi, nous officier
 de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
 desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
 est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui
 a été transcrit sur les deux registres et signé par le père
 de l'enfant, les témoins et nous, après lecture
 faite.

Louis Delange
 Louis Fleury
 guerd
 Lomen

L'an mil huit cent dix huit le vingt un Mars à
 onze heures du matin pardevant nous Pierre Nicolas Codieu
 Maire de la commune d'Aubervilliers, remplissant les fonctions
 d'officier public de l'état civil de ladite commune, Est comparu
 Le sieur Guillaume Fontaine, Marechal serrant, âgé de cinquante
 huit ans demeurant en cette commune rue du Montier, lequel
 nous a requis de dresser l'acte de naissance de son fils, auquel
 a donné le jour Marie Laurence Bonissant âgé
 de quarante ans, sa légitime épouse hier à cinq heures du
 matin en son domicile jurdité; En conséquence, il nous a
 représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
 témoins de cet acte, les sieurs Claude Augustin Fontaine
 Marechal âgé de cinquante trois ans son frère et
 Simon Bonissant journalier âgé de quarante quatre ans
 son beau-père tous deux domiciliés en cette commune
 sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus dénommé,
 après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant
 avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons dressé le
 présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et
 signé par le père de l'enfant, Simon Bonissant et nous
 quant au sieur Claude Augustin Fontaine il a déclaré
 ne savoir signer après lecture faite.

J. Fontaine
 S. Bonissant
 Lomen

N° 12
 Fontaine
 Laurent Paschal

N° 11
 Gendarme
 Marie Claude
 Nicole

Nicolas
 guerd
 Lomen

L'an mil huit cent dix huit le sept
 avril à six heures après midi pardevant
 nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions
 d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Est
 comparu le sieur Gendarme journalier âgé de vingt huit ans
 domicilié en cette commune rue de Paris, lequel nous a requis
 de dresser l'acte de naissance de Marie Claude Nicole sa fille
 à laquelle a donné le jour Marie Eustochie Homet journalière
 âgée de trente deux ans, sa légitime épouse, aujourdhuy à
 dix heures du matin en son domicile jurdité; En conséquence il nous
 a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
 témoins de cet acte les sieurs Nicolas Dubois Cultivateur
 âgé de soixante ans et Jean Honoré Guerd journalier âgé
 de trente ans tous deux amis du déclarant et domiciliés en
 cette commune sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus
 dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet
 enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le
 présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et
 signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il
 a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

J. Marey
 guerd
 Lomen

N° 13
 Gouillet Marie
 Elisabeth Rosalie

L'an mil huit cent dix huit le cinq avril à Midy
 pardevant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les
 fonctions d'officier public de l'état civil de la commune
 d'Aubervilliers, Est comparu le sieur Louis Charles Gouillet
 Charron, âgé de trente quatre ans demeurant en cette commune
 rue Charron, lequel nous a requis de dresser l'acte de
 naissance de Marie Elisabeth Rosalie sa fille à laquelle
 a donné le jour Elisabeth Boisson Costurière âgée de trente
 deux ans, sa légitime épouse, avant hier à six heures
 après midi du domicile jurdité; En conséquence il nous
 a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
 sous témoins de cet acte les sieurs Jean Mathurin
 Potton garier âgé de vingt six ans papier demeurant
 à Paris faubourg saint Martin N° 195 - Son Neveu
 et Charles Nicolas Gouillet Charron âgé de cinquante

Deux ans demeurant en cette commune
son frère sur quoi, nous officiers de l'état
Civil ci depuis dénommé, après avoir
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture
faite.

L. C. Goulet G. P. Goulet
G. P. Goulet

N^o 15
Lelièvre Marie
Lion

L'an mil huit cent dix huit le onze
avril à quatre heures après midy lard devant nous
Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les
fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune d'Aubervilliers l'est présente le sieur
Christophe Lelièvre journalier âgé de quarante
cinq ans demeurant en cette commune rue Chapon,
lequel nous a requis de dresser l'acte de
Naissance de MARIE LION son fils
au quel a donné le jour Marie Catherine
Cocq journalière âgée de trente huit ans sa légitime
épouse, avant midi à dix heures du soir au domicile
susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant
en nous déclarant qu'il procède pour témoin de
cet acte, les sieurs Pierre Laurent Boucher Cultivateur
âgé de quarante sept ans et Jean Baptiste Demar
Cultivateur âgé de quarante quatre ans, tous deux
domiciliés en cette commune, sur quoi, nous
officiers de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence desdits témoins, examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
Masculin et avons dressé le présent acte, qui
a été transcrit sur les deux registres et signé
par les témoins et nous, quant au père de l'enfant
il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

L. Boucher G. Demar
G. Demar

N^o 16
Chory
Marie Jeanne

L'an mil huit cent dix huit le huit
avril à quatre heures du matin lard devant
nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers,
l'est présente le sieur Edme Chory, Boulanger, âgé de
vingt quatre ans domicilié en cette commune rue de Paris,
lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
de MARIE JEANNE sa fille à laquelle a donné le
jour Jacqueline Catherine Augot sa épouse légitime
âgée de vingt sept ans, hier à trois heures du matin
en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il procède pour témoin
de cet acte, les sieurs François Julien Augot jardinier
âgé de soixante ans demeurant à la Villette son
beau frère et Pierre Benoît Lapique, Cordonnier
âgé de trente neuf ans ami du déclarant demeurant
en cette commune rue de Paris, sur quoi, nous officiers
de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le
présent acte, qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par le père de l'enfant, les
témoins et nous après lecture faite.

François Julien Augot

Chory Lapique

N^o 17
Leboue Pierre

L'an mil huit cent dix huit le vingt quatre
avril à midy lard devant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état
civil de la commune d'Aubervilliers l'est présente le
sieur Pierre Jacques Leboue Cultivateur âgé de vingt
sept ans demeurant en cette commune rue Neuve
lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance
de PIERRE son fils au quel a donné le
jour Marie Catherine Leboue âgée de vingt sept

P. J. Leboue

au la legitime épouse, avant hier à six heures de
 relevé au son domicile surdit; En conséquence il nous
 a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produira
 pour témoin de cet acte les sieurs Pierre Jean Choineau
 Cultivateur demeurant à Saint Denis et porteur de la
 fleur âgé de trente cinq ans et Jacques Christophe Choineau
 Cultivateur âgé de quarante un ans son oncle demeurant
 en cette Communauté Neuve, sur quoi nous officier de l'état
 civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
 témoins examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de
 Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été
 transcrit sur les deux registres et signé par le père de
 l'enfant, les témoins et nous après lecture faite

+ son beaufrère
 approuvé le tenvoi
 Le Breu Noirel poisson

L'an mil huit cent dix huit le vingt huit avril à
 sept heures de relevé l'après midi devant nous Pierre Nicolas Codier
 Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état
 civil de la Communauté d'Huberville, s'est présentée le
 sieur Christophe Fleury Cultivateur âgé de quarante cinq
 ans demeurant en cette Communauté à la Nouvelle France, et lequel
 en présence des sieurs Jean Fleury Cultivateur âgé de trente
 huit ans son frère et Augustin Chierry Maçon âgé de
 cinquante huit ans amis du déclarant tous deux domiciliés
 en cette Communauté, nous a déclaré que Marie Anne
 Boquet journalière, âgée de vingt sept ans demeurante
 en cette Communauté, fille naturelle de Nicolas Antoine
 Boquet et de son Marie Anne de laître est accouchée
 aujourd'hui à neuf heures du matin au domicile du dit
 sieur Christophe Fleury d'un enfant dont il se reconnaît
 pour être le père, et auquel enfant il a été donné le
 prénom de Marie Madeleine sur quoi nous officier
 de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
 témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe
 féminin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur
 les deux registres et signé par le déclarant, les témoins et
 nous après lecture faite.

thierry
 Fleury j Fleury
 Choineau

N° 18
 Fleury Marie
 Madeleine fille
 Naturelle

Cet acte de mariage a été fait en cette Communauté le vingt huit avril mil huit cent dix huit à sept heures de relevé l'après midi devant nous Pierre Nicolas Codier Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Communauté d'Huberville, s'est présentée le sieur Christophe Fleury Cultivateur âgé de quarante cinq ans demeurant en cette Communauté à la Nouvelle France, et lequel en présence des sieurs Jean Fleury Cultivateur âgé de trente huit ans son frère et Augustin Chierry Maçon âgé de cinquante huit ans amis du déclarant tous deux domiciliés en cette Communauté, nous a déclaré que Marie Anne Boquet journalière, âgée de vingt sept ans demeurante en cette Communauté, fille naturelle de Nicolas Antoine Boquet et de son Marie Anne de laître est accouchée aujourd'hui à neuf heures du matin au domicile du dit sieur Christophe Fleury d'un enfant dont il se reconnaît pour être le père, et auquel enfant il a été donné le prénom de Marie Madeleine sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le déclarant, les témoins et nous après lecture faite.

N° 19
 Marie Genevieve
 enfant Naturelle



L'an mil huit cent dix huit le vingt May à
 l'après midi devant nous Pierre Nicolas Codier Maire remplissant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de la Communauté
 d'Huberville, s'est présentée la demoiselle Marie
 Genevieve Felicité Delchel Sage femme âgée de vingt
 cinq ans domiciliée en cette Communauté, laquelle en
 présence des sieurs Louis Le Duc Marchand Bouche
 âgé de cinquante sept ans et Augustin Chierry Maçon
 âgé de cinquante huit ans tous deux domiciliés en cette
 Communauté, qu'elle produit comme témoins, nous a
 déclaré que Marie Thérèse Genevieve Chierry, fille
 journalière, âgée de vingt neuf ans, demeurante en
 cette Communauté rue du Montier, fille de Guillaume
 Chierry Comensipionnaire demeurant à Paris boulevard
 Bac N° 122 et de défunte Marie Thérèse Pagnon
 son épouse, est accouchée hier, à onze heures du
 soir au domicile surdit de la dite Chierry d'un enfant
 qu'elle nous représente et auquel il a été donné le
 prénom de Marie Genevieve sur quoi nous
 officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
 avoir, en présence desdits témoins, examiné cet
 enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe féminin,
 et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur
 les deux registres et signé par la déclarante, les
 témoins et nous après lecture faite.

thierry Delchel
 Le Duc
 Choineau

N° 20
 Demars
 Michel Christophe

L'an mil huit cent dix huit le vingt May à
 deux heures après midi devant nous Pierre Nicolas
 Codier Maire remplissant les fonctions d'officier public
 de l'état civil de la Communauté d'Huberville, s'est
 présentée le sieur Pierre Sureau Cultivateur
 âgé de trente six ans domicilié en cette Communauté

Rue de Paris Lequel nous a requis de dresser
 l'acte de Naissance de Michel Christophe
 son fils auquel a donné le jour Marie Catherine
 Demars sa légitime épouse âgée de trente trois ans
 avant hier à midi en son domicile surdit, En conséquence
 il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
 qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
 Claude Christophe Boisson Cultivateur âgé de
 trente deux ans et Louis Pierre Bordier aussi cultivateur
 âgé de quarante six ans tous deux domiciliés en
 cette Communauté; sur quoi nous officier de l'état civil
 ci dessus dénommé, après avoir, en présence dudit
 témoin, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
 du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte qui
 a été transcrit sur les deux registres et signé par le
 témoin et nous, quant au père de l'enfant et le premier
 témoin il a déclaré ne l'avoir signé après lecture faite

Nage en car
 pte entre cinq
 Mot Comon Mal
 Cl. Boisson
 L. B. Bordier.
 Jours

L. B. Bordier.

Cl. Boisson Jours

L'an mil huit cent dix huit le vingt trois May à six
 heures après midi lardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de la Communauté d'Aubervilliers,
 s'est présentée le sieur Nicolas Christophe Torchel Cultivateur âgé de
 quarante deux ans, domicilié en cette Communauté Rue de Paris, Lequel nous
 a requis de dresser l'acte de Naissance de Louis Christophe
 son fils, auquel a donné le jour Marie Marguerite Oury sa légitime
 épouse, âgée de trente neuf ans, avant hier à dix heures du matin
 en son domicile surdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant
 en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
 Baptiste Demars Cultivateur âgé de quarante quatre ans son beau frère
 Et Pierre François Marie aussi Cultivateur âgé de quarante neuf ans, tous deux
 domiciliés en cette Communauté; sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
 dénommé, après avoir, en présence dudit témoin, Examiné cet enfant, avons
 reconnu qu'il est du Sexe Masculin; Et avons dressé le présent acte qui
 a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de
 l'enfant, les témoins et nous après lecture faite

St. Marie Torchel J. B. Demars
 Jours

N. 99
 Maury
 Louis Marie

L'an mil huit cent dix huit le vingt
 Cinq May à six heures après midi lardavant
 nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les
 fonctions d'officier public de l'état civil de la Communauté d'Aubervilliers,
 Est comparu le sieur Paul Maury Cultivateur âgé de cinquante
 deux ans demeurant en cette Communauté Rue de Paris, Lequel nous
 a requis de dresser l'acte de Naissance de Louis Marie
 son fils, auquel a donné le jour Marie Nicole Bordier âgée de
 quarante neuf ans sa légitime épouse, hier à midi en son
 domicile surdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en
 nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
 Paul Christophe Demars Cultivateur âgé de quarante deux ans son
 cousin et Antoine Demars Cultivateur âgé de trente neuf ans
 son beau frère tous deux domiciliés en cette Communauté; sur quoi
 nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
 présence dudit témoin, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
 du Sexe Masculin et avons dressé le présent acte qui a été
 transcrit sur les deux registres et signé par le père de
 l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Paul Maury J. C. Demars
 N. A. Demars Jours

N. 93
 Souder
 Jacques Nicolas

L'an mil huit cent dix huit le vingt six May à six heures
 après midi lardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de la Communauté d'Aubervilliers, s'est
 présentée le sieur Jacques Souder, Marechal ferrant âgé de
 trente six ans demeurant en cette Communauté Rue de Paris, Lequel nous
 a requis de dresser l'acte de Naissance de Jacques Nicolas
 son fils, auquel a donné le jour Marie Genevieve Bonneau
 âgée de trente un ans sa légitime épouse, hier à neuf heures
 du matin en son domicile surdit; En conséquence il nous a
 représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin
 de cet acte les sieurs Nicolas Bonneau Cultivateur âgé de trente
 deux ans demeurant en cette Communauté et Pierre Nicolas
 Souder Marechal ferrant âgé de trente quatre ans
 demeurant aussi en cette Communauté, oncle de
 l'enfant; sur quoi nous officier de l'état civil
 ci dessus dénommé, après avoir, en présence
 dudit témoin, Examiné cet enfant, avons

Reconnu qu'il est du Sexe Masculin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le Second Mairie et nous quant au père de l'enfant et le premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

11 M. Soulet

N^o 24
Groselle
Christophe Alphonse

L'an mil huit cent dix huit le vingt sept May à une heure après Midy lardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, est comparu le sieur Gille Nicolas Groselle journalier âgé de trente neuf ans demeurant en cette commune rue du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Christophe Alphonse son fils auquel a donné le jour Marie Genevieve Besnet journalière âgée de quarante un an sa légitime épouse hier à trois heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Christophe Boudier journalier âgé de vingt deux ans et Louis Meziere âgé de quarante deux ans tous deux demeurant en cette commune; sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par nous quant au père de l'enfant et le témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Journalier
Groselle

N^o 25
Dubaut
Louis Nicolas

L'an mil huit cent dix huit le vingt Neuf May à une heure après Midy lardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, est comparu le sieur Victor Barthélemi Dubaut Cordonnier âgé de trente ans demeurant en cette

N^o

N^o 26
Cronet Marie
Elisabeth Desire

Reconnu
Commune Rue Chapon
Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Louis Nicolas son fils, auquel a donné le jour Marie Rosalie Nouplau Coaturier âgée de trente quatre ans sa légitime épouse hier à trois heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Jean Nicolas Lemaitre Cultivateur âgé de vingt six ans et Louis Etienne Meziere Marchand de vin âgé de quarante un ans tous deux demeurant en cette commune; sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Dubaut Lemaitre
Meziere

L'an mil huit cent dix huit le quatre juin à huit heures après Midy lardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, est présentée le sieur Jean Georges Cronet Cultivateur âgé de vingt cinq ans demeurant en cette commune rue du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marie Elisabeth Desire sa fille à laquelle a donné le jour Marie Elisabeth Obergé âgée de vingt deux ans sa légitime épouse, avant hier à huit heures après Midy, en son domicile susdit; En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Nicolas Gagnage Charcutier âgé de cinquante ans et Pierre Etienne Secuyer Marchand de vin âgé de quarante sept ans tous deux en cette commune; sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, de Louis Secuyer et nous quant audit sieur Gagnage il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

P. E. Secuyer
Cronet

N^o 27
Dalbon
Nofine Stephanie

L'An mil huit cent dix huit le Six Juin à deux heures après midi lard devant nous Pierre Nicolas Godieu Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Auberwiller, l'est présenté le sieur Jean Dalbon, Boulanger, âgé de trente sept ans domicilié en cette commune rue Du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Nofine Stephanie sa fille à laquelle a donné le jour Marie Anne Lafourrière sa légitime épouse âgée de trente huit ans, avant trois à cinq heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Michel Vallaut et Boulanger âgé de quarante ans demeurant à Paris rue faint Benoit N^o 30 et Jean Baptiste Boucher, Charbon, âgé de quarante trois ans domicilié en cette commune sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné et enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Vallaut Dalbon
Boucher

N^o 28
Guay Marie
Jeanne Desire

L'An mil huit cent dix huit le Sept Juin à une heure après midi lard devant nous Pierre Nicolas Godieu, Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Auberwiller, l'est présenté le sieur François Julien Guay, Marchand, âgé de trente un ans domicilié en cette commune rue Charron, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Jeanne Desire sa fille à laquelle a donné le jour Marie Emerie Huot Couturier âgée de trente cinq ans, sa légitime épouse, avant trois à cinq heures du soir en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Jean Louis Marie Bernet Cultivateur âgé de vingt trois ans et Nicolas Demars aussi Cultivateur âgé de

Dixième
Soyant
Celle
officier de l'état civil
dépense dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné et enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.



Bernet J Guay
DUMORS

N^o 29
François
Louise Héroide

L'An mil huit cent dix huit le Neuf Juin à cinq heures après midi lard devant nous Pierre Nicolas Godieu, Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Auberwiller, l'est présenté le sieur François Florimont Jaquet, Marchand Boulanger âgé de trente quatre ans domicilié en cette commune rue Du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Francoise Louise Héroide sa fille à laquelle a donné le jour Angelique Jeanne Patriote Champion sa légitime épouse âgée de vingt quatre ans, avant trois à six heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs François Bernar, ancien Boulanger, propriétaire âgé de cinquante huit ans demeurant à Paris rue De la Montagne sainte Genevieve N^o 14 et Jean François Bellequatre Sébitant de Tabac âgé de cinquante ans domicilié en cette commune; sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné et enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

F Bernar
Jaquet

N^o 30

Enfant Naturel
Sous Marie
de Marie Louise
Cuvry

L'an mil huit cent dix huit le vingt huit juin à huit heures du matin lardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Est comparue la Demoiselle Marie Genevieve Felicité Delehel Sage femme âgée de vingt cinq ans, laquelle en présence des sieurs Louis Dominique Dupuis Cultivateur âgé de vingt huit ans demeurant en cette Commune et Augustin Chierry, Maréchal, âgé de cinquante huit ans demeurant aussi en cette Commune, Nous a déclaré que Louise Cuvry, fille âgée de vingt quatre ans demeurant en cette Commune chez sa mère, Rue Neuve, fille de défunt Jean Cuvry Cultivateur et de Marie Madelaine Soupart son épouse Cultivatrice demeurant en cette Commune Rue Neuve Est accouchée hier, à huit heures du soir d'un enfant Naturel au domicile susdit de sa mère, auquel enfant il a été donné les prénoms de Louis Marie sur quoi, nous officier de l'état civil cidessus dénommé, après avoir, en présence d'édits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons d'après le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par la déclarante, les témoins et nous, après lecture faite.

D. M. P. U. S. I. Marie Louise Cuvry

Chierry M. G. Delehel Cuvry

N^o 31

Bordes
Marie Genevieve

L'an mil huit cent dix huit le vingt sept juin à six heures de relevée lardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, est présente le sieur Pierre Bernard Bordes Serrurier, âgé de trente sept ans demeurant en cette Commune Rue Saint Maurice Lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Genevieve Lafille, à laquelle a donné le jour Marie Louise Lebon son épouse légitime âgée de trente cinq ans, avant hier, à dix heures du soir en son domicile susdit; En conséquence il nous



curieuse

a représenté et enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Charles Mezicker Cultivateur âgé de quarante quatre ans Domicilié en cette Commune et Jean George Crovet Cultivateur âgé de vingt cinq ans Domicilié en cette Commune sous le veu, sur quoi nous officier de l'état civil cidessus dénommé, après avoir, en présence d'édits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons d'après le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous quant au sieur Mezicker premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite

Bordes Crovet Cuvry

N^o 32
Bonneau
Anne Jeanne
Cécile

L'an mil huit cent dix huit le vingt huit juin à quatre heures après midi, lardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, est présente le sieur Philippe Lazare Bonneau Cultivateur âgé de trente sept ans demeurant en cette Commune Rue du Montier, Lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Anne Jeanne Cécile Lafille à laquelle a donné le jour Anne Justine Simonne Doux sa légitime épouse, âgée de trente neuf ans, hier, à quatre heures après midi en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jacques Foudet Maréchal ferrant âgé de trente ans Domicilié en cette Commune son beau frère et Louis Bonneau journalier âgé de quarante ans son cousin germain Domicilié en cette Commune; sur quoi nous officier de l'état civil cidessus dénommé, après avoir, en présence d'édits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons d'après le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le second témoin et nous, quant au père de l'enfant et le premier témoin, ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

L. Bonneau,

Cuvry

N^o. 33
Leroy Elisabeth
Caroline

L'An mil huit cent dix huit le vingt neuf juin à deux heures après midi, l'ordres nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, s'est présenté le sieur Pierre François Vitruc âgé de vingt quatre ans Domicilié en cette Commune rue Charron, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Elisabeth Caroline sa fille à laquelle a donné le jour Marie Marguerite saot sa légitime épouse, âgée de vingt sept ans, avant huit à cinq heures après en son domicile surdit. En conséquence il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte le sieur Etienne Pagnage Charcutier âgé de vingt deux ans demeurant à Paris rue de la Montagne Sainte Geneviève N^o. 7 Et Etienne Martin p^{te} tailleur d'habit, âgé de quarantetrois ans, domicilié en cette Commune, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur le deux registres et signé par le père de l'enfant, et témoin et nous après lecture faite.

N
Nicolas
Pagnage
Leroy
[Signature]
Leroy

midy
Gagnage approuvé le tenor et la teneur du mot français.
[Signature] Leroy *[Signature]*

N^o. 34
Dupuis
Jacques Louis

L'An mil huit cent dix huit le premier juillet à quatre heures après midi l'ordres nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers s'est présenté le sieur Louis Dominique Dupuis Cultivateur âgé de vingt huit ans Domicilié en cette Commune rue de Paris, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Jacques Louis son fils auquel a donné le jour Marie Catherine Quivy son épouse âgée de vingt cinq ans, huit à trois heures du matin en son domicile surdit.



Douzième 111

En conséquence il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte le sieur Jacques Gabriel Dupuis Maçon âgé de soixante deux ans demeurant à Crevecœur Commune de la Fosse Département de la Seine, son oncle, et Nicolas Christophe Borchel Cultivateur âgé de quarante deux ans Domicilié en cette Commune aussi son oncle, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur le deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

J. G. Dupuis Borchel
Dupuis *[Signature]*

N^o. 35
Bordier (Marie Louise)

L'An mil huit cent dix huit le trois juillet à six heures après midi l'ordres nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers s'est présenté le sieur Couffain Bordier Cultivateur âgé de trente cinq ans Domicilié en cette Commune rue Charron, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marie Louise sa fille à laquelle a donné le jour Marie Louise Hardy sa légitime épouse âgée de trente un ans, huit à neuf heures du matin en son domicile surdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte le sieur Louis Antoine Pingard Cultivateur âgé de vingt cinq ans et Jacques Demars Cultivateur, âgé de trente un ans, tous domiciliés en cette Commune, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur le deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Pingard J. Bordier
Demars *[Signature]*

N^o 36
Coquerel
Marie Louise

L'An mil huit cent dix huit le quinze juillet
à sept heures après midi l'ardavant nous Pierre
Nicolas Cadieu Maire remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil de la Commune d'Hubersvilliers
est présente le Sieur Pierre Coquerel cultivateur âgé
de vingt huit ans domicilié en cette Commune rue
saint Maurice, lequel nous a requis de dresser l'acte
de naissance de Marie Louise sa fille à
laquelle a donné le jour Marie Michelle Boudier sa
legitime épouse, âgée de vingt huit ans, hier à trois
heures après midi en son domicile surdit. En conséquence
il nous a représenté cet enfant en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte, les sieurs Louis
Guillaume Bouneau journalier âgé de vingt quatre
ans son beaufrère et Pierre Bernard Bordes fermier
âgé de trente sept ans tous deux domiciliés en cette Commune
surdit rue saint Maurice, sur quoi nous officier de l'état
civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence dudit
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
du sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père de
l'enfant, le second témoin et nous, quant au premier
témoin il a déclaré ne le savoir après lecture faite.

Bordes Coquerel Coquerel

N^o 37
Collignon
Genevieve Marguerite

L'An mil huit cent dix huit le dix huit juillet
à midi l'ardavant nous Pierre Nicolas Cadieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil
de la Commune d'Hubersvilliers est présente le Sieur
François Edme Collignon cultivateur âgé de trente trois
ans domicilié en cette Commune rue de Paris, lequel nous
a requis de dresser l'acte de naissance de Genevieve Marguerite
sa fille à laquelle a donné le jour Marie Genevieve Rousseau
sa legitime épouse âgée de vingt neuf ans, avant hier
à dix heures du soir en son domicile surdit. En conséquence
il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il
produit pour témoin de cet acte, les sieurs Antoine

  Genevieve 113
Christophe Collignon
Cinquante ans
Nouveau Cultivateur âgé de
Cinquante ans
Nouveau Cultivateur âgé de vingt trois ans
deux domiciliés en cette Commune. Sur quoi nous officier de
l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence dudit
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par le père de l'enfant,
les témoins et nous après lecture faite.

+ approuvé
collignon de Rousseau
Rousseau

N^o 38
Poisson
Jacques Antoine

L'An mil huit cent dix huit le vingt deux
juillet à six heures après midi l'ardavant nous
Pierre Nicolas Cadieu Maire remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil de la Commune d'Hubersvilliers,
est présente le sieur Jacques Antoine Poisson tailleur
d'habits âgé de trente un ans, domicilié en cette Commune
rue du Montier, lequel nous a requis de dresser
l'acte de naissance de Jacques Antoine son fils
auquel a donné le jour Marie Jeanne Madeleine Souratere,
sa legitime épouse, âgée de vingt huit ans hier à une heure
après en son domicile surdit. En conséquence il nous
a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte les sieurs Jacques Degrasse
propriétaire cultivateur âgé de cinquante ans, et
Jacques Christophe Poisson propriétaire cultivateur âgé de
quarante six ans oncle paternel de l'enfant, tous deux
domiciliés en cette Commune, sur quoi nous officier de
l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du sexe masculin, et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé
par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

J. C. Poisson
Degrasse
ja poisson
Poisson

N^o 39
Demars
Jean Louis

L'An mil huit cent dix huit le treute un juillet à six heures
après midy l'ardvant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune
d'Aubervilliers s'est présenté le Sieur Honoré Claude Demars Cultivateur
âgé de vingt neuf ans Domicilié en cette commune rue aux perrons.
Lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de **Jean
Louis** son fils auquel a donné le jour Marie Louise
Cousin sa légitime épouse âgée de trente trois ans, aujourd'hui
à quatre heures du matin, en son domicile surdit. En conséquence
il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte les sieurs Jean Louis Couder Cultivateur
âgé de vingt sept ans demeurant à Brevecourt Commune de
la commune département de la Seine, oncle Maternel de l'enfant
et Honoré Claude Demars âgé de cinquante neuf ans, Cultivateur
domicilié en cette commune aïeul paternel de l'enfant, sur quoi
nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par le père, le second témoin
et nous quant au dit Cousin et le déclarant s'avoit
signé après lecture faite.

H C Demars
H C Demars

N^o 40
Gillet
Victoire Madeleine

L'An mil huit cent dix huit le deux août à cinq
heures après midy l'ardvant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état
civil de la commune d'Aubervilliers, s'est présenté le sieur
Jean François Baschal Gillet tailleur d'habits âgé de
quarante ans demeurant en cette commune rue du Montier,
Lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance
de **Victoire Madeleine** sa fille à laquelle a donné
le jour Marie Anne Françoise fortin sa légitime épouse,
âgée de trente cinq ans, hier à quatre heures du matin
en son domicile surdit. En conséquence il nous a
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoin de cet acte les sieurs Jean Louis Bonneau

115
quatorze
Cinquante un ans Cultivateur
âge de cinquante deux ans, tout deux Domiciliés en cette
Commune, sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et
avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par le père, le témoin et nous
après lecture faite

Chibault
J. E. Bonneau
Gillet
Louis

N^o 41
Hebert Marie
Louise.

Donné
L. Bonneau
Louis

L'An mil huit cent dix huit le six août à huit
heures de relevée l'ardvant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire, remplissant les fonctions d'officier public de
l'état civil de la commune d'Aubervilliers s'est présenté
le Sieur Philippe Lazare Bonneau âgé de trente six ans
Cultivateur demeurant en cette commune rue du Montier
Lequel en présence des sieurs Pierre Christophe Bonneau
Cultivateur âgé de vingt neuf ans et Louis Bonneau
journalier âgé de quarante ans tout deux domiciliés
en cette commune qu'il produit comme témoin,
nous a déclaré que Espérance Claire Bonneau journalière
âgée de trente quatre ans, veuve de Louis Victor Hebert,
sa femme, demeurant en cette commune chez lui, y est
accouchée aujourd'hui à quatre heures du matin
d'un enfant posthume, auquel il a été fait le prénom
de **Marie Louise** sur quoi, nous officier
de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, examiné cet enfant
qu'il représente, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin,
et avons dressé le présent acte qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par le second témoin
et nous quant au déclarant et le premier témoin
ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite

L. Bonneau
Louis

N^o 118.
Grignon Marie
Delaiide

L'an mil huit cent dix huit le douze aout a cinq heures apres midy l'ardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'etat Civil de la Commune d'Hubervilliers, l'est presente le sieur Jean Marie Grignon garde Champetre age de vingt cinq ans demurant en cette Commune rue du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Delaiide - Sa fille a laquelle a donne le jour Marie Michelle Thierry journaliere sa legitime épouse agee de vingt six ans hier a six heures apres Midy en son domicile susdit. En consequence il nous a presente cet enfant, en nous declarant qu'il produit, sous temoins de cet acte les sieurs Guillaume Caron Cultivateur age de cinquante trois ans et Antoine Christophe Yellier Cultivateur age de trente neuf ans tous deux domicilies en cette Commune, sur quoi nous officier de l'etat Civil ci dessus denomme apres avoir, en presence desdits temoins, examine cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe feminin, et avons dresse le present acte qui a été transcrit sur les deux registres et signe par le pere de l'enfant, les temoins et nous apres lecture faite.

Grignon G. Caron
Antoine Yellier

N^o 119.
Beautotz.
Pierre Paul

L'an mil huit cent dix huit le douze aout a six heures apres midy l'ardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'etat Civil de la Commune d'Hubervilliers, l'est presente le sieur Nicolas Paul Beautotz Cultivateur age de trente trois ans demurant en cette Commune rue Chapelle lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Pierre Paul son fils auquel a donne le jour Marie Catherine Demars agee de vingt huit ans sa legitime épouse, avant hier a six heures du matin en son domicile susdit; En consequence il nous a presente cet enfant, en nous declarant qu'il produit pour

cycle Maternel de l'enfant.
Thierry
Conieu



quinziesme
cet acte les sieurs Pierre Richard et Augustin Bordines age de vingt cinq ans et Augustin Bordines age de cinquante huit ans tous deux demurant en cette Commune, sur quoi nous officier de l'etat Civil ci dessus denomme, apres avoir, en presence desdits temoins, examine cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dresse le present acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signe par le second temoin et nous quant au pere de l'enfant et le premier temoin ils ont declare ne le savoir apres lecture faite.

Thierry
Conieu

N^o 121
Lezier Pierre
Claude

L'an mil huit cent dix huit le vingt deux aout a six heures apres midy l'ardesant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'etat Civil de la Commune d'Hubervilliers, l'est presente le sieur Jacques Louis Lezier Cultivateur age de trente un ans demurant en cette Commune rue de Paris, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Pierre Claude son fils auquel a donne le jour Marie Genesieve Bordines sa legitime épouse d'égale profession agee de trente deux ans, hier a neuf heures du matin en son domicile susdit; En consequence il nous a presente cet enfant, en nous declarant qu'il produit pour temoins de cet acte les sieurs Pierre Richard Bordines Cultivateur age de trente huit ans oncle Maternel de l'enfant et Antoine Alexandre Boisson Cultivateur age de vingt huit ans cousin de l'enfant, tous deux domicilies en cette Commune, sur quoi nous officier de l'etat Civil ci dessus denomme, apres avoir, en presence desdits temoins, examine cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin et avons dresse le present acte qui a été transcrit sur les deux registres et signe par le pere de l'enfant, le second temoin et nous, quant au dit Bordines il a declare ne le savoir. Signe apres lecture faite

Lezier Boisson
Conieu

N^o 45
Sordiere Marie
Catherine

oncle Maternel de
l'enfant demorant
à la Chapelle prie
paris

Gorin

C^e poissou

Comu

L'an mil huit cent dix huit le vingt cinq crout à deux heures après
midy lardvant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers
Et Comparu le sieur Jean Sordiere journalier âgé de trente
trois ans demorant en cette Commune Rue de la Nouvelle France
Lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance
de Marie Catherine sa fille à laquelle a donné le
jour Marie Victoire Gorin sa légitime épouse, même
profession, âgée de vingt huit ans, hier à quatre heures
après midy en son domicile susdit. En conséquence il nous a
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
témoins de cet acte les sieurs Jacques Christoph Gorin Meunier
âgé de trente neuf ans et Claude Christoph ~~Sordiere~~
Cultivateur âgé de trente deux ans d'habiter demorant en
cette Commune; sur quoi nous officier de l'état civil ci
dessus dénommé, après avoir, en présence d'udit témoin,
Examiné cet enfant avons reconnu qu'il est d'un Sexe
féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur
les deux registres et signé par les témoins et nous, quant
aupres de l'enfant et a déclaré au savoir signés après lecture
faite. Gorin C^e poissou Comu

N^o 46
Flury Gabriel
Louis

L'an mil huit cent dix huit le vingt neuf crout à deux heures après
midy lardvant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, fut présentée le
seigneur de Louis Flury Cultivateur âgé de vingt six ans demorant en
cette Commune Rue du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance
de Gabriel Louis son fils auquel a donné le jour
Marie Sophie Genevieve Boudier sa légitime épouse âgée
de vingt cinq ans même profession, hier à sept heures du
Matin en son domicile susdit. En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs
Georges Gabriel Boudier journalier âgé de trente six ans oncle Maternel
de l'enfant et Louis Toussaint Boudier Cultivateur âgé de trente deux ans
aussi oncle Maternel de l'enfant tous deux demorant en cette Commune; sur
quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
d'udit témoin, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est d'un Sexe
Masculin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par le tiers le témoin et nous après lecture faite

Boudier Boudier
Flury Comu

N^o 47
Bonneau
Nicolle Elisabeth



L'an mil huit cent dix huit le
trente crout à une heure après midy lardvant
Nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant les
fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune
d'Aubervilliers, fut présentée le sieur Jean Baptiste
Bonneau journalier âgé de vingt six ans demorant
en cette Commune Rue du Montier, lequel nous a
requis de dresser l'acte de Naissance de
Nicolle Elisabeth sa fille à laquelle a donné le
jour Marie Catherine Gendarme sa légitime épouse
journalière âgée de vingt un an, hier à Minuit
en son domicile susdit. En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
témoins de cet acte les sieurs Nicolas Demar
Cultivateur âgé de soixante un ans, et Pierre Bonneau
journalier âgé de soixante onze ans oncle Paternel
de l'enfant tous deux demorant en cette Commune;
sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence d'udit témoin, Examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est d'un Sexe féminin,
et avons dressé le présent acte qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par le premier témoin
et nous quant aupres de l'enfant et le second
témoin il ont déclaré au savoir signés après lecture faite

Demar Comu

N^o 48
Hebert Louis
Constant

L'an mil huit cent dix huit le quatre septembre
heure de Midy lardvant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire remplissant les fonctions d'officier public de
l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, fut
présenté le sieur Guillaume Coussaint Hebert journalier
âgé de vingt un an demorant en cette Commune Rue
du Montier lequel nous a requis de dresser l'acte de
Naissance de Louis Constant son fils auquel
a donné le jour Anastasie Egalité Cousin sa légitime
épouse, âgée de vingt quatre ans, journalière, avant
hier à sept heures du Matin en son domicile susdit,

Comu

En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les
sieurs Nicolas Christophe Borchel Cultivateur âgé de
quarante trois ans et Etienne Demars Cultivateur
âgé de cinquante trois ans tous deux domiciliés
en cette Commune; sur quoi nous, officiers de l'état
civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné l'enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par les témoins et nous, quant au père de
l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

E. Demars Borchel L. Codieu

N^o. 49
Meziere
Louise Chérisse

L'An mil huit cent dix huit le dix Sept
à trois heures après midi, l'ardant nous Pierre Nicolas
Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public
de l'état civil de la Commune d'Hubervilliers, s'est
présenté le sieur Louis Charles Meziere Cultivateur
âgé de vingt huit ans demeurant en cette Commune
rue aux Reines lequel nous a requis de dresser l'acte
de Naissance de Louise Chérisse sa fille
laquelle a donné le jour Chérisse Désiré Louis
Bouasse sa légitime épouse, même profession, âgé
de trente un ans, hier à sept heures du soir en son
domicile surdit; En conséquence il nous a représenté
l'enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins
de cet acte les sœurs Nicolas Claude Bouasse Cultivateur
âgé de soixante cinq ans ciuel Maternel de l'enfant et
Meziere Cultivateur âgé de cinquante sept ans ciuel
paternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune
sur quoi nous, officiers de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence desdits témoins, examiné l'enfant, avons
reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
le père de l'enfant et nous, quant aux témoins ils ont
déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Meziere

L. Codieu

N^o. 50
Duchauffour
Rose Gabriel

¹²¹
Dix Septième
L'An mil huit cent dix huit le Douze
septembre à une heure après Midy l'ardant nous
Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil de la Commune
d'Hubervilliers, s'est présenté le sieur Jean Baptiste
Antoine Duchauffour garçon Boulanger âgé de
Cinquante ans demeurant en cette Commune rue de
Paris lequel nous a requis de dresser l'acte
de Naissance de Rose Gabriel son fils
auquel a donné le jour Marie Bon Barbeau
sa légitime épouse, âgée de quarante six ans
Marchande, avant hier à six heures après Midy en
son domicile surdit; En conséquence il nous a
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
produit pour témoins de cet acte les sœurs
Jean Christophe Meunier journalier âgé de
quarante ans ciuel Maternel de l'enfant à
cause de Hélène Duchauffour son épouse et Pierre
Germain Got Manouvrier Maçon, âgé de vingt
quatre ans demeurant tous deux en cette Commune,
sur quoi nous, officiers de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins,
examiné l'enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
Masculin et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père de
l'enfant et nous, quant aux témoins ils ont
déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Duchauffour
L. Codieu

N^o. 51
Bonneau
Marie Désiré

L'An mil huit cent dix huit le dix huit
septembre à une heure après midi l'ardant nous
Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil de la Commune d'Hubervilliers,
s'est présenté le sieur Pierre Christophe Bonneau Cultivateur
âgé de vingt huit ans demeurant en cette Commune,
lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance

de Marie Desire la fille a laquelle a donne
 le jour Marie Michelle Coq la legitime épouse agee
 de vingt quatre ans, même profession, avant hier a
 neuf heures du soir en son domicile surdit; En consequence
 il nous a presente cet enfant, en nous declarant
 qu'il produit pour temoins de cet acte les sieurs
 Jean Coq de pres Mezurais de Charbon age
 de trente trois ans demeurant a Paris rue de la Montee
 No. 75 ami du declarant et Philippe Sazare l'homme
 Cultivateur age de trente six ans demeurant en cette
 Commune, oncle paternel de l'enfant, sur quoi nous
 officiers de l'etat civil de pres de nomme, apres avoir
 en presence desdits temoins, examine cet enfant, avons
 reconnu qu'il est du sexe feminin, et avons dresse le
 present acte, qui a été transcrit sur les deux registres
 et signe par nous, quant au pere de l'enfant
 et les temoins ils ont declare ne savoir signer apres
 lecture faite

Comme

No. 53
 Boudier
 Coupain Claude

L'an mil huit cent dix huit le onze octobre
 a une heure apres midi pardevant nous Pierre
 Nicolas Cadieu Maire remplissant les fonctions
 d'officier public de l'etat civil de la Commune
 d'Hubervilliers, est compare le sieur Pierre Richard
 Boudier Cultivateur age de trente huit ans
 demeurant en cette Commune rue de St Andre,
 lequel nous a requis de dresse l'acte de
 Naissance de Coupain Claude son fils
 auquel a donne le jour Marie Louise Negrave
 la legitime épouse agee de trente sept ans
 même profession, avant hier a cinq heures apres
 midi en son domicile surdit; En consequence
 il nous a presente cet enfant en nous declarant
 qu'il produit pour temoins de cet acte les sieurs
 Claude Boudier Cultivateur age de trente sept ans
 et Coupain Boudier Cultivateur age de trente
 cinq ans oncle de l'enfant, tous deux domiciliés

en cette Commune, sur quoi nous officiers de l'etat
 civil de pres de nomme, apres avoir, en presence
 desdits temoins, examine cet enfant, avons reconnu qu'il
 est du sexe masculin, et avons dresse le
 present acte, qui a été transcrit sur les deux
 registres et signe par les temoins et nous quant
 au pere de l'enfant il a declare ne savoir signer
 apres lecture faite.

Boudier & Boudier Comme

No. 53
 Casserat
 Louis Eugene

L'an mil huit cent dix huit le dix huit
 octobre a deux heures apres midi pardevant nous
 Pierre Nicolas Cadieu Maire remplissant les fonctions
 d'officier public de l'etat civil de la Commune
 d'Hubervilliers, est presente le sieur Jean Francois
 Casserat Emouleur age de trente trois ans demeurant
 en cette Commune rue Charroin, lequel nous a
 requis de dresse l'acte de Naissance de Louis
 Eugene son fils, auquel a donne le jour Marguerite
 Heudouin la legitime épouse agee de trente quatre ans
 epiciere, avant hier a deux heures du matin en son
 domicile surdit; En consequence il nous a presente
 cet enfant, en nous declarant qu'il produit pour
 temoins de cet acte les sieurs Louis Boudier fermier
 age de trente un ans demeurant en cette Commune
 rue Charroin, ami du declarant, et Edme Louis
 Fleury revendeur de legumes age de trente un ans
 demeurant en cette Commune rue de Paris, ami
 aussi du declarant, sur quoi nous officiers de
 l'etat civil de pres de nomme, apres avoir, en
 presence desdits temoins, examine cet
 enfant, avons reconnu qu'il est du sexe
 masculin et avons dresse le present acte,
 qui a été transcrit sur les deux registres et
 signe par le pere de l'enfant, les temoins
 et nous apres lecture faite

Casserat Louis Ed Fleury
 Comme

N^o 34
Maury
Marie Louise

L'An mil huit cent dix huit le vingt cinq octobre
à quatre heures après Midy l'ardisant nous Pierre
Nicolas Codiau, Maire de la commune d'Huberville
remplissant les fonctions d'officier public de l'état
civil de la dite commune, fort présente le sieur
Louis Paul Maury journalier âgé de vingt un
ans demeurant à saint Denis rue du Siche
Lequel nous a requis de dresser l'acte
de naissance de Marie Louise sa fille
à laquelle a donné le jour Louise Félix fellier la légitime
épouse âgée de vingt six ans, hier à minuit, en
cette commune rue Neuve au domicile du sieur Paul
Maury père du déclarant et beau père de l'accouchée
demeurante audit lieu de saint Denis au domicile
surdit de son Mary, En conséquence il nous a représenté
cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour
témoins de cet acte les sieurs Paul Maury, Cultivateur
âgé de cinquante un ans demeurant en cette
Commune aieul de l'enfant et Jacques Denis
fellier âgé de quarante six ans Cultivateur
demeurant à saint Denis aieul Maternel de l'enfant
sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence dudit témoin examiné cet
enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et
avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur
les deux registres et signé par les témoins et nous
quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir
signer. après lecture faite.

Noyé un mot
Nell
Fellier
Simon

Fellier
Paul Maury

N^o 35
Desnoyes
Desire Nicolas
Henry

L'An mil huit cent dix huit le vingt Sept octobre
à une heure après Midy l'ardisant nous Pierre Nicolas
Codiau Maire remplissant les fonctions d'officier public
de l'état civil de la commune d'Huberville, fort
présente le sieur François Desnoyes Compagnon
Charron âgé de trente huit ans demeurant en cette
Commune rue du Montier, Lequel nous a requis

N^o 36
Maille
Louis Simon

de dresser l'acte de naissance de ^{Desire Nicolas Henry} son
fils auquel a donné le jour Marie Marguerite Barbier
la légitime épouse âgée de trente deux ans, Couturière,
avant hier, à une heure après Midy en son domicile
surdit. En conséquence il nous a représenté cet enfant,
en nous déclarant qu'il produit pour témoins de
cet acte les sieurs Nicolas Gouere Bourrelles, âgé
de cinquante trois ans et François Felix David
Marchand de Vin âgé de vingt huit ans, tous deux
domiciliés en cette commune, sur quoi, nous officier
de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
est du Sexe masculin, et avons dressé le présent acte, qui
a été transcrit sur les deux registres et signé par le
père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Desnoyes Gouere
Felix David

L'An mil huit cent dix huit le vingt huit octobre à
Cinq heures après Midy l'ardisant nous Pierre Nicolas
Codiau, Maire remplissant les fonctions d'officier public de
l'état civil de la commune d'Huberville, fort présente le
sieur François Clement Maille journalier âgé de cinquante
Cinq ans demeurant en cette commune rue du Montier,
Lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de
Louis Simon son fils auquel a donné le jour
Marie Louise Edme, la légitime épouse, âgée de
trente huit ans journalière, hier à quatre heures du
Matin en son domicile surdit; En conséquence il nous a
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
témoins de cet acte les sieurs François Nicolas Lagnage
Charcutier, âgé de vingt trois ans et Augustin Thierry
Macon âgé de cinquante Neuf ans tous deux domiciliés
en cette commune, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence dudit témoin, examiné cet
enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe masculin, et avons dressé
le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé
par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne
savoir signer après lecture faite.

L. N. Lagnage
Thierry

N^o. 59
Cousin
Rosalie Victoire

L'An mil huit cent dix huit le vingt huit Novembre
heure de Midy l'ardavant nous Pierre Nicolas Codieu
Maire remplissant les fonctions d'officier public
l'état civil de la commune d'Huberville, Et
Comparu les sieurs Jacques Christophe Cousin
Cordonnier âgé de vingt sept ans demeurant en
cette commune Rue Chapon, lequel nous a
tequie de dresser l'acte de Naissance de
Rosalie Victoire sa fille à laquelle a donné
le jour Marie Françoise Chretien son épouse
âgée de vingt trois ans, sans profession, a vant
bries à huit heures du soir en son domicile susdit,
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
acte les sieurs Nicolas Le Couin Brod
Cordonnier âgé de vingt un ans demeurant à
Paris Rue de la Cispanderie N^o. 9.

Et Pierre Cousin journalier âgé de cinquante
deux ans aieul de l'enfant demeurant en cette
Commune, sur quoi nous, officier de l'état civil
a depuis dénommé, après avoir, en présence d'édits
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du sexe féminin, Et avons dressé le
présent acte, qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par le père de l'enfant,
le premier témoin et nous quant au second
témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture
faite.

Non Cousin Couin

N^o. 58
Boudier
Charles Marie

L'An mil huit cent dix huit le vingt neuf
Novembre à trois heures après Midy l'ardavant
nous Pierre Nicolas Codieu, Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune d'Huberville, Est présenté le
sieur Pierre Christophe Boudier journalier âgé
de cinquante ans demeurant en cette commune

N^o. 59
Bordier
Louise Adélaïde

127
Mignotieune
Rue Charron, lequel nous a tequie de dresser l'acte
de Naissance de Charles Marie son fils
auquel a donné le jour Marie Savat sa légitime
épouse âgée de trente trois ans journalière, aujourd'hui
à une heure du matin en son domicile susdit,
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
acte les sieurs Jehu Grinpret journalier âgé de
vingt quatre ans oncle maternel de l'enfant et
Gabriel Germain Milliet Marchand de vin âgé
de vingt cinq ans demeurant tous deux en cette
Commune, sur quoi nous, officier de l'état civil ci
depuis dénommé, après avoir, en présence d'édits
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
est du sexe masculin, Et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par le père de l'enfant le second témoin
et nous quant au premier témoin il a déclaré
ne savoir signer après lecture faite.

Boudier
G. G. Milliet Couin

L'An mil huit cent dix huit le neuf
décembre à trois heures après Midy l'ardavant
nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune d'Huberville, Est présenté le sieur
Paul Charles Bordier cultivateur âgé de vingt
quatre ans demeurant en cette commune Rue
Charron, lequel nous a tequie de dresser l'acte
de Naissance de Louise Adélaïde sa fille
à laquelle a donné le jour Marie Cécile Durand
sa légitime épouse âgée de vingt deux ans, même
profession que depuis, a vant bries à dix heures
du soir en son domicile susdit, En conséquence
il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs

Louis Coupaint Boudier Cultivateur âgé de
trente deux ans oncle de l'enfant et Pierre
Antoine Loison Cultivateur âgé de trente quatre ans
aussi oncle de l'enfant, demeurant tous deux en
cette Commune; sur quoi Nous officier de l'état
Civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le
présent acte, qui a été transcrit sur le deux registre
et signé par le père de l'enfant, les témoins
Nous après lecture faite.

L. Boudier
Loison P. C. Boudier
Comieu

N. C.
Loison
Louis Nicolas

L'An mil huit cent dix huit le Neuf décembre
à cinq heures après midi par devant nous Pierre
Nicolas Codieu Maire, remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers
est présente le Sieur Louis Honoré Loison Cultivateur
âgé de quarante quatre ans demeurant en cette Commune
rue aux Beines, lequel nous a requis de dresser l'acte
de naissance de Louis Nicolas son fils, lequel
a donné le jour Marie Catherine Chierry sa légitime
épouse âgée de quarante ans, même profession qu'elle
aujourd'hui à deux heures du matin en son domicile
dudit. En conséquence il nous a présenté cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
les sieurs Jean Houdet, Bourrelis, âgé de soixante
quatre ans et Guillaume Sébastien Magnan, Cultivateur
âgé de quarante deux ans, tous deux domiciliés
en cette Commune; sur quoi Nous officier de l'état civil
ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins,
Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin
et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur le
deux registre et signé par le père de l'enfant, les témoins
Nous après lecture faite.

Jean Houdet
Loison G. Magnan
Comieu

N. C.
Jean Victor
Enfant naturel
de Thérèse Lucot

Native de Pierre
département de la
Marne.

J. Doux
Thierry
Delchot
Comieu

demeurante audit
département de la
Marne.

J. Doux
Thierry
Delchot
Comieu

N. C.
Comieu
Marie Jacques Théodore

^{vingt-neuf}
L'An mil huit cent dix huit le Neuf décembre
à six heures après midi par devant nous Pierre
Nicolas Codieu Maire, remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers
est comparu la dame Marie Geneviève Felicité Delehel
sage femme âgée de vingt six ans femme de
sieur Gabriel Germain Milliret Marchand de vin
demeurant en cette Commune, laquelle en présence
des sieurs Jean Joseph Doux Bourrelis âgé de vingt
un ans et demi et Augustin Chierry Maçon, âgé
de cinquante neuf ans, tous deux demeurants en
cette Commune, nous a déclaré que Thérèse Lucot,
domestique âgée de vingt six ans fille et
demeurante en cette Commune Maison de Madame
Courmontlieu Du Moutier, fille de défunt Pierre
Lucot et de Marguerite Enjaraud son épouse
Cultivateur, est accouchée au jour d'hui à une heure
après midi d'un enfant naturel au domicile dudit
auquel enfant il a été donné le prénom de
Jean Victor, sur quoi Nous officier de l'état
Civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe Masculin et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur le deux registre et signé
par la déclarante, les témoins et nous après lecture
faite.

J. Doux Thierry
M. G. F. Delehel
Comieu

L'An mil huit cent dix huit le deux décembre
à quatre heures de relevée par devant nous Pierre
Nicolas Codieu Maire, remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers,
est présente le Sieur Louis Guillaume Bonneau,
Charretier, âgé de vingt cinq ans demeurant en cette
Commune rue saint Maurice, lequel nous a requis
de dresser l'acte de naissance de Marie Jacques Théodore
son fils, auquel a donné le jour Thérèse Esperance

Bordier sa légitime épouse âgée de vingt cinq ans devenue veuve de Leguina, avant huit à huit heures du soir en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jacques Lemaitre Cultivateur âgé de vingt un ans, sapeur et Nicolas Demars Cultivateur âgé de soixante un ans aussi amis du déclarant demeurant tous deux en cette Commune. Jus qu'ici, nous, officiers de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le témoin et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré de le savoir après lecture faite.

Le Maire
Demars

L'An Mil huit cent dix huit le treize décembre à trois heures de relevée l'après midi nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville, s'est présenté le sieur Pierre Coquerel Cultivateur âgé de cinquante sept ans, demeurant en cette commune au faubourg Maure, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de son fils auquel a donné le jour Dame Catherine d'ain sa légitime épouse, âgée de quarante un ans même profession que de père, aujourd'hui à quatre heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Pierre Dominique Trouet Cultivateur âgé de vingt un ans sapeur Cousin germain de l'enfant et Pierre Meziers âgé de soixante dix ans journalier demeurant tous deux en cette Commune. Jus qu'ici, nous, officiers de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous, après lecture faite.

P. D. Trouet
Coquerel Meziers

N.° 64 -
Meziers
Marie Louise Laurence

¹³¹
L'An mil huit cent dix huit, le quinze décembre à quatre heures après midi l'après midi nous Pierre Nicolas Codieu, Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville, s'est présenté le sieur Louis Etienne Meziers, âgé de quarante un ans, Marchand de Vin demeurant en cette Commune Commune rue du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Louise Laurence sa fille, à laquelle a donné le jour Marie Louise Bordier sa légitime épouse, âgée de trente neuf ans, même profession que de père, avant huit à huit heures du soir en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Pierre Laurent Bouches Cultivateur demeurant en cette commune âgé de vingt cinq ans Cousin issu de germain du déclarant et Louis Le Duc Marchand Bouches âgé de cinquante huit ans demeurant en cette commune ami du déclarant, jus qu'ici, nous, officiers de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous, après lecture faite.

L. Le Duc
B. L. Bouches
L. E. Meziers

N.° 65 -
Coquerel
Pierre Bonori Claude

N.° 66 -
Lecuyer Coupain
Hippolite

L'An mil huit cent dix huit le vingt neuf décembre à deux heures après midi l'après midi nous Pierre Nicolas Codieu, Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville, s'est présenté le sieur Pierre Etienne Lecuyer Marchand de Vin âgé de quarante sept ans demeurant en cette commune rue du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Coupain Hippolite son fils de,

auquel a donné le jour Marie Denise Demars
La légitime épouse, âgée de trente quatre ans, avant
à huit heures du Matin en son Domicile susdit; Enou
il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il
produit pour témoin de cet acte les sieurs Couppain
Bordier Cultivateur, âgé de trente cinq ans, allié et
Denis Nicolas Demars, Moutier âgé de soixante
ans ciruel Maternel de l'enfant tous deux demeurant
en cette Commune; sur quoi nous officier de l'état Civil
Ci dessus dénommé, après avoir, en présence des dits
témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte
qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
père de l'enfant, les témoin et nous après lecture
faite.

T. Bordier P. E. Luyss
D. v. Demars J. J. J. J.

Clos et arrêté le présent registre par nous
Maire soussigné à Hubervilliers le premier jour
Mil huit cent Dix Neuf —
J. J. J. J.

— 417 —
Gingh. Tronçine

Gingh. Tronçine

1818

TABLE.

Numéro	Noms	Prénoms	Numéro	Noms	Prénoms
1	Bouche	Genevieve Esperance	28	Guay	Marie Jeanne Desiré
2	Crouet	Sidore Henry	29	Laguet	Francoise Louise Genevieve
3	Sagarde	Etienne Louis Joseph	30	Louis Naturel	Louis Marie
4	Mcconnol	Antoine Nicolas	31	Bordes	Marie Genevieve
5	Didier	Simon Gilles	32	Bonneau	Anne Jeanne Cecile
6	Bouche	Elisabeth Flore	33	Leroy	Elisabeth Caroline
7	Magnan	Louis Laurent	34	Dupuis	Jacques Louis
8	Trichot	Pierre Victor	35	Bordier	Marie Louise
9	Demars	Louis Marie	36	Coquerel	Marie Louise
10	Leriet	Louis Desiré	37	Collignon	Genevieve Marguerite
11	Gueret	Marie Catherine	38	Doyon	Jacques Antoine
12	Fontaine	Laurent Baschal	39	Demars	Jean Louis
13	Gouillet	Marie Elisabeth Totali	40	Gillet	Victoire Madeleine
14	Gendarme	Marie Claude Nicole	41	Hebert	Marie Louise
15	Delisre	Marie Leon	42	Grignon	Marie Adelaide
16	Chory	Marie Jeanne	43	Heautot	Pierre Paul
17	Leboue	Pierre	44	Leriet	Pierre Claude
18	Flury Naturel	Marie Madeleine	45	Lordiere	Marie Catherine
19	Flury Naturel	Marie Genevieve	46	Flury	Gabriel Louis
20	Demars	Michel Christophe	47	Bonneau	Nicolle Elisabeth
21	Porchel	Louis Christophe	48	Hebert	Louis Constant
22	Maurry	Louis Marie	49	Moreres	Louise Therese
23	Scudet	Jacques Nicolas	50	Duchauffour	Rose Gabriel
24	Groseille	Christophe Alphonse	51	Bonneau	Marie Desiré
25	Dubaut	Louis Nicolas	52	Bordier	Ecupaint Claude
26	Crouet	Marie Elisabeth Desiré	53	Laperat	Louis Eugene
27	Dalbon	Nosim Stephanie	54	Maurry	Marie Louise

TABLE.

Numéro	Nom	Prénom
55	Desnoyes	Pierre Nicolas Henry
56	Mcaille	Louis Simon
57	Cousin	Rosalie Victoire
58	Poudier	Charles Marie
59	Bordier	Louise Adélaïde
60	Loison	Louis Nicolas
61	Naturel de l'île de la Réunion	Jean Victor
62	Bonneau	Marie Jacques Théodore
63	Coquerel	Pierre Joseph Claude
64	Merisier	Marie Louise Laurence
65	Secuyer	Coussaint Hippolyte

DÉPARTEMENT

DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT Communal de *Saint Denis*

COMMUNE de *Subervilliers*

DOUBLE REGISTRE

des Actes de Naissance pour l'an 1819

BALLARD, Imprimeur du Roi et de la Préfecture du Département de la Seine,
rue J.-J. Rousseau, N° 8

Le présent Registre contenant vingt feuillets, servira pendant l'an 1819 à inscrire les Actes de Naissance de la Commune d'Hubervilliers Arrondissement communal de saint Denis à l'effet de quoi il a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du Code Civil, par moi soussigné Juge du Tribunal de première instance du Département de la Seine.

A Paris, le quatorze novembre an 1818



J. J. Milliet

76^{1er}
Bonissant
Georges Laurent

L'an mil huit cent dix neuf le deux janvier par devant nous Nicolas Godieu Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de ladite Commune, fut présentée le sieur Laurent Bonissant journalier, âgé de quarante ans demeurant en cette Commune rue de Paris, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Georges Laurent son fils auquel a donné le jour Marie Marguerite Jacquemard sa légitime épouse journalière âgée de trent-cinq ans, née à huit heures du matin en son domicile susdit. En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Georges Legendre Cultivateur, âgé de cinquante-sept ans, grand oncle de l'enfant et Jacques Christophe Soisson Cultivateur, âgé de quarante-sept ans oncle de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune; sur quoi nous officier de l'état civil ci-dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous, quant au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture.

L. Bonissant J. C. Godieu
Comme

76^{2e}
Maille Louise
Genevieve Victoire

Mout Mezieres
Cultivateur âgé de
quarante ans
Cousin
me Mezieres
G. Milliet

L'an mil huit cent dix neuf le trois janvier à quatre heures après midi par devant nous Nicolas Godieu Maire de la Commune d'Hubervilliers remplissant les fonctions d'officier public de ladite Commune, fut présentée le sieur François Eloy Maille journalier, âgé de vingt-trois ans demeurant en cette Commune rue Charbon, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Louise Genevieve Victoire sa fille à laquelle a donné le jour Marie Victoire Mezieres sa légitime épouse, journalière âgée de dix-neuf ans, née à quatre heures du matin en son domicile susdit; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Jermain Milliet propriétaire, âgé de cinquante-un ans oncle du déclarant et Gabriel Germain Milliet Marchand de Vin, âgé de vingt-cinq ans, cousin de l'enfant, tous deux en cette Commune; sur quoi nous officier de l'état civil ci-dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture.

G. G. Milliet
Comme

BARRAUD, Imp. rue de la Harpe, n. 101, Paris.

N^o 3.
Doux
Espérance Louise

L'an mil huit cent dix neuf le huit janvier à trois heures
après midi lardesant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire
de la commune d'Aubervilliers, remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil de la dite commune, s'est présenté le
Sieur Simon Doux Cultivateur âgé de trente deux ans
domicilié en cette commune rue aux Vignes, lequel
nous a légué de l'acte de Naissance d'Espérance Louise
sa fille la laquelle a donné le jour Marie Catherine Landin
la légitime épouse âgée de trente ans, même profession
qu'il depuis avant hier, à huit heures du soir en son domicile
susdit; En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs Louis
Boudier Cultivateur âgé de vingt deux ans, et Philippe
Lazare l'ancien Cultivateur âgé de trente cinq ans
du déclarant, tous deux domiciliés en cette commune
jusqu'ici nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père
de l'enfant, le premier témoin et nous quant au second témoin
a déclaré ne l'avoir signé après lecture faite.

L. Boudier - M. Lazare

N^o 4.
Jean Antoine
Desire

L'an mil huit cent dix neuf le huit janvier à quatre
heures après midi, lardesant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire
de la commune d'Aubervilliers, remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil de la dite commune, s'est présenté le
Sieur Nicolas François Beau Compagnon Charpentier, âgé de
trente six ans demeurant en cette commune rue du Mont
lequel nous a légué de l'acte de Naissance
de Antoine Desire son fils au quel a donné
le jour Genevieve Rose Geste Couturière âgée de trente
neuf ans avant hier à six heures du matin en son domicile
susdit et qu'il nous a déclaré être son épouse, En conséquence
il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoins de cet acte les Sieurs Antoine Fivot Cultivateur
de vingt un ans papier demeurant chez son père commune de la
Courneuve et Jean Louis Bonneau journalier âgé de quarante
ans demeurant en cette commune tous deux amis du déclarant
jusqu'ici nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du sexe masculin et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père et le
père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

A. Fivot - J. Bonneau - L. Beau

N^o 5.
Loiselet Louis
Auguste Esper Naturel

par notaire...
L'acte de naissance...
Lequel nous a légué de l'acte de Naissance d'Auguste Esper Naturel
son fils au quel a donné le jour Marie Catherine Landin
la légitime épouse âgée de trente ans, même profession
qu'il depuis avant hier, à huit heures du soir en son domicile
susdit; En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs Louis
Boudier Cultivateur âgé de vingt deux ans, et Philippe
Lazare l'ancien Cultivateur âgé de trente cinq ans
du déclarant, tous deux domiciliés en cette commune
jusqu'ici nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père
de l'enfant, le premier témoin et nous quant au second témoin
a déclaré ne l'avoir signé après lecture faite.

N^o 6.
Jean
Baptiste Louis

L'an mil huit cent dix neuf le dix janvier à deux heures après
midi lardesant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire de la commune
d'Aubervilliers, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil
de la dite commune, s'est présenté le Sieur Louis Simon David
Marchand de vin, âgé de trente quatre ans domicilié en cette commune
rue aux Vignes, lequel nous a légué de l'acte de Naissance
de Jean Baptiste Louis son fils au quel a donné le jour Marie
Anne Caillandier la légitime épouse âgée de trente deux ans
même profession qu'il depuis, le sept de ce mois à huit heures du
matin en son domicile; En conséquence il nous a présenté cet
enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les Sieurs
Jean Baptiste Dorthois Boulanger, âgé de trente six ans demeurant à
la Chapelle département de la Seine, oncle paternel de l'enfant, de
Natalie David son épouse et François Felix David Marchand de vin âgé
de vingt neuf ans demeurant en cette commune oncle maternel de l'enfant,
jusqu'ici nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
sexe masculin et avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père
de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

L. Dorthois - L. J. David - F. David - L. Simon

L'an mil huit cent dix neuf le dix janvier à deux heures après
midi lardesant nous Pierre Nicolas Codieu, Maire de la commune
d'Aubervilliers, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil
de la dite commune, s'est présenté le Sieur Louis Simon David
Marchand de vin, âgé de trente quatre ans domicilié en cette commune
rue aux Vignes, lequel nous a légué de l'acte de Naissance
de Jean Baptiste Louis son fils au quel a donné le jour Marie
Anne Caillandier la légitime épouse âgée de trente deux ans
même profession qu'il depuis, le sept de ce mois à huit heures du
matin en son domicile; En conséquence il nous a présenté cet
enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les Sieurs
Jean Baptiste Dorthois Boulanger, âgé de trente six ans demeurant à
la Chapelle département de la Seine, oncle paternel de l'enfant, de
Natalie David son épouse et François Felix David Marchand de vin âgé
de vingt neuf ans demeurant en cette commune oncle maternel de l'enfant,
jusqu'ici nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
sexe masculin et avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père
de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.



96.7
Davin honore
alexandre

L'an mil huit cent dix neuf le dix janvier à deux heures
après midi Pardevant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune
de Subervilliers, j'est présente le Sieur Claude Simon Davin
Cultivateur âgé de vingt sept ans demeurant en cette
ville aux Reines lequel nous a requis de dresser l'acte
de naissance de HONORE ALEXANDRE son fils auquel a
donné le jour Marie Louise alexandrine Boudier la
épouse âgée de vingt huit ans même profession que
avant hier à deux heures du matin en son domicile
En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
francois Boudier Charron âgé de vingt deux ans demeurant
à Crevincoeur Commun de la Courneuve oncle Maternel de
l'enfant et Louis Charles Meziere Cultivateur âgé de vingt
ans demeurant en cette commune Cousin germain du
fut quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé après
avoir, en présence des dits témoins, examiné cet enfant, et
reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
le père de l'enfant et les témoins et nous après lecture faite

C. Boudier
L. H. F. Boudier
Davin

96.8
Huon (Desiree)
jumelle

L'an mil huit cent dix neuf le vingt janvier à trois heures
après midi Pardevant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune de Subervilliers, j'est présente le Sieur Pierre
jacques Huon, Saitier, âgé de cinquante un ans, demeurant
en cette commune rue aux Reines, lequel nous a requis
de dresser l'acte de naissance de Desiree
la fille jumelle, à laquelle a donné le jour Marie Louise
Michelle Coq la légitime épouse, âgée de trente quatre
même profession que depuis avant hier, à cinq heures
du matin au domicile susdit de son mari, et y résidant
En conséquence, il nous a présenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les
Sieur Christophe Bonneau Cultivateur âgé de vingt
ans Cousin germain du déclarant, et Claude Jacques Bévut
Cultivateur âgé de vingt quatre ans Cousin germain de l'enfant
tous deux domiciliés en cette commune, fut quoi nous officier de l'état
civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence des dits témoins, examiné
cet enfant, et reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé
le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé
par le père de l'enfant et les témoins et nous après lecture faite

Strouet

96.9
Huon (Honore)
jumau

L'an mil huit cent dix neuf le vingt deux janvier à cinq
heures après midi Pardevant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune de Subervilliers, j'est présente le Sieur Pierre Jacques Huon, Saitier, âgé de
Cinquante un ans demeurant en cette commune rue aux Reines, lequel
nous a requis de dresser l'acte de naissance de HONORE
son fils, jumau, lequel a donné le jour Marie Louise Michelle
Coq la légitime épouse âgée de trente quatre ans, même profession que
depuis avant hier à trois heures après midi, au domicile susdit de
son mari et y résidant; En conséquence il nous a présenté cet enfant,
en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les Sieurs Claude
jacques Croquet Cultivateur, âgé de vingt quatre ans et Pierre
Christophe Bonneau Cultivateur âgé de vingt neuf ans tous
Cousins de l'enfant et domiciliés en cette commune, fut quoi,
nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
des dits témoins, examiné cet enfant, et reconnu qu'il est du Sexe
Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par le père de l'enfant et nous quant au
père de l'enfant et le second témoin il ont déclaré ne savoir
signer après lecture faite

Strouet

C. Huon
L. Huon

96.10
Lingard
Nicolas Christophe

L'an mil huit cent dix neuf le vingt deux janvier à cinq
heures après midi Pardevant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune de Subervilliers, j'est présente le Sieur Alexandre
Christophe Lingard, Cultivateur, âgé de vingt six ans, domicilié
en cette commune rue aux Reines, lequel nous a requis de
dresser l'acte de naissance de Nicolas Christophe son fils
auquel a donné le jour Marie Thérèse Coupeau la légitime
épouse, âgée de vingt trois ans, même profession que depuis
avant hier à deux heures après midi au domicile susdit de
son mari et y résidant; En conséquence il nous a présenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte
les Sieurs Nicolas Coupeau Cultivateur âgé de trente trois ans
demeurant à Crevincoeur Commun de la Courneuve Cousin germain de
l'enfant et Christophe Seboue Cultivateur âgé de trente ans domicilié
en cette commune oncle Maternel à cause de Marie Anne Lingard
son épouse, de l'enfant, fut quoi nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence des dits témoins, examiné cet enfant, et
reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, et nous
après lecture faite

quant au premier
témoin il a déclaré
ne savoir signer

C. Lingard
L. Lingard

Le Coue Lingard

C. Coue
L. Coue

N^o 11
Meunier
Marie Antoinette

Victoire
Antoine Legendre
David

Comau

L'An mil huit cent dix-neuf le vingt huit janvier à
heures après midi lardant nous Sieur Nicolas Codieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune d'Huberville, sont présents le Sieur Nicolas Bonjourn
Meunier, journalier, âgé de vingt huit ans, demeurant en cette
Commune rue de Paris, lequel nous a requis de dresser l'acte
de Naissance de **Marie Antoinette** son fil, auquel a
donné le jour Marie Soult, en digne la légitime épouse âgée
de vingt sept ans journalière, hier à midi au domicile susdit
de son mari et y résidant; En conséquence, il nous a présenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte
les Sieurs Antoine Legendre le jeune de légumes, âgé de vingt
huit ans et François Jélicy David Marchand de vin âgé
vingt neuf ans tous deux amis du déclarant et domiciliés
en cette Commune sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
l'enfant, avons reconnu qu'il est d'un sexe masculin, et avons dressé
le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par les témoins et nous quant au père de
l'enfant il a déclaré le savoir signé après lecture faite
L'acte le mot Marie

Antoine Legendre David
Comau

N^o 12
Henriette Augustine
Natarelle

L'An mil huit cent dix-neuf le vingt neuf janvier
Cinq heures après midi lardant nous Sieur Nicolas
Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public
de l'état civil de la Commune d'Huberville est
comparue la Dame Marie Geneviève Jélicy de Lehel sage
femme âgée de vingt six ans, épouse du Sieur Gabriel
Germain Milliret Marchand de vin, demeurant en
cette Commune, laquelle en présence des Sieurs Soult
Le Duc Marcpanis Pouchet, âgé de cinquante huit ans
Augustin Chienry Macon, âgé de cinquante neuf ans tous
domiciliés en cette Commune, nous a déclaré que suite
Coupante Edme, fille, demeurante en cette Commune
la mère, âgée de vingt deux ans journalière, fille de défunt
Edme et de Marie deuire doublet son épouse journalière demeurante
en cette Commune rue aux laines et accouchée hier à cinq heures
soir au domicile susdit d'un enfant naturel auquel il a été
donné le prénom de **Henriette Augustine** sur quoi nous officier de
l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins
examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est d'un sexe féminin, et avons
dressé le présent acte, qui a été signé par le déclarant et les témoins
et nous après lecture faite.

M. G. J. Doublet Duc Thierry
Comau

N^o 13
Baker Marie
Chère

L'An mil huit cent dix-neuf le vingt neuf janvier
à deux heures lardant nous Sieur Nicolas
Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune d'Huberville, sont présents le Sieur Thomas Baker Codomin
âgé de trente un ans demeurant en cette Commune rue Chapon
lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de **MARIE
Chère** sa fille à laquelle a donné le jour Michelle
Chère Maurry son épouse âgée de vingt un ans journalière
avant hier à huit heures du soir en son domicile susdit et y
résidant; En conséquence il nous a présenté cet enfant en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs Pierre
Marie Antoinette Bonjourn journalier âgé de trente cinq ans demeurant
à Paris rue de la Ferronnerie N^o 17 et Antoine Monnot Marechal
âgé de quarante ans demeurant en cette Commune tour deux grands
boulevards de l'enfant, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet
enfant, avons reconnu qu'il est d'un sexe féminin, et avons dressé le
présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les
témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré le savoir signé
après lecture faite. **Chère** Comau

Monnot Comau

N^o 14
Maryse Marie
Claude

L'An mil huit cent dix-neuf le vingt neuf janvier
après midi lardant nous Sieur Nicolas Codieu Maire faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune
d'Huberville, sont présents le Sieur Pontion Joseph Ganest
Charron, âgé de trente cinq ans demeurant en cette Commune rue
Charron, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
MARIE CLAUDE sa fille à laquelle a donné le jour Louis
Scholastique Durand sa légitime épouse, âgée de trente deux ans
veuve de de légumes, avant hier à trois heures du soir en son
domicile susdit et y résidant; En conséquence il nous a
présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin
de cet acte les Sieurs Paul Charles Durand serrurier âgé de
vingt huit ans demeurant à Paris rue de l'Étriquet N^o 7
faubourg de deux oncle Maternel de l'enfant et Antoine Nicolas
Demars Cultivateur, âgé de vingt huit ans demeurant en
cette Commune sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant,
avons reconnu qu'il est d'un sexe féminin, et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les témoins
et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré le savoir signé
après lecture faite. **Durand** Demars Comau

Demars Comau

N^o 15
Demars
Marie Claude
Scholastique

L'an mil huit cent dix huit le onze février à trois heures
après midi l'après midi devant nous Pierre Nicolas ancien Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune
d'Auberwilliers, fort présente le sieur Pierre François Demars
Charactier, âgé de trente deux ans demeurant en cette Commune
rue Charron lequel nous a requis de dresser l'acte de
Naissance de Marie Claude Scholastique la fille à laquelle
a donné le jour Marie Genesvieve son épouse, pour
âgée de vingt neuf ans, hier à huit heures du matin au
domicile et y résidant; En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
acte les sieurs Nicolas Meziere pour lui âgé de quarante
ans Cousin germain du déclarant et Antoine Alexandre
Cultivateur âgé de vingt huit ans, ami, demeurant tous deux
en cette Commune; sur quoi nous officier de l'état civil cidessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet
enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin et avons dressé le
présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré
ne savoir signer après lecture faite.

Boisson N Meziere
L. B. Bordier

N^o 16
Demars
Cécile Louise

L'an mil huit cent dix huit le quatorze février à une heure
après midi l'après midi devant nous Pierre Nicolas ancien Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune d'Auberwilliers fort présente le sieur Pierre
Claude Demars Cultivateur âgé de cinquante huit ans, demeurant
en cette Commune rue aux Roines lequel nous a requis
de dresser l'acte de Naissance de Cécile Louise
la fille à laquelle a donné le jour Louise Rosalie Bernadette
légitime épouse, âgée de trente trois ans même profession
que depuis hier à quatre heures du matin au domicile
subdit et y résidant; En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
acte les sieurs Louis Pierre Bordier Cultivateur, allié,
Jean Baptiste Bouchet, Charron âgé de quarante quatre
ans amis pour deux domiciles en cette Commune; sur
quoi nous officier de l'état civil cidessus dénommé, après avoir
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

age de quarante
sept ans
L. B. Bordier
Bouchet
Copin
Haye un mot mal
L. B. Bordier
Bouchet
L. B. Demars
Bouchet
L. B. Bordier

L. B. Bordier.
Bouchet
Copin
Bonheur c Demars

N^o 17
Marie Etienne
Expans naturel

L'an mil huit cent dix huit le dix sept février à une heure
après midi devant nous Pierre Nicolas ancien Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la
Commune d'Auberwilliers, fort présente la dame Marie Genesvieve
felicite Delehel sage femme âgée de vingt six ans épouse de
sieur Gabriel Germain Moillret Marchand de Vin demeurant en
cette Commune, laquelle en présence des sieurs Paul Michel
Cousin Charretier, âgé de vingt un ans et Augustin Thierry
Macon âgé de cinquante neuf ans tous deux demeurant en
cette Commune, nous a déclaré que Genesvieve Louise
Vallet journalière âgée de vingt neuf ans, fille, demeurant
en cette Commune, Mairie de Goussy département de Seine
et Oise, fille de Pierre Vallet journalier demeurant au dit lieu
de Goussy et de défunte Genesvieve Gappe son épouse, est
accouchée aujourd'hui à cinq heures du matin au domicile
de Marie Anne Genesvieve Vallet sa sœur demeurant en cette
Commune rue aux Roines d'un enfant naturel et auquel il
a été donné le prénom de Marie Etienne
sur quoi nous officier de l'état civil cidessus dénommé, après avoir,
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
du sexe masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par la déclarante le second témoin
et nous quant au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après
lecture faite.



Thierry M. J. Delehel
Copin

N^o 18
Quiry Jean
Pierre

L'an mil huit cent dix huit le vingt deux février à une
heure après midi l'après midi devant nous Pierre Nicolas ancien Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune
d'Auberwilliers fort présente le sieur Jean Louis Quiry Charretier, âgé de
quarante cinq ans demeurant en cette Commune rue du
Moulin, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance
de Jean Pierre son fils auquel a donné le jour
Marie Denise Boisson Coucheur sa légitime épouse âgée
de quarante un ans, hier à huit heures du soir, au domicile
subdit et y demeurant; En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin
de cet acte les sieurs Pierre Laurent Demars Cultivateur
âgé de trente six ans et Jean Victor Chenesvieve Cultivateur
âgé de cinquante huit ans Cousin germain du déclarant
pour deux domiciles en cette Commune; sur quoi nous officier
de l'état civil cidessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe
masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur
les deux registres et signé par le second témoin et nous, quant
au père de l'enfant et le premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer
après lecture faite.

ami du déclarant
714 Chenesvieve

chenesvieve
Copin

N^o 19
Pasquet, Prosper
Nicolas Abraham

L'An mil huit cent dix neuf le vingt cinq vers à deux heures
après midi l'ardessant nous Pierre Nicolas Lajou Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers
est présent le sieur Jean Abraham Pasquet Cultivateur
de trente sept ans demeurant en cette commune rue de
Lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
Prosper Nicolas Abraham son fils auquel a donné le jour
Meziere sa légitime épouse, même profession que de plus, âgée de
trente cinq ans, hier à quatre heures du matin en son domicile
surdit et y résidant; En conséquence il nous a représenté
cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
cet acte les sieurs Pierre Nicolas Foudet Marechal âgé de
trente cinq ans son beau frère et Jacques Louis Lajou
Cultivateur âgé de trente deux ans ami tous deux domiciliés
en cette commune; sur quoi nous officier de l'état civil
ci dessus dénommé, après avoir, en présence d'édits témoins
Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin
et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par les témoins et nous, quand
le père de l'enfant, il a déclaré ne savoir signer après lecture
faite. —
Lajou

N^o 20
Bordier
Julie Josephine

L'An mil huit cent dix neuf le huit Mars à trois heures
après midi l'ardessant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de
la commune d'Aubervilliers, est présent le sieur Louis
Nicolas Bordier forgeron, âgé de trente deux ans demeurant
en cette commune rue Harrou, Lequel nous a requis de
dresser l'acte de Naissance de Julie Josephine
sa fille à laquelle a donné le jour Madeleine Clément
sa légitime épouse Marchande âgée de trente ans, hier
à quatre heures du matin en son domicile surdit et y résidant
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs
Nicolas Lagnage Marchand, âgé de cinquante deux ans
son oncle et Pierre François Leroy Vitrier âgé de vingt
six ans son beau frère tous deux domiciliés en cette
commune; sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence d'édits témoins
Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin
et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres
et signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous, quand
le premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.
Leroy Bordier Lajou

N^o 21
Degrave
Louis Pierre

L'An mil huit cent dix neuf le dix Mars à deux heures
après midi l'ardessant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de
la commune d'Aubervilliers, est présent le sieur Jean Louis
Christophe Degrave Cultivateur, âgé de vingt neuf ans, demeurant
en cette commune rue du Montiel, Lequel nous a requis de
dresser l'acte de Naissance de Louis Pierre son fils
auquel a donné le jour Marie Joseph Goffe, sa légitime
épouse, âgée de quarante un ans, même profession que de plus,
hier à neuf heures du soir en son domicile surdit et y résidant
En conséquence, il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Pierre Richard
Bordier Cultivateur âgé de trente huit ans son beau frère et
Pierre Paul Durand Maçon, âgé de trente huit ans son cousin
germain tous deux domiciliés en cette commune; sur quoi
nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence d'édits témoins, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, le second témoin et
nous quand au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.
Degrave Lajou

N^o 22
Leroy
Laurent

L'An mil huit cent dix neuf le dix Mars à deux heures
après midi l'ardessant nous Pierre Nicolas Lajou Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
commune d'Aubervilliers, est présent le sieur Pierre François
Leroy âgé de quarante un ans, officier retraité, demeurant en
cette commune rue du Montiel, Lequel nous a requis de dresser
l'acte de Naissance de Louis Laurent son fils, auquel
a donné le jour Suzanne Soubierre sa légitime épouse âgée
de trente quatre ans, sans profession, aujourd'hui à cinq heures du
matin en son domicile surdit et y résidant; En conséquence, il
nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit
pour témoins de cet acte les sieurs Jacques Deman Cultivateur
âgé de trente un ans et Jacques Meziere Cultivateur, âgé
de trente ans, tous deux petits cousins du déclarant et
domiciliés en cette commune; sur quoi nous officier de l'état
civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence d'édits témoins,
Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et
avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous
après lecture faite.
Meziere Leroy Lajou



N^o 23
 Souvet
 Julien Charlemagne

L'An mil huit cent dix neuf le dix sept Mars à midi
 heures après midi devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant les
 fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune
 d'Aubervilliers, est présente le Sieur Pierre Nicolas Souvet
 Marechal ferrant âgé de trente six ans demeurant en cette
 Commune rue Charbon, lequel nous a requis de dresser l'acte
 de Naissance de Julien Charlemagne son fils, auquel a
 donné le jour Marie Elisabeth Fromeau sa légitime épouse
 âgée de trente six ans, Couturière, avant hier à six
 heures du soir en son domicile surdit et y résident.
 En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
 déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
 Jean Baptiste Legendre Cultivateur, âgé de vingt un ans
 papier et Nicolas Michel Demars Cultivateur âgé de
 quarante quatre ans, tous deux domiciliés en cette Commune
 sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
 avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
 reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte,
 qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père
 de l'enfant les témoins et nous après lecture faite.

Legendre Souvet
 N. M. Demars

N^o 24
 Bouche Coupain
 Charlemagne N. M. Demars

L'An mil huit cent dix neuf le vingt deux Mars à six
 heures après midi devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
 remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
 Commune d'Aubervilliers, est présente le Sieur Jean Baptiste
 Bouche, Charron, âgé de quarante cinq ans, demeurant
 en cette Commune rue du Montier, lequel nous a requis de
 dresser l'acte de Naissance de Coupain Charlemagne son
 fils, auquel a donné le jour Cécile Serpette Hautelocou, sa
 légitime épouse, âgée de vingt huit ans, sans profession
 avant hier à trois heures du matin en son domicile surdit
 et y résident; Et nous a en conséquence représenté cet
 enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
 cet acte les sieurs Louis Coupain Legendre Cultivateur
 de vingt cinq ans et Adrien Boisson Cultivateur, âgé de
 cinquante six ans, tous deux amis du déclarant et domiciliés
 en cette Commune; sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus
 dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
 reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte,
 qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant
 premier témoin et nous, quant au second témoin il a déclaré ne
 savoir signer après lecture faite.

Marin
 Legendre
 Coupain
 Coupain

Legendre Coupain

N^o 25
 Elisabeth aimable
 Naturelle

L'An mil huit cent dix neuf le vingt trois Mars à six heures
 après midi devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant les
 fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune
 d'Aubervilliers, est présente la Dame Marie
 Genesier épouse de Lebel Sag. femme, âgée de vingt six ans femme
 de Sieur Gabriel Germain Meillier Marchand de Vin demeurant en
 cette Commune, laquelle en présence des sieurs Louis Bouvier
 Charron, âgé de vingt ans, père de l'accouchée ci après dénommée
 et Christophe Singard Cultivateur, âgé de cinquante neuf ans,
 tous deux domiciliés à Crevecoeur, Commune de La Courneuve
 département de la Seine, nous a déclaré que la demoiselle
 Marie Catherine Michelle Elisabeth Bouvier journalière célibataire,
 âgée de vingt cinq ans, demeurant audit lieu de Crevecoeur, fille
 de Sieur Louis Bouvier et de Marie Madeleine Broppard
 son épouse demeurant comme depuis est accouchée le vingt
 un de ce mois à midi, au domicile de Madeleine Bouvier
 sa mère demeurant en cette Commune rue aux Heures d'un enfant
 Naturel, auquel il a été donné les surnoms de Elisabeth
 Aimable sur quoi, nous, officier de l'état civil ci dessus dénommé,
 après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
 reconnu qu'il est du Sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui
 a été transcrit sur les deux registres et signé par la déclarante,
 les témoins et nous après lecture faite.

Bouvier Singard
 Naturelle

N^o 26
 Meziere
 Jean Nicolas

L'An mil huit cent dix neuf le vingt huit Mars à six heures
 après midi devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les
 fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers
 est présente le Sieur Jean Simon Meziere Cultivateur âgé de
 quarante deux ans, demeurant en cette Commune rue de Paris
 lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
 Jean Nicolas son fils, auquel a donné le jour
 Marie et ou de sa femme sa légitime épouse âgée de trente
 trois ans, même profession que de puis, aujourd'hui à
 quatre heures du matin en son domicile surdit et y résident.
 En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
 qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Nicolas
 Desroches, rentier, âgé de cinquante cinq ans et Jean Baptiste
 Marin Cultivateur, âgé de cinquante cinq ans tous deux amis
 du déclarant et domiciliés en cette Commune sur quoi, nous, officier
 de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
 témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
 Masculin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les
 deux registres et signé par le père de l'enfant et nous, quant
 au père de l'enfant le second témoin il a déclaré ne
 savoir signer après lecture faite.

Desroches Marin

N^o 27
Le Vasseur
Marie Heim artoisette

Lucien Demars
Demars

Antoine Demars
Demars

Noyé trois mot
Demars Demars

N^o 28
Poisson Emilie
Rosine

L'an mil huit cent dix neuf le trent mars à six heures
après midi l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Artois
fist présente le sieur Souir Nicolas Levasseur journalier, âgé
de vingt huit ans, demeurant en cette commune rue de la
Legnel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
Marie Heim artoisette sa fille, à laquelle a donné le jour
Marie francoise dural sa légitime épouse âgée de
vingt deux ans, journalière, hier à trois heures après
midi en son domicile susdit et y résidant; En conséquence
il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
produit pour témoins de cet acte les sieurs Antoine
Demars Cultivateur, âgé de cinquante quatre ans et
Nicolas Demars Cultivateur âgé de soixante un ans
tous deux domiciliés en cette commune; sur quoi nous
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du sexe féminin et avons dressé le
présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par les témoins et nous quant au père de
l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Demars Demars
Cossieu

L'an mil huit cent dix neuf le quatre avril à six heures après
midi l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Artois
fist présente le sieur Souir Nicolas Poisson Maçon âgé de cinquante
six ans demeurant en cette commune rue Charon, lequel nous
a requis de dresser l'acte de Naissance de Emilie Rosine
sa fille, à laquelle a donné le jour Marie Souir dit de la
épouse, âgée de vingt six ans, Couturière, hier à six heures
après midi en son domicile susdit et y résidant; En conséquence
il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il
produit pour témoins de cet acte les sieurs Pierre Nicolas
Fouquet Marechal ferrant, âgé de trente six ans, ami du
déclarant et Souir Pierre Simon Poisson Maçon, âgé de
vingt cinq ans, frère de l'enfant tous deux domiciliés
en cette commune; sur quoi nous officier de l'état civil
ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père de
l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Soulet Poisson
Cossieu

N^o 29
Bonnard Marie
Louise Constance

L'an mil huit cent dix neuf le deux avril à six heures après
midi l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Artois
fist présente le sieur Alexis
Bonnard journalier, âgé de quarante un ans demeurant en cette
commune rue Charon, lequel nous a requis de dresser l'acte
de Naissance de Marie Louise Constance sa fille, à laquelle a
donné le jour Marie Marguerite Bonneau sa légitime épouse
âgée de trente six ans, journalière, hier à une heure après midi
en son domicile susdit et y résidant; En conséquence il nous a
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins
de cet acte les sieurs Denis Souir Bonnard Maçon, âgé de quarante
deux ans demeurant à Crevin commune de la commune
département de la Seine, son frère et Pierre Richard Bordier
Cultivateur âgé de trente neuf ans demeurant en cette commune
son cousin Germain, sur quoi nous officier de l'état civil ci
dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin et avons dressé
le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé
par le premier témoin et nous quant au père de l'enfant
et le second témoin ils ont déclaré ne savoir signer après
lecture faite Bonnard

Cossieu

N^o 30
Gregorin
Michelle

L'an mil huit cent dix neuf le deux avril à six heures
après midi l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune
d'Artois fist présente le sieur Lucien Souir Roch Gregorin
Maçon, âgé de vingt cinq ans, demeurant en cette commune
rue du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance
de Anne Michelle sa fille, à laquelle a donné le jour
Agnes Samare sa légitime épouse, Blanchisseuse, âgée de
vingt quatre ans, hier à onze heures du matin en son domicile
susdit et y résidant; En conséquence il nous a représenté cet
enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de
cet acte les sieurs Francis Michelsy journalier âgé de trente six
ans et Philibert Leignon Cultivateur âgé de soixante sept
ans tous deux amis du déclarant et domiciliés en cette commune;
sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir,
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui a
été transcrit sur les deux registres et signé par nous quant
au père de l'enfant et les témoins ils ont déclaré ne savoir
signer après lecture faite.

Cossieu

N^o 31

Doux Marie
Claude Naturelle

Notaire public de la commune de Dubersvilliers, le sieur Jean Joseph Doux Bourrelies age de vingt deux ans demeurant en cette commune, lequel en presence des sieurs Nicolas Gouere Bourrelies age de cinquante quatre ans demeurant en cette commune et Nicolas Rousseau cultivateur age de trente deux ans demeurant a Crevinac commune de la commune de depart de la Seine, ce dernier Bourrelies de la Couche et apres l'homme nous a declare que Marie Louise Bernet journalier age de vingt ans et demi demeurant en cette commune Rue de Paris, celibataire, fille Mineure de defunt Nicolas Bernet cultivateur et de Marie Michelle Lepert son épouse journalier demeurant en cette commune, est decouchée hier à quatre heures apres midi en cette commune en son domicile sur la Rue de Paris d'un enfant naturel, dont il se reconnaît pour en être le pere, et auquel enfant il a été donné le prénom de Marie Claude sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus denomme, apres avoir, en presence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le declarant le premier témoin et nous quant au pere de l'enfant Rousseau il a déclaré ne savoir signer apres lecture faite.

N^o 32

Fleury Marie
Catherine

Poquet

L'An mil huit cent dix Neuf le seize Avril à sept heures apres midi par devant nous sieur Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Dubersvilliers, sont présente le sieur Jean Joseph Doux Bourrelies age de vingt deux ans demeurant en cette commune, lequel en presence des sieurs Nicolas Gouere Bourrelies age de cinquante quatre ans demeurant en cette commune et Nicolas Rousseau cultivateur age de trente deux ans demeurant a Crevinac commune de la commune de depart de la Seine, ce dernier Bourrelies de la Couche et apres l'homme nous a declare que Marie Louise Bernet journalier age de vingt ans et demi demeurant en cette commune Rue de Paris, celibataire, fille Mineure de defunt Nicolas Bernet cultivateur et de Marie Michelle Lepert son épouse journalier demeurant en cette commune, est decouchée hier à quatre heures apres midi en cette commune en son domicile sur la Rue de Paris d'un enfant naturel, dont il se reconnaît pour en être le pere, et auquel enfant il a été donné le prénom de Marie Claude sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus denomme, apres avoir, en presence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le declarant le premier témoin et nous quant au pere de l'enfant Rousseau il a déclaré ne savoir signer apres lecture faite.

Doux Gouere
Nicolas

L'An mil huit cent dix Neuf le vingt six Avril à cinq heures apres midi par devant nous sieur Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Dubersvilliers, sont présente le sieur Christophe Fleury cultivateur age de quarante ans demeurant en cette commune lieu dit la Nouvelle France, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Catherine sa fille la quelle a donné le jour Marie Anne sa legitime épouse age de vingt deux ans. Même profession que depuis, aujourdhuy à une heure matin en son domicile surdit et y résident. En consequence il nous a présenté l'enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Guillaume Fontaine, Marchal serrant age de soixante ans grand oncle Maternel de l'enfant et Jean Baptiste Boisson cultivateur age de quarante Neuf ans, oncle lateral de l'enfant à cause de Catherine Fleury son épouse demeurant tous deux en cette commune. sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus denomme, apres avoir, en presence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le pere de l'enfant, les temoins et nous apres lecture faite.

Fontaine Fleury Joseph

N^o 33

Corin Jean
Georges

Marie
Joseph Le Renvoi

Trouet

Le boue

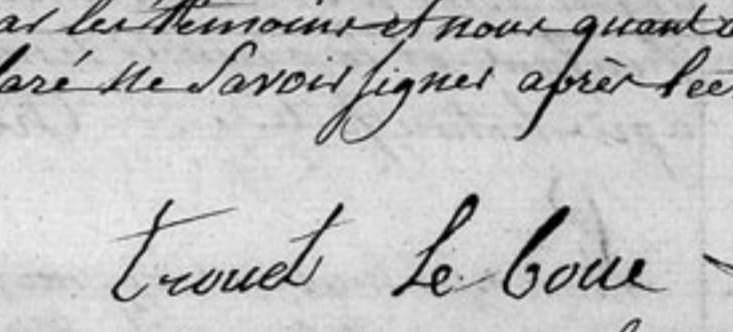
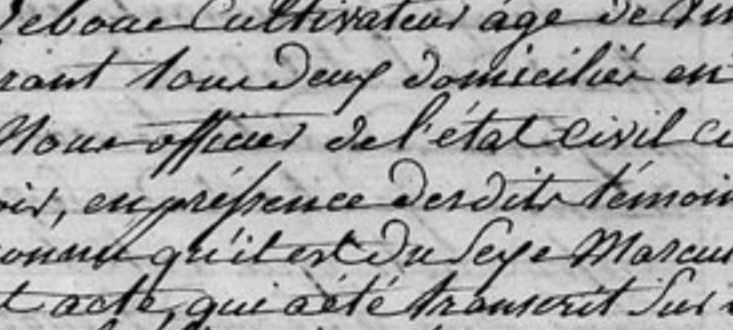
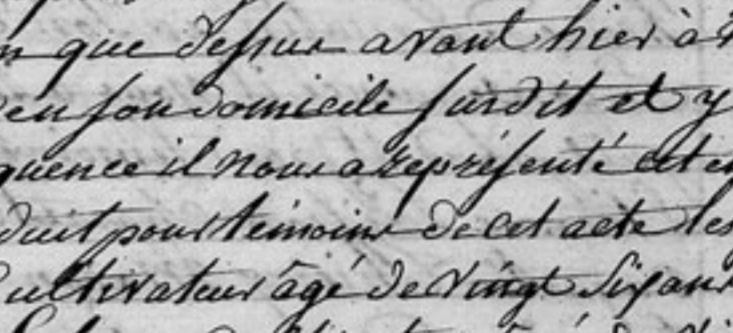
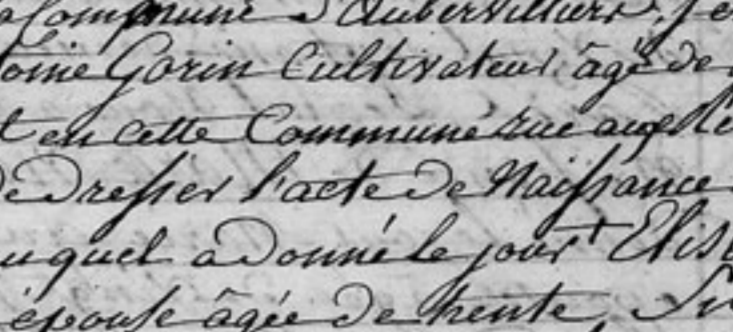
Comieu

N^o 34

Petit Laurent
Michel

Carou

L'An mil huit cent dix Neuf le treize May à quatre heures apres midi par devant nous sieur Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Dubersvilliers, sont présente le sieur Jean Antoine Corin cultivateur age de quarante un an demeurant en cette commune Rue aux Laines, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Jean Georges son fils au quel a donné le jour Elisabeth Rousseau sa legitime épouse age de trente, six ans, même profession que depuis avant hier à Neuf heures du matin en son domicile surdit et y résident. En consequence il nous a présenté l'enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Georges Trouet cultivateur age de vingt six ans son beau pere et Jean Jacques Seboe cultivateur age de vingt sept ans ami du declarant tous deux domiciliés en cette commune sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus denomme, apres avoir, en presence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les temoins et nous quant au pere de l'enfant il a déclaré ne savoir signer apres lecture faite.



L'An mil huit cent dix Neuf le vingt six May à deux heures apres midi par devant nous sieur Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Dubersvilliers, sont présente le sieur Laurent Joseph Petit cultivateur age de vingt six ans demeurant en cette commune Rue du Moulin, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Laurent Michel son fils au quel a donné le jour Marie Therese Elisabeth Grignon sa legitime épouse age de vingt sept ans, même profession que depuis, hier à cinq heures apres midi en son domicile surdit et y résident. En consequence il nous a présenté l'enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Guillaume Paton proprietaire cultivateur age de cinquante quatre ans ami du declarant et Philibert Grignon cultivateur age de soixante sept ans aieul de l'enfant tous deux domiciliés en cette commune sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus denomme, apres avoir, en presence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le premier témoin et nous quant au pere et l'aieul de l'enfant il ont déclaré ne savoir signer apres lecture faite.

neuf 351

N^o 35
Berciere
Marie Victoire

L'an mil huit cent dix neuf le trente May à deux heures après midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers est présent le sieur Claude Etienne Paschal Berciere Journalier âgé de vingt sept ans demeurant en cette commune lieu de Paris, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marie Victoire la fille à laquelle a donné le jour Marie queneille Sordiere sa légitime épouse, âgée de vingt six ans journalière, hier à une heure du matin en son domicile susdit et y demeurant. En conséquence il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Claude Etienne Boisson Charretier, âgé de vingt sept ans et Augustin Thierry Maçon âgé de cinquante neuf ans tous deux demeurants en cette commune; sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir eu présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le second témoin et nous, quant au père de l'enfant et le premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Thierry

N^o 36
Boisson
Antoine Desire

L'an mil huit cent dix neuf le dix sept Juin à dix heures après midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers est présent le sieur Jacques Antoine Boisson, Cailloux d'habits, âgé de trente deux ans demeurant en cette commune lieu du Montier, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance d'Antoine Desire son fils, auquel a donné le jour Marie Jeanne Madeleine Sordiere sa légitime épouse, âgée de vingt neuf ans Couturière, aujourd'hui à une heure du matin en son domicile susdit et y résident. En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Boisson Cultivateur, âgé de quarante quatre ans son frère et Antoine Alexandre Boisson Cultivateur, âgé de vingt neuf ans ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette commune sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir eu présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe Masculin et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le témoin, le père de l'enfant et nous après lecture faite. — Boisson j'a poisson a a poisson

N^o 37
Legende
Marie Louise

Baye un Mot
Nul.
Thierry
Lorion

L'an mil huit cent dix neuf le vingt deux Juin à onze heures du matin l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers est présent le sieur Louis Joseph Legende Journalier âgé de vingt deux ans demeurant en cette commune, lieu dit La Cabane du garde Champêtre, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Marie Louise la fille à laquelle a donné le jour Madeleine Bage sa légitime épouse âgée de vingt cinq ans journalière, hier à Minuit en son domicile susdit et y résidant; Il nous a en conséquence représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Louis Leguet Journalier âgé de cinquante deux ans demeurants à Paris deux rue de la Boulogne n^o 8 Département de la Seine oncle de l'accouchée et Augustin Thierry Maçon âgé de soixante ans ami du déclarant demeurant en cette commune; sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir eu présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par un témoin et nous, quant au père de l'enfant et le second témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Thierry



N^o 38
Collignon
Jean Francois

L'an mil huit cent dix neuf le vingt deux Juin heures de midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers est présent le sieur Jean Francois Collignon Cultivateur âgé de trente quatre ans demeurant en cette commune rue de Paris, lequel nous a requis de dresser l'acte de naissance de Jean Francois son fils, auquel a donné le jour Marie Genevieve Coupeau sa légitime épouse, âgée de trente un ans, même profession que de père, avant hier à cinq heures du matin en son domicile susdit et y résidant; Il nous a en conséquence représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs Jean Sebastien Collignon Cultivateur âgé de vingt neuf ans, demeurants à la Villette Département de la Seine, son frère et Jacques Sordiere Cultivateur âgé de trente deux ans demeurant en cette commune, ami du déclarant sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir eu présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe Masculin et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, un témoin et nous, quant à l'acte le témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Collignon Liger

Lorion

96° 39
Bonneau
Jacques Etienne

L'An mil huit cent dix Neuf le vingt six juin à une heure
après midi l'ardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune
d'Aubervilliers, s'est présenté le sieur Etienne Bonneau
journalier, âgé de vingt huit ans demeurant en cette
Commune rue Charron lequel nous a requis de
dresser l'acte de Naissance de Jacques Etienne
auquel a donné le jour Marie Louise Courvy sa légitime
épouse, âgée de vingt cinq ans, journalière, avant hier
à onze heures du matin en son domicile susdit et y résidant,
il nous a en conséquence présenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Jacques Degraze Cultivateur, âgé de cinquante un ans
oncle Maternel de l'enfant et Jean Baptiste Marin
Cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, ami du déclarant
tous deux domiciliés en cette commune; sur quoi nous officier
de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
est du Sexe Masculin et avons dressé le présent acte, qui a
été transcrit sur les deux registres et signé par le premier témoin
et nous quant aux père de l'enfant et le second témoin
ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

grand
Degraze
Comieu

Degraze
Comieu

96° 40
Bordier Marie
Josephine

L'An mil huit cent dix Neuf le trente juin à quatre heures après
midi l'ardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers
s'est présenté le sieur Jean Baptiste Louis Bordier Cultivateur
de quarante deux ans, demeurant en cette commune rue Neuve
nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Josephine
sa fille, à laquelle a donné le jour Marie Catherine Bordier sa
épouse, âgée de quarante un ans, même profession que dessus,
à deux heures du matin, en son domicile susdit et y résidant
Il nous a en conséquence présenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Pierre Bordier
Cultivateur, âgé de quarante huit ans, son Neveu et Couvain
Cultivateur, âgé de trente six ans, son beau frère, tous deux domiciliés
en cette commune; sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
dénomme, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
l'enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin et avons
dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et
signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

de vingt un ans
papier
J P Bordier
Bordier
J P Bordier
Bordier
J P Bordier
Bordier

J P Bordier & Bordier
Bordier

96° 41
Serapeur, Louis
Desire

155
L'An mil huit cent dix Neuf, le six juillet à trois heures
après midi l'ardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers,
s'est présenté le sieur Jean Claude Serapeur Cultivateur, âgé de trente
huit ans demeurant en cette commune rue de Paris, lequel nous a
requis de dresser l'acte de Naissance de Louis Desire
son fils, auquel a donné le jour Marie Marguerite Demare sa
légitime épouse, âgée de trente huit ans, même profession que dessus,
hier à neuf heures du matin en son domicile susdit et y demeurant,
Il nous a en conséquence présenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Louis
Nouveau Cultivateur, âgé de cinquante un ans et Jacques
Louis Serier Cultivateur, âgé de trente deux ans, tous deux
amis du déclarant et domiciliés en cette commune; sur quoi
nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte,
qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les
témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne le savoir
après lecture faite.

J P Roue eau
Comieu

96° 42
Pines Marie
Elisabeth

L'An mil huit cent dix Neuf le sept juillet à deux heures après
midi l'ardavant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers,
s'est présenté le sieur Nicolas Pines Marchand de Vin
en gros, âgé de vingt trois ans, demeurant en cette commune
rue de Paris, lequel nous a requis de dresser l'acte de
Naissance de Marie Elisabeth sa fille à laquelle a
donné le jour Elisabeth Arthaud sa légitime épouse, âgée
de vingt un ans, avant hier à huit heures du matin en
son domicile susdit et y demeurant; En conséquence
il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
produit pour témoin de cet acte les sieurs Guillaume
Arthaud Marchand de Vin en gros âgé de quarante neuf
ans, son beau père, demeurant à Paris Montagne sainte
Genevieve N° 21. Et François Claude Marais propriétaire, âgé
de cinquante deux ans demeurant en cette commune, ami du déclarant
sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé après
avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du Sexe féminin et avons dressé le présent acte qui a
été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant
les témoins et nous après lecture faite.

Pines
Arthaud
Marais
Comieu

Pines
Arthaud Marais
Comieu

N^o. 49
Lerrier
Louise Rosalie

L'an mil huit cent dix Neuf le huit juillet à sept heures
après midi l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune
d'Aubervilliers, est présente le sieur François Alexandre Lerrier
Cultivateur, âgé de trente trois ans demeurant en cette Commune
rue Chapon, lequel nous a requis de dresser l'acte de
Naissance de Louise Rosalie sa fille à laquelle a donné le jour
pour Marguerite Charlotte Morand sa légitime épouse
âgée de vingt six ans, même profession que de père
avant hier à onze heures du soir en son domicile surdit
et y demeurant; Il nous a en conséquence représenté cet
enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de
cet acte les sieurs Antoine Sibot propriétaire Cultivateur,
âgé de quarante six ans demeurant à Cruvecourt Commune
de la même ville ami du déclarant et Edme Jean Meunier journalier
âgé de trente un an demeurant en cette Commune beau frère du
déclarant, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
l'enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin et avons dressé
le présent acte, qui a été transcrit sur le deux registres
et signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant
il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Meunier Sibot
Rosalie

N^o. 46
Poisson Louise
Emilie

L'an mil huit cent dix Neuf le vingt juillet à deux heures
après midi l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers,
est présente le sieur Louis Pierre Simon Poisson Maçon, âgé de
vingt quatre ans, demeurant en cette Commune rue Charron.
Lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
Louise Emilie sa fille à laquelle a donné le jour
Marie Catherine Bonneau sa légitime épouse, âgée de
vingt quatre ans, avant hier à deux heures du soir en son
domicile surdit et y résidant; En conséquence il nous a
représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour
témoin de cet acte les sieurs Philippe Sagare Bonneau Cultivateur
âgé de trente six ans son beau père et Louis Nicolas Poisson
âgé de cinquante six ans son père, tous deux domiciliés en cette
Commune; sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant
avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur le deux registres et signé par le père
de l'enfant, un témoin et nous, quant au père de l'enfant
il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

L. S. poisson POISSON
Rosalie

N^o. 48
Poisson Marie
Catherine

L'an mil huit cent dix Neuf le vingt juillet à trois heures
après midi l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers,
est présente le sieur Jacques Christophe Poisson Cultivateur, âgé
de quarante deux ans, demeurant en cette Commune rue Neuve, lequel
nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Catherine
sa fille à laquelle a donné le jour Marie Thérèse Demars sa légitime
épouse âgée de quarante deux ans, même profession que de père,
hier à deux heures après midi en son domicile surdit et y
demeurant; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en
nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs
Nicolas Michel Dubois Cultivateur, âgé de quarante quatre ans
son beau frère et Pierre Jacques Lebois Cultivateur, âgé de vingt
huit ans son neveu, tous deux domiciliés en cette Commune;
sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir
en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit sur le deux registres et signé par le père de l'enfant,
les témoins et nous après lecture faite.

Lebois Demars
Poisson
Rosalie

N^o. 46
Christien Marie
Claude Thérèse

L'an mil huit cent dix Neuf le vingt six juillet à six heures
après midi l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers,
est présente le sieur Louis Nicolas Christien Charretier, âgé de
trente trois ans, demeurant en cette Commune rue du Moulin, lequel
nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Claude Thérèse
sa fille à laquelle a donné le jour Marie Thérèse Gendarme sa
légitime épouse, âgée de vingt quatre ans, journalière d'aujourd'hui
à deux heures du matin en son domicile surdit et y demeurant;
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Nicolas
Paul Bonneau Cultivateur, âgé de quarante huit ans et
Antoine Alexandre Poisson Cultivateur, âgé de vingt neuf
ans, tous deux amis du déclarant et domiciliés en cette
Commune; sur quoi nous, officier de l'état civil ci dessus
dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons
dressé le présent acte, qui a été transcrit sur le deux registres
et signé par le père de l'enfant les témoins et nous après
lecture faite.

Bonneau Christien
Poisson
Rosalie

N^o 17
Dupuis Marie
Alexandrine

L'an mil huit cent dix neuf le vingt huit juillet à cinq heures
après midi, lardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant les
fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, l'est
présenté le sieur Louis Dominique Dupuis Cultivateur, âgé de
trente ans, demeurant en cette commune rue de Paris, lequel nous
a requis de dresser l'acte de naissance de Marie Alexandrine
sa fille, à laquelle a donné le jour Marie Catharine Ouvry sa
légitime épouse, âgée de vingt six ans, même profession que
lui, à six heures du matin en son domicile susdit et y résidant.
En conséquence il nous a présenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte le sieur Alexandre Chérière
l'ingénieur, âgé de vingt sept ans, son cousin germain
François David Marchand Mercier, âgé de trente trois ans, ami
du déclarant, tous deux domiciliés en cette commune, puis
nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu
qu'il est du sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant,
témoin et nous après lecture faite.

L'ingénieur Dupuis

f. David

Joseph

N^o 18
Marie Scholastique
fille naturelle de
Marie Martine Hebert

L'an mil huit cent dix neuf le vingt huit juillet à six
heures après midi lardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la
commune d'Aubervilliers, l'est présentée la dame Marie
Geneviève Félicité Delehel, sage femme, âgée de vingt six
ans, femme de sieur Gabriel Germain Milliet, Boulanger,
demeurant en cette commune, laquelle en présence
du sieur Jean Louis Nouveau Cultivateur, âgé de cinquante
un ans, et Augustin Chérière Maçon, âgé de soixante
ans, tous deux domiciliés en cette commune, nous
a déclaré que Marie Martine Hebert journalière
âgée de vingt ans, papier, demeurant en cette commune
fille mineure de Jean Victor Hebert et de Marie
Marguerite Fernet son épouse journalière demeurant
en cette commune rue Chapon, est accouchée aujourd'hui
à trois heures après midi au domicile dudit père et
d'un enfant naturel et auquel il a été donné le prénom
de Marie Scholastique, sur quoi nous officier de
l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence dudit témoin, examiné cet enfant,

Reconnu qu'il est du sexe féminin, et avons
dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par la déclarante, le témoin,
et nous après lecture faite.

Le Prouveur Thierry

M. G. F. Delehel

Joseph

N^o 19
Philippe
Sordiere

L'an mil huit cent dix neuf le trente un juillet à sept heures
après midi, lardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire,
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune
d'Aubervilliers, l'est présentée la dame Marie Geneviève Félicité
Delehel, sage femme, âgée de vingt six ans, femme de sieur
Gabriel Germain Milliet, Boulanger, demeurant en cette
commune, laquelle en présence des sieurs Louis Le Duc
Marchand Boucher, âgé de cinquante huit ans, et
Augustin Chérière Maçon, âgé de soixante ans, tous deux
domiciliés en cette commune, nous a déclaré que la
nommée Marie Thérèse Sordiere couturière domiciliée
en cette commune rue aux Reines, âgée de quarante un
ans, veuve de Pierre Jean Baptiste Didier, décédé en
cette commune depuis plusieurs années, est accouchée
aujourd'hui à deux heures du matin en son domicile susdit
d'un enfant naturel qu'elle nous a présenté et auquel
il a été donné les prénoms de Louis Philippe
sur quoi, nous officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence dudit témoin, examiné cet
enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin et
avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par la déclarante, les témoins et
nous après lecture.

Le Duc à Thierry M. G. F. Delehel

Joseph

N^o 20
Sordiere
Virginie

L'an mil huit cent dix neuf le premier août à trois heures
après midi, lardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers,
l'est présentée le sieur Alexandre Sordiere Cultivateur, âgé de vingt
trois ans, demeurant en cette commune rue aux Reines, lequel nous a
requis de dresser l'acte de naissance de
sa fille à laquelle a donné le jour Marie Thérèse Pouchet, sa
légitime épouse, même profession, âgée de vingt six ans, née à deux

heures après midi en son domicile susdit et y résidant
 En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
 qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean Claude Bonneau
 garde champêtre, âgé de trente quatre ans demeurant à saint Denis
 Rue du Rampart N. 1 Département de la Seine, son beau frère et
 Nicolas Landry Cultivateur, âgé de cinquante quatre son père
 demeurant en cette commune, sur quoi, nous officier de l'état civil
 ci dessus dénommé, après avoir en présence dudit témoin, examiné
 cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe féminin, et avons dressé le
 présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le
 père de l'enfant, un témoin et nous quant à l'autre témoin le déclarer
 savoir signé après lecture faite.

bouche et
 Landry
 Coisieu

N. 31
 Bonneau Laurent
 Paul

L'An mil huit cent dix neuf le onze crot à cinq
 heures après midi devant nous Pierre Nicolas Coisieu
 Maire, remplissant les fonctions d'officier public de
 l'état civil de la commune d'Huberville, est présente
 le sieur Nicolas Laurent Bonneau Cultivateur, âgé
 de vingt neuf ans demeurant en cette commune Rue
 de Flandre, lequel nous a requis de dresser l'acte
 de Naissance de Laurent Paul, son fils
 auquel a donné le jour Marie Genevieve Nicole
 Boisson la légitime épouse, même profession que de père
 âgé de trente un an, hier à trois heures du matin
 en son domicile susdit et y résidant, En conséquence
 il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
 produit pour témoins de cet acte les sieurs Nicolas
 Paul Bonneau Cultivateur, âgé de quarante huit ans
 son oncle paternel et Antoine Alexandre Boisson Cultivateur
 âgé de vingt neuf ans, son beau frère, tous deux
 domiciliés en cette commune, sur quoi nous officier de
 l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
 dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
 est de Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte
 qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le
 père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

a a poisson N. L. Bonneau Bonneau
 Coisieu

N. 32
 Milliet Joseph
 Coisieu Clement

L'An mil huit cent dix neuf le seize crot à midi
 devant nous Pierre Nicolas Coisieu Maire, remplissant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville,
 est présente le sieur Gabriel Germain Milliet Boulanger, âgé
 de vingt cinq ans demeurant en cette commune Rue aux
 Neuf, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Joseph
 Clement, son fils auquel a donné le jour Marie Genevieve Felicité
 de Lehel la légitime épouse sage femme, âgée de vingt six ans,
 hier à deux heures du matin en son domicile susdit et y résidant,
 En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
 produit pour témoins de cet acte les sieurs Jean Emory Joseph
 de Lehel propriétaire, employé au Bureau de la Direction des
 Contributions indirectes Rue sainte Voye à Paris, âgé de cinquante
 neuf ans, son beau frère, et Germain Milliet ancien
 Boulanger, propriétaire, âgé de cinquante deux ans, son
 père, tous deux domiciliés en cette commune, sur quoi nous
 officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
 dudit témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
 de Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte qui a été
 transcrit sur les deux registres et signé par le père de
 l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

de Lehel G. G. Milliet
 Coisieu

N. 33
 Leboue Marie
 Victoire

L'An mil huit cent dix neuf le dix huit crot à trois heures après
 midi devant nous Pierre Nicolas Coisieu Maire, remplissant les fonctions
 d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville, est présente
 le sieur Gabriel Germain Milliet, Boulanger, âgé de vingt cinq
 ans demeurant en cette commune Rue aux Neuf, lequel nous a
 requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Victoire
de Lehoue laquelle a donné le jour Marie Catherine Leboue
 la légitime épouse, même profession que de père, âgée de vingt neuf
 ans, hier à huit heures du matin en son domicile susdit et
 y résidant, En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
 déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Louis Pierre
 Bordin Cultivateur, son oncle demeurant en cette commune âgé
 de quarante huit ans et Christophe Leboue Cultivateur âgé de trente
 six ans, son frère demeurant en cette commune, sur quoi nous officier
 de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence dudit
 témoin, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de Sexe
 féminin, et avons dressé le présent acte qui a été transcrit sur les
 deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et
 nous après lecture faite.

Pierre Jacques
 Leboue Cultivateur
 B. Bordin.
 P. J. Leboue
 C. Leboue
 Coisieu
 B. Bordin.
 P. J. Leboue
 C. Leboue

L. B. Bordin. C. Leboue
 P. J. Leboue
 Coisieu

96. 86 -
Bouveau
Marguerite Julie

L'An mil huit cent dix neuf le dix neuf août à dix heures
matin l'ardent nous Sieur Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune
d'Aubervilliers, l'est présente le Sieur Louis Bouveau Cultivateur,
de quarante un ans demeurant en cette Commune rue du Mont
de quel nous alleguons de dresser l'acte de Naissance de
Marguerite Julie sa fille à laquelle a donné le jour
Louise Catherine Therault sa légitime épouse, même profes-
sion que de par, âgée de trente neuf ans, hier à dix heures du soir
en son domicile susdit et y demeurant; En conséquence
nous a été présente cet enfant, en nous déclarant qu'il
produit pour témoin de cet acte les Sieurs Jérôme Guerin âgé
de Cinquante quatre ans Cultivateur, demeurant à
Argenteuil grande rue N. 81 son beaufrère et Jean George
Crouet Cultivateur, âgé de vingt six ans, demeurant
en cette Commune son Neveu; sur quoi nous officier de
l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoin, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du
Sexe féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père
de l'enfant, les témoin et nous après lecture faite.

J. Guerin Bouveau Crouet
Crouet

96. 55 -
Bouvier Louise
Denise

L'An mil huit cent dix neuf le vingt un août à quatre heures
après midi l'ardent nous Sieur Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers,
l'est présente le Sieur Louis Coupaint Bouvier Cultivateur âgé
de trente trois ans demeurant en cette Commune rue du Mont, lequel nous
alleguons de dresser l'acte de Naissance de Louise Denise
sa fille, à laquelle a donné le jour Marie Coupaint Bouvier sa
légitime épouse, âgée de trente deux ans, même profession que de par,
hier à huit heures du matin en son domicile susdit et y résidant
En conséquence il nous a été présente cet enfant en nous déclarant
qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs Louis Denis et Louis
Cultivateur âgé de vingt sept ans son beaufrère et Pierre Michel
Bouvier Cultivateur âgé de trente six ans son cousin germain
tous deux domiciliés en cette Commune; sur quoi nous officier de
l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoin
Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et
avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres
et signé par le père de l'enfant, un témoin et nous quant
second témoin il a déclaré au paroi. Signé après lecture faite.

Louis Bouvier
Coupaint

96. 86 -
Demars Louis

L'An mil huit cent dix neuf le vingt un août à cinq heures
après midi l'ardent nous Sieur Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers,
l'est présente le Sieur Pierre Savaent Demars Cultivateur, âgé de trente
sept ans demeurant en cette Commune rue de Paris, lequel nous a
alleguons de dresser l'acte de Naissance de Louis Denise
son fils, auquel a donné le jour Marie Catherine Demars sa légitime
épouse, âgée de trente quatre ans, même profession que de par,
avant hier à trois heures du matin en son domicile susdit et
y résidant; En conséquence il nous a été présente cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs Jean Louis
Meziere Cultivateur âgé de trente deux ans et Claude Christophe
Loison Cultivateur, âgé de trente deux ans, tous deux amis du
déclarant et domiciliés en cette Commune; sur quoi nous officier de
l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits
témoin, Examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par le second témoin et nous quant
au père de l'enfant et le premier témoin ils ont déclaré
au paroi. Signé après lecture faite.

J. Meziere
Loison

C. Loison

96. 89
Hemet Alexandre

L'An mil huit cent dix neuf le vingt six août à une heure après
midi l'ardent nous Sieur Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers,
l'est présente le Sieur Jean Denis Hemet Cultivateur, âgé de
vingt deux ans demeurant en cette Commune rue Neuve, lequel nous
alleguons de dresser l'acte de Naissance de Denis Alexandre
son fils, auquel a donné le jour Marie Catherine Nicole Descharmes
sa légitime épouse, âgée de vingt cinq ans, même profession que
de par, avant hier à deux heures après midi en son domicile susdit
et y résidant; En conséquence il nous a été présente cet enfant
en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les Sieurs
Claude Alexandre Boguet Marchand, âgé de trente six ans, son beaufrère
et Louis Le Duc Marchand Boucher, âgé de cinquante neuf ans
amis, tous deux domiciliés en cette Commune; sur quoi nous
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en
présence desdits témoin, Examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et avons dressé le
présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé
par le second témoin et nous quant au père de l'enfant et le premier
témoin ils ont déclaré au paroi. Signé après lecture faite.

Le Duc
C. Boguet

N^o 58.
Fleury (Louis
Laurent)

L'An mil huit cent dix neuf le vingt sept tout à cinq heures
après midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Hubersvilliers,
est présente le sieur Louis Denis Fleury Cultivateur, âgé de
soixant ans, demeurant en cette commune rue du Moulin, lequel nous
a légué de dresser l'acte de Naissance de Louis Laurent
son fils, auquel a donné le jour Marie Joseph épouse de Louis
légitime épouse, âgée de vingt six ans, même profession que de son
époux, aujourd'hui à huit heures du matin en son domicile susdit et y
résidant, En conséquence il nous a représenté cet enfant,
nous déclarant qu'il produit, pour témoins de cet acte les sieurs
Louis Edme fleury Cultivateur, âgé de trente deux ans, son
et Jacques Meziere Cultivateur, âgé de trente un ans, son
Germain, tous deux domiciliés en cette commune, sur quoi nous
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
de sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit
sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins
et nous après lecture faite.

Requis Louis Denis Fleury
L. D. Fleury
Concours

N^o 59.
Bouffet (Louis
Jean Baptiste)

L'An mil huit cent dix neuf le Cinq Septembre à deux heures
après midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune
d'Hubersvilliers, est présente le sieur Jean Baptiste Bouffet
Cultivateur, âgé de vingt six ans, demeurant en cette commune
rue du Moulin, lequel nous a légué de dresser l'acte de
Naissance de Louis Jean Baptiste son fils, auquel a donné
le jour Marie Marguerite son épouse, âgée de vingt huit ans
légitime épouse, même profession que de son époux, avant huit
heures du matin en son domicile susdit et y résidant
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit, pour témoins de cet acte les sieurs Louis Germain
Bouffet Cultivateur âgé de vingt deux ans son frère et
du dret revendeur de légumes âgé de soixante sept ans, tous
deux domiciliés en cette commune, sur quoi nous officier
de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
de sexe Masculin et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant et nous
après lecture faite.

Rousselet
Concours

N^o 60
Guéret (Rosalie
Victoire)

L'An mil huit cent dix neuf le Cinq Septembre à deux heures
après midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Hubersvilliers,
est présente le sieur Christophe François Guéret, jardinier, âgé de
vingt neuf ans, demeurant en cette commune rue saint Maure, lequel nous
a légué de dresser l'acte de Naissance de Rosalie Victoire
sa fille, laquelle a donné le jour Marie Victoire Hilaire Emery
sa légitime épouse, âgée de vingt huit ans, le rendez de légumes,
hier à sept heures du matin en son domicile susdit et y résidant
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit, pour témoins de cet acte les sieurs Honoré Jean
Guéret, jardinier, âgé de trente deux ans son frère et Louis
Edme fleury Cultivateur, âgé de trente deux ans son
beau père, tous deux domiciliés en cette commune, sur quoi
nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est de sexe
féminin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins
et nous après lecture faite.

jean guéret Guéret Louis Denis Fleury
Concours

N^o 61
Antoine (Antoine
Alexandre)

L'An mil huit cent dix neuf le huit Septembre à six heures
après midi l'ordonnant nous Pierre Nicolas Codieu Maire de la
Commune d'Hubersvilliers, remplissant les fonctions d'officier public
de l'état civil de ladite commune, est comparue la dame Marie
Genesier félicité de l'herbe Sage femme, âgée de vingt six ans
femme de sieur Gabriel Germain Millret Boulanger, demeurant
en cette commune, laquelle en présence des sieurs Augustin
Epiery Maçon, âgé de soixante ans et Louis de Duc, Marchand
Bouche, âgé de cinquante neuf ans, tous deux domiciliés
en cette commune, nous a déclaré que Louise Alexandrine
Gaut journalière, âgée de vingt un an dix mois, célibataire
demeurant en cette commune rue Charron fille majeure
de feu Jean Baptiste Germain Gout tailleur d'habit et de
feu Marie Charlotte Cog son épouse décédée en cette commune
et accouchée aujourd'hui à sept heures du matin à son
domicile susdit d'un enfant Naturel et auquel il a été
donné le prénom de ANTOINE sur quoi nous
officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence
desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est
de sexe Masculin et avons dressé le présent acte, qui a été
transcrit sur les deux registres et signé par la déclarante, les
témoins et nous après lecture faite.

L. de Duc Athierg M. J. Delchamps
Concours

N^o. 62.
Crouet Louis
Auguste.

L'An mil huit cent dix neuf le Neuf Septembre à six heures
après midi l'ardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Arbouville
S'est présentée le sieur Jean Y. Crouet Cultivateur, âgé de
six ans, demeurant en cette commune rue du Montui, lequel nous
a requis de dresser l'acte de Naissance de Louis Auguste
Son fils, auquel a donné le jour Marie Elisabeth Obergi sa
légitime épouse, âgée de vingt trois ans, même profession que
depuis avant hier à sept heures après midi en son domicile
surdit et y résidant; En conséquence il nous a représenté
l'enfant, en nous déclarant qu'il produit, pour témoin de cet
acte le sieur Louis Nouveau Cultivateur, âgé de quarante
ans, veyle Maternel de l'accouchée et Jean François Bellegr
dit Priere débitant de tabac, âgé de cinquante un ans
ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette commune
fut quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après
avoir, en présence de dits témoins, examiné cet enfant, avons
reconnu qu'il est du Sexe Masculin et avons dressé le présent
acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par
le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite
nouveau trouet

[Signatures]

N^o. 63.
Crouet Charles
Christophe.

L'An mil huit cent dix neuf le dix Septembre à cinq heures
après midi l'ardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Arbouville
S'est présentée le sieur Louis Cing Journalier, âgé de
trente un ans, demeurant en cette commune rue du Montui, lequel
nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Charles Christophe
Son fils, auquel a donné le jour Marie Catherine Rose sa
légitime épouse, âgée de trente cinq ans, journalière, née
à quatre heures après midi en son domicile surdit et y
résidant; En conséquence il nous a représenté cet enfant
nous déclarant qu'il produit, pour témoin de cet acte le
sieur Charles Christophe Journalier, âgé de vingt six
ans, son beau père et Jacques Morier Cultivateur, âgé
de trente un ans, amis, tous deux domiciliés en cette commune
fut quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé,
après avoir, en présence de dits témoins, examiné cet enfant
avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin et avons dressé
le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres
et signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant
il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

[Signatures]

N^o. 64.
Latombe, Charles
Marie.

L'An mil huit cent dix neuf le Dix Septembre à six heures
après midi l'ardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant
les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune
d'Arbouville, S'est présentée le sieur Georges Saurant Latombe Bourlier
âgé de trente ans, domicilié en cette commune rue du Montui, lequel
nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Charles Marie
Son fils, auquel a donné le jour Marie Marguerite Singard, sa
légitime épouse, âgée de trente cinq ans, sans profession, née à
quatre heures après midi en son domicile surdit et y résidant;
En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant
qu'il produit, pour témoin de cet acte le sieur Charles Alexis
Coulson Bourlier, âgé de trente huit ans, demeurant à
Gonesse, Département de Seine et Oise ami du déclarant.
Et Augustin Thierry Maçon, âgé de soixante ans, demeurant en
cette commune, ami, fut queloi nous officier de l'état civil
ci dessus dénommé, après avoir, en présence de dits témoins,
examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin,
et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux
registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et
nous après lecture faite.

[Signatures]

N^o. 65.
Demars Rose
Desirée.

L'An mil huit cent dix neuf le quinze Septembre à six heures après
midi l'ardant nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil de la commune d'Arbouville, S'est présentée
le sieur Nicolas Michel Demars Cultivateur, âgé de quarante quatre
ans, domicilié en cette commune rue Charroy, lequel nous a requis
de dresser l'acte de Naissance de Rose Desirée
La fille à laquelle a donné le jour Rose Blanche Crouet, âgée
de vingt sept ans, sa légitime épouse, même profession que depuis
avant hier à quatre heures du matin en son domicile surdit et
y résidant; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous
déclarant qu'il produit, pour témoin de cet acte le sieur Honoré
Claude Boisson Cultivateur, âgé de trente un ans, son beau frère,
demeurant à Crèvecœur Commun de La Courneuve et Jacques Christophe
Boisson Cultivateur, âgé de quarante deux ans, aussi son beau frère
demeurant en cette commune; fut quoi nous officier de l'état
civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence de dits
témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe
féminin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les
deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et
nous après lecture faite.

[Signatures]

N^o. 68
Mornot
Desire Stanislas

L'An mil huit cent dix neuf le vingt deux septembre à deux heures après midi par devant nous Sieur Nicolas Codiau Maire de la Commune d'Huberville, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, fut présentée le sieur Antoine Mornot, Marchand âgé de quarante un an, demeurant en cette commune rue du Moulin lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Desire Stanislas son fils, auquel a donné le jour Genevieve Elisabeth Morand légitime épouse, âgée de trente ans, Couturière, hier à une heure du matin en son domicile susdit et y résidant; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produisait pour témoins de cet acte les sieurs Antoine Jivot Cultivateur âgé de quarante huit ans, demeurant à Cuvrecours, Commune de Courneuve, département de la Seine et Pierre Nicolas Joudet Marchand gérant, âgé de trente six ans, demeurant en cette commune tous deux amis du déclarant, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins, et nous après lecture faite.

a Sire Mornot

Joudet

Cuvrecours

N^o. 69
Petron Marie
Denise

L'An mil huit cent dix neuf le deux octobre à cinq heures après midi par devant nous Sieur Nicolas Codiau Maire de la Commune d'Huberville, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, fut présentée le sieur François Marie Petron, Courneur, âgé de trente un an, demeurant en cette commune rue des Peignes, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Marie Denise sa fille, à laquelle a donné le jour Marie Michelle sa légitime épouse, Blanchisseuse, âgée de vingt neuf ans, avant hier à sept heures après midi, en son domicile susdit et y résidant; En conséquence il nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produisait pour témoins de cet acte les sieurs Nicolas Claude Michel Musicien, âgé de trente trois ans, demeurant à saint Denis et Antoine Marie François Marchais Serrurier, âgé de trente neuf ans, demeurant à Paris rue de la Moquette N^o. 19, par Cousin germain; sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe féminin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Marchais Petron Cuvrecours

Ton beau père
Wulley
Marchais
Petron
Cuvrecours

N^o. 68
Demars Claude
Nicolas

L'An mil huit cent dix neuf le dix huit octobre à cinq heures après midi par devant nous Sieur Nicolas Codiau Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Huberville, fut présentée le sieur Claude Demars journalier, âgé de vingt trois ans, demeurant en cette commune rue aux Peignes lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Claude Nicolas son fils, auquel a donné le jour Marie Catherine Sery sa légitime épouse, âgée de vingt trois ans, journalière, hier à sept heures du soir, en son domicile susdit et y résidant; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produisait pour témoins de cet acte les sieurs Antoine Demars Cultivateur, âgé de vingt sept ans, son frère et Honoré Claude Demars Cultivateur, âgé de cinquante neuf ans, ami, tous deux domiciliés en cette commune, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le second témoin et nous quant au père de l'enfant, le premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Honoré Claude Demars Cuvrecours

N^o. 69
Baye Louis
Auguste

L'An mil huit cent dix neuf le dix neuf octobre à deux heures après midi par devant nous Sieur Nicolas Codiau Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Huberville, fut présentée le sieur Augustin Michel Baye Cultivateur, âgé de trente trois ans, demeurant en cette commune rue aux Peignes, lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de Louis Auguste son fils, auquel a donné le jour Sophie Esperance Cousin sa légitime épouse, âgée de trente un an, même profession que dessus, avant hier à dix heures du soir en son domicile susdit et y résidant; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produisait pour témoins de cet acte les sieurs Louis Cousin Cultivateur, âgé de vingt huit ans, demeurant à Cuvrecours Commune de Courneuve, département de la Seine son beau père et Augustin Thierry Maçon, âgé de soixante ans, demeurant en cette commune, ami, sur quoi nous officier de l'état civil ci dessus dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du sexe masculin, et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous quant au premier témoin, il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Baye à Thierry Cuvrecours

N^o. 70
Baye Joseph

L'An mil huit cent dix neuf le vingt deux octobre à cinq heures après midi par devant nous Sieur Nicolas Codiau Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Huberville, fut présentée le sieur Nicolas Paul Baye Cultivateur, âgé de trente cinq ans, demeurant en cette commune rue Chapon, lequel nous a requis de dresser

l'acte de Naissance de Louis Joseph Son
 auquel a donné le jour Marie Catherine demarr. Sa légitime
 épouse, âgée de Vingt Neuf ans, Même profession que de
 hier à Sept heures du Matin en son domicile susdit et y
 résidant. En conséquence il nous a représenté cet enfant et nous
 nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les
 sieurs Michel Benjamin Bordier Cultivateur, âgé de
 trente deux ans son Cousin germain et Augustin
 Maçon, âgé de soixante ans, ami, tous deux Domiciliés
 cette Communauté, sur quoi nous officier de l'état civil ci de
 dénommé, après avoir, en présence des dits témoins, examiné
 cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin, et
 dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres
 signés par le témoin dit nous, quant au père de l'enfant
 a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Louis Michel Benjamin Bordier
 a. Thierry

Corieu

N^o 71
 Gagnage Marie
 Estelle

L'An mil huit cent dix neuf le trente octobre heure de midi
 devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les
 fonctions d'officier public de l'état civil de la Communauté d'Arbervilliers
 est présente le sieur François Nicolas Gagnage Marchand de Vin
 âgé de vingt quatre ans, demeurant en cette Communauté rue du Montier
 lequel nous a requis de dresser l'acte de Naissance de
 Estelle sa fille, à laquelle a donné le jour Anne Veronique
 Guyot sa légitime épouse, âgée de vingt deux ans, Même profession
 que de hier à sept heures du Matin, en son domicile susdit et y
 résidant. En conséquence il nous a représenté cet enfant, et nous
 déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs
 Nicolas Gagnage Charcutier, âgé de cinquante un ans, et
 Couffrant Guyot Marchand de vin, âgé de cinquante un ans
 demeurant à Brececou, Communauté de la Courneuve Département de
 son beau père, sur quoi nous officier de l'état civil ci de
 dénommé, après avoir, en présence des dits témoins, examiné
 cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons
 dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et
 signés par le père de l'enfant, le second témoin et nous, quant au
 premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

1
 demeurant en cette
 Communauté, son père
Corieu
 Gagnage
Corieu

Gagnage Gagnage *Corieu*

N^o 74
 David Louis
 Benjamin

L'An mil huit cent dix neuf le huit novembre à quatre heures
 après midi devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de la Communauté
 d'Arbervilliers, est présente le sieur François David
 Marchand Mercier, âgé de trente trois ans, domicilié
 en cette Communauté rue du Montier, lequel nous a requis
 de dresser l'acte de Naissance de Louis Benjamin
 son fils, auquel a donné le jour Marie Jeanne Germaine
 sa légitime épouse, âgée de trente huit ans, Même profession
 que de hier à sept heures du Matin en son domicile

N^o 73
 Oury Jean
 Louis

dit rest 171
 susdit et y résidant. En conséquence il nous a représenté cet
 enfant, et nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet
 acte les sieurs Laurent Gerard Benjamin forgeron serrurier
 âgé de vingt cinq ans son beau frère et Louis Simon David
 Marchand de Vin âgé de trente cinq ans son frère tous
 deux Domiciliés en cette Communauté, sur quoi nous officier de
 l'état civil ci de dénommé, après avoir, en présence
 des dits témoins, examiné cet enfant, avons reconnu qu'il
 est du Sexe Masculin, et avons dressé le présent acte, qui
 a été transcrit sur les deux registres et signés par le
 père de l'enfant, le témoin et nous après lecture faite.

L. Benjamin Germain
 David

L'An mil huit cent dix neuf le treize novembre à quatre heures
 après midi devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de la Communauté d'Arbervilliers,
 est présente le sieur Jean Louis Oury Cultivateur, âgé de vingt
 deux ans, demeurant en cette Communauté rue Neuve, lequel nous
 a requis de dresser l'acte de Naissance de Jean Louis
 son fils, auquel a donné le jour Marie Catherine demarr sa
 légitime épouse, âgée de dix neuf ans et demi, Même profession
 que de hier à six heures du Matin, en son domicile susdit et y
 résidant. En conséquence il nous a représenté cet enfant, et
 nous déclarant qu'il produit pour témoins de cet acte les sieurs
 Jean Goulet Boucheier, âgé de soixante cinq ans, grand
 oncle maternel de l'enfant et Jacques Degrave Cultivateur,
 âgé de cinquante deux ans grand oncle paternel de l'enfant, tous
 deux Domiciliés en cette Communauté, sur quoi nous officier de l'état
 civil ci de dénommé, après avoir, en présence des dits témoins,
 examiné cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe Masculin
 et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux
 registres et signés par le père de l'enfant, le témoin et
 nous après lecture faite.

Oury Degrave *Corieu*

N^o 74
 Fleury Marie
 Gertrude Adèle

L'An mil huit cent dix neuf le cinq décembre heure
 de midi devant nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de la Communauté
 d'Arbervilliers, est présente le sieur Jean Fleury
 Cultivateur, âgé de quarante deux ans, demeurant en
 cette Communauté rue de Paris, lequel nous a requis
 de dresser l'acte de Naissance de Marie Gertrude Adèle
 sa fille à laquelle a donné le jour Marie Gertrude
 Borchel sa légitime épouse, âgée de trente deux ans

Même profession que depuis, hier à sept heures du Matin
 en son domicile susdit et y résidant; En conséquence
 nous a représenté cet enfant en nous déclarant qu'il pro-
 duit pour témoin de cet acte les sieurs Louis Edme Fleury
 Cultivateur, âgé de trente deux ans son cousin germain
 et Jean Baptiste Demars Cultivateur, âgé de quarante
 ans son beau-père, tous deux domiciliés en cette commune
 sur quoi nous officiers de l'état civil ci depuis dénommé, après
 avoir, en présence desdits témoins, examiné cet enfant, et
 reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent
 acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le
 père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

J. P. Demars Louis Edme Fleury
 J Fleury Louis

N. 75
 Gossé Paul
 Etienne

Le six mil huit cent dix neuf le dix neuf décembre à cinq heures après
 midi l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire remplissant les fonctions d'officier public de
 l'état civil de la commune d'Auberville, sur présentation
 sieurs Coupain Gossé journalier, âgé de vingt huit ans, demeurant
 cette commune sur la rue, lequel nous a requis de dresser l'acte de mariage
 de Paul Etienne son fils auquel a donné le jour Marie
 Catherine Doublet, sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt
 ans, hier à neuf heures du soir en son domicile susdit et y demeurant
 En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il
 produit pour témoin de cet acte les sieurs Paul Michel Cousin, âgé
 de vingt un ans, paper journalier Cultivateur son neveu, et
 Augustin Thierry Maçon, âgé de soixante ans, ami, tous deux domiciliés
 en cette commune; sur quoi nous officiers de l'état civil ci depuis
 dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet
 enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe masculin, et avons dressé
 le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé
 par le second témoin et nous quant au père de l'enfant et
 premier témoin il a tout déclaré de son gré signé après lecture faite.

a Thierry Louis

N. 76
 Meunier Marie
 Louise Rose

Le six mil huit cent dix neuf le vingt décembre à cinq heures après midi
 l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Auberville, sur présentation
 Jean Meunier, Suivant de l'église de cette commune, âgé de trente deux ans
 demeurant en cette commune sur la rue Charron, lequel nous a requis de
 l'acte de mariage de Marie Louise Rose sa fille à laquelle a
 donné le jour Marie Catherine Rosalie Morand, sa légitime épouse, âgée
 de trente six ans, hier à six heures du matin en son domicile susdit
 demeurant; En conséquence il nous a représenté cet enfant, en nous

declarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Jean
 Prouveau journalier, âgé de quarante un ans et Louis
 Bourgeois, âgé de cinquante huit ans, tous deux amis de l'état civil
 demeurant en cette commune sur quoi nous officiers de l'état civil
 ci depuis dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné
 cet enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin et avons dressé le
 présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le
 père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Meunier Prouveau Le Duc Louis

N. 77
 Codieu Marie
 Elisabeth

Le six mil huit cent dix neuf le vingt décembre à deux heures après midi
 l'ardent nous Pierre Nicolas Codieu Maire, remplissant les fonctions d'officier public de
 l'état civil de la commune d'Auberville, sur présentation le sieur Jean
 journalier, âgé de trente quatre ans, demeurant en cette commune sur la rue de la
 lequel nous a requis de dresser l'acte de mariage de Marie Elisabeth
 sa fille à laquelle a donné le jour Marie Victoire Corin, sa légitime épouse, âgée de
 vingt neuf ans, journalière, aujourd'hui d'une heure du matin en son
 domicile susdit et y demeurant; En conséquence il nous a représenté cet enfant,
 en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet acte les sieurs Gilles
 Nicolas Goulet, garçon Marchand, âgé de vingt cinq ans et Augustin
 Thierry Maçon, âgé de soixante ans, tous deux amis de l'état civil et
 demeurant en cette commune; sur quoi nous officiers de l'état civil ci
 depuis dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet
 enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe féminin, et avons dressé le présent
 acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le témoin
 et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré de son gré signé après
 lecture faite.

Gilles Nicolas Goulet
 a Thierry Louis

N. 78
 Codieu Pierre
 Marie

Le six mil huit cent dix neuf le vingt décembre à six heures
 après midi l'ardent nous Marc Joseph Duber a point faisant
 par délégation de Monsieur le Maire les fonctions d'officier public de l'état
 civil de la commune d'Auberville, sur présentation le sieur Jacques Codieu Marchand
 Epicier, âgé de trente huit ans, demeurant en cette commune sur la rue
 lequel nous a requis de dresser l'acte de mariage de Pierre Marie
 son fils auquel a donné le jour Hélène Antoinette Gillot sa légitime épouse
 âgée de vingt trois ans, même profession que depuis, avant hier à cinq heures
 après midi en son domicile susdit et y demeurant; En conséquence il nous
 a représenté cet enfant, en nous déclarant qu'il produit pour témoin de cet
 acte Messieurs Pierre Nicolas Codieu Notaire honoraire du département
 de la Seine et Maire de cette commune, âgé de soixante cinq ans son
 père et Auguste Loyer Notaire Royal, âgé de vingt sept ans, ami
 tous deux domiciliés en cette commune; sur quoi nous officiers de l'état civil
 ci depuis dénommé, après avoir, en présence desdits témoins, examiné cet
 enfant, avons reconnu qu'il est du Sexe masculin, et avons dressé le présent
 acte, qui a été transcrit sur les deux registres et signé par le père de l'enfant, le
 témoin et nous après lecture faite.

J. Codieu Duber

N^o 79
 Lebon Marie
 Catherine

L'an mil huit cent dix neuf le vingt un décembre à quatre heures
 après midi l'ardévant nous Pierre Nicolas Jodieu Maire remplissant
 fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville fect présente
 Christophe Lebon Cultivateur, âgé de trente un ans, demeurant en la
 Commune de Flandre, lequel nous a requis de dresser l'acte de
 Naissance de Marie Catherine sa fille à laquelle a donné le
 Marie Jeanne Lingard sa légitime épouse, âgée de trente ans, sans
 profession que de sœur, avant hier à onze heures du matin en son
 domicile et y demeurant, En conséquence il nous a présenté l'enfant
 en nous déclarant qu'il possédait pour témoin de cet acte le sieur
 Antoine Lingard Cultivateur, âgé de vingt six ans Cousin germain
 de l'accouché, et Pierre Jacques Lebon Cultivateur, âgé de dix
 Neuf ans, frère du déclarant, tous deux demeurant en cette commune
 sur quoi nous officier de l'état civil cidessus dénommé, après avoir reçu
 dudit témoin, Examini et enfant, avons reconnu qu'il est d'un sexe
 et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit sur les deux registres
 signés par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Jingard P. Lebon
 C. Lebon

N^o 80
 Jean Baptiste
 Naturel de Marie
 Laurence Gernet

L'an mil huit cent dix neuf le trente décembre à six heures
 après midi l'ardévant nous Pierre Nicolas Jodieu Maire remplissant
 fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Huberville
 fect présente le sieur Guillaume Gernet, journalier, âgé de cinquante
 Cinq ans demeurant en cette commune rue Chapard, lequel en
 présence de sieur Jean Boisson Cultivateur, âgé de vingt deux ans
 son Neveu et d'André David, Mercier âgé de trente trois ans
 ami, tous deux demeurant en cette commune nous a déclaré
 que Marie Laurence Gernet journalière, Célibataire, âgée de
 Vingt un ans sa fille et de Marie Genevieve Boisson son
 épouse, demeurant avec eux, est accouchée au jour d'hui
 deux heures du matin en son domicile surdit d'un
 Naturel qu'il nous a présenté et auquel il a donné le
 prénoms de Jean Baptiste sur quoi nous officier
 de l'état civil cidessus dénommé, après avoir en présence
 témoins Examini et enfant, avons reconnu qu'il est d'un
 Masculin et avons dressé le présent acte, qui a été transcrit
 sur les deux registres et signés par le déclarant, les témoins et nous
 lecture faite.

Gernet J. Boisson David

mil huit cent
 dix neuf
 Jodieu

Clos et arrêté le présent Registre par nous
 de la commune d'Huberville le trente un décembre
 Neuf heures de l'après midi.

TABLE.

Noms	Prénoms	N ^o	Noms	Prénoms
Bonissant	George Laurent	27	Serasseur	Marie Steine Antoinette
Maille	Louise Genevieve Victor	28	Boisson	Emilie Rosine
Doux	Esperance Louis	29	Bonnard	Marie Louis Constance
Beau	Antoine Desire	30	Bregerin	Anne Michelle
Loiselet	Louis Auguste	31	Doux	Marie Claude
David	Jean Baptiste Louis	32	Fleury	Marie Catherine
Davin	Honore Alexandre	33	Gorin	Jean Georges
Huon	Desire	34	Petit	Laurent Michel
Huon	Honore	35	Berciere	Marie Victoire
Lingard	Nicolas Christophe	36	Boisson	Antoine Desire
Mecunier	Marie Antoinette	37	Legendre	Marie Louise
Enfant Naturel	Henrielle Augustine	38	Collignon	Jean Francois
Baker	Marie Therese	39	Bonneau	Jacques Etienne
Janet	Marie Claude	40	Bordier	Marie Josephine
Demart	Marie Claude Scolastique	41	Serasseur	Louis Desire
Demart	Cecile Louise	42	Finet	Marie Elisabeth
Enfant Naturel	Marie Etienne	43	Sezier	Louise Rosalie
Courry	Jean Pierre	44	Boisson	Louise Emilie
Vasquet	Prosper M ^o Abraham	45	Boisson	Marie Catherine
Border	Julie Josephine	46	Chretien	Marie Claude Therese
Degrave	Louis Pierre	47	Dupuis	Marie Alexandrine
Seroy	Louis Laurent	48	Enfant Naturel	Marie Scolastique
Joudet	Julien Charlemagne	49	Enfant Naturel	Louis Philippe
Boucher	Couff Charles Stanislas	50	Sandry	Therese Virginie
Enfant Naturel	Elisabeth aimable	51	Bonneau	Laurent Paul
Meziere	Jean Nicolas	52	Milliret	Joseph Germain Clement

TABLE.

N ^o	Nom	Prénom	N ^o	Nom	Prénom
53	Leboue	Marie Victoire	79	Leboue	Marie Cathé
54	Nouveau	Marguerite Julie	80.	Natural de Marie Laurence hemet.	Jean Bapt
55	Boudier	Louise Denise.		fin de la Table	
56	Demars	Louis.		Naissances	de garçon 11
57	Hemet	Denise alexandre		idem	ou filles 39
58	Fléury	Louis Laurent			Total. 80
59	Mousselet	Louis Jean Baptiste			
60	Guéret	Nosalie Victoire			
61	^{enfant naturel} Corvet	Antoine.			
62	Corvet	Louis Auguste			
63	Pétrus	Charles Christophe			
64	Latombe	Charles Marie			
65	Demars	Nose Désirée			
66	Morrot	Désiré Stanislas			
67	Potiron	Marie Denise			
68	Demars	Claude Nicolas			
69	Boye	Louis Auguste			
70	Heautot	Louis Joseph			
71	Gagnage	Marie Stélie			
72	David	Louis Benjamin			
73	Auvry	Jean Louis			
74	Fléury	Marie Thérèse Adèle			
75	Gosse	Paul Etienne.			
76	Maurier	Marie Louise Rose			
77	Sordiere	Margie Elisabeth			
78	Codieu	Sœur Marie.			